

***Rapport sur la situation de
l'administration et des affaires
de la Commune de Walhain***



2012

ADMINISTRATION COMMUNALE DE WALHAIN

A MM. LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Mesdames,

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous soumettre la synthèse de la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2012. Les chiffres sont arrêtés au 31 décembre.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| 1. CORPS COMMUNAL | 5 |
| - Conseil communal | 5 |
| - Commissions | 6 |
| - Représentations | 8 |
| 2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – PERSONNEL | 10 |
| - Cadre du personnel | 12 |
| - Site Internet | 13 |
| - Animation | 13 |
| - Réceptions et cérémonies | 13 |
| - Indicateur | 13 |
| 3. ETAT-CIVIL – POPULATION | 14 |
| - Population de droit | 14 |
| - Mouvements du service Population | 14 |
| - Délivrance de documents | 14 |
| - Graphiques d'évolution de la population | 15 |
| - Classement de la Commune et graphique | 16 |
| - Graphique et pyramide des âges | 17 |
| - Statistiques sur la nationalité : graphique | 18 |
| - Etat-civil : tableau et graphique | 19 |
| - Nombre de maisons habitées par rue | 21 |
| - Elections | 24 |
| 4. FINANCES | 25 |
| - Budget 2011 après modification budgétaire | 25 |
| - Evolution des voies et moyens principaux | 25 |
| - Fiscalité 2011 | 26 |
| - Compte de l'exercice 2010 | 31 |
| - Cadastre | 31 |
| 5. CONTENTIEUX – ASSURANCES | 32 |
| - Actions en défendant | 32 |
| - Actions en demandant | 33 |
| - Assurances | 33 |
| 6. URBANISME – LOGEMENT | 34 |
| - Dossiers traités | 34 |
| - Permis d'urbanisme délivrés | 34 |
| - E.I.E. et permis uniques de classe 1 | 35 |
| - Nouveaux arrêtés principaux parus et applicables | 35 |
| - Patrimoine | 36 |
| - Schéma de structure communal (SSC) | 36 |
| - Programme communal de Développement rural (PCDR) | 36 |
| - Plan communal d'Aménagement « W-01 » dit « de Perbais » | 38 |
| - CCATM | 39 |
| - Service communal du Logement – ancrage communal | 41 |
| - Services aux citoyens et administration des biens immobiliers | 42 |
| - Cartographie | 43 |
| 7. TRAVAUX | 44 |
| - Epandage hivernal | 44 |
| - Travaux subsidiés par le SPW | 44 |
| - Travaux subsidiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles | 49 |
| - Travaux subsidiés par la province du Brabant wallon | 50 |
| - Travaux sur fonds propres | 51 |
| - Charroi : acquisitions -kilométrage et heures | 53 |
| - Charroi : frais de fonctionnement -carburant : tableaux | 53 |

| | |
|--|-----------|
| ENVIRONNEMENT-ENERGIE-MOBILITE | 54 |
| - Commission consultative de l'environnement | 54 |
| - Commission communale de Mobilité | 55 |
| - Agenda 21 local | 55 |
| - Déchets | 56 |
| - Nature | 59 |
| - Eau et inondations | 59 |
| - Agriculture | 59 |
| - Nuisance diverses | 59 |
| - Eté solidaire | 59 |
| - Alimentation-sécurité alimentaire-Consommation durable | 59 |
| - Gestion des plaintes et des infractions environnementales | 60 |
| - Urbanisme | 60 |
| - Energie | 60 |
| - Mobilité | 60 |
| - Divers | 61 |
| - Agent constatateur et fonctionnaire sanctionnateur | 61 |
| 8. SPORTS-CULTURE-JEUNESSE | 63 |
| - Infrastructure communale | 63 |
| - Commission consultative des Sports | 63 |
| - Commission consultative de la Jeunesse | 64 |
| - Commission consultative de la Culture | 64 |
| 9. COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES | 65 |
| - Commission des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement | |
| 10. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL | 66 |
| - Population scolaire au 1 ^{er} octobre | 66 |
| - Organigramme des trois implantations | 66 |
| - Commission paritaire locale (COPALOC) | 68 |
| - Conseil de participation | 68 |
| 11. ACCUEIL TEMPS LIBRE - EXTRASCOLAIRE | 69 |
| - Commission communale de l'Accueil extrascolaire (CCA) | 69 |
| - Plaines de vacances | 71 |
| - Garderies extrascolaires | 71 |
| 12. ACTION SOCIALE | 72 |
| - CPAS : | |
| - Organes | 72 |
| - Personnel | 72 |
| - Fonctionnement | 73 |
| - Eté solidaire | 74 |
| - Conseil consultatif de la Personne Handicapée | 74 |
| - Conseil consultatif des Aînés | 75 |
| - Maison d'enfants « Les P'tits Loups » | 76 |
| - Crèche communale « Le Petit Favia » | 77 |
| 13. AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI | 77 |
| - Administrateurs | 77 |
| - Préposée | 78 |
| - Statistiques 2012 | 78 |
| - Profil des prestataires | 78 |
| - Utilisateurs – type de prestations | 78 |
| - Information | 78 |
| - Formations | 79 |
| 14. CULTES | 80 |
| 15. POLICE LOCALE | 81 |
| - Effectifs | 81 |
| - Répartition géographique et organisation du corps de police | 81 |

1. CORPS COMMUNAL

Au sein du Conseil communal, la majorité se compose des groupes WAL1 et ECOLO.
La minorité est composée du groupe Avenir Communal.

Conseillers communaux

- Mme Laurence SMETS, Bourgmestre - WAL1 (**)
Enseignement, Travaux, Ruralité, Urbanisme, Etat-civil et Police
14, rue de Blanmont, 1457 Nil-Saint-Vincent – Tél. 010/65.15.63
- M. Raymond FLAHAUT, Premier Echevin - WAL1
Finances, Economie et Jeunesse
28, rue des Boscailles, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.66.03
- Mme Agnès NAMUROIS, Deuxième Echevine - ECOLO (*)
Logement, Accueil extrascolaire, Participation, Jumelages et Coopération
57, rue des Combattants, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.83.97
- Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH, Troisième Echevine - WAL1 (*)
Sports, Tourisme, Culture et PME
73, rue de Libersart, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert – Tél. 010/68.00.08
- M. Jean-Marie GILLET, Quatrième Echevin - ECOLO
Energie, Mobilité, Informations et Environnement
16, rue du Warichet, 1457 Nil-Saint-Vincent – Tél. 010/65.74.41
- Mme Andrée MOUREAU- DELAUNOIS, Conseillère communale, Présidente CPAS - WAL1
Petite enfance, Personnes handicapées, Personnes âgées
37, rue de Libersart, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert – Tél. 010/68.92.69
- M. André LENGELE, Conseiller communal - Avenir Communal
29, rue des Verts Pacages, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert – Tél. 010/65.51.45
- M. Yves BAUWENS, Conseiller communal - WAL1
30, rue de l'Amende, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.66.23
- M. Marcel BOURLARD, Conseiller communal - Avenir Communal (*)
37, rue des Combattants, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.62.58
- M. Olivier LENAERTS, Conseiller communal - WAL1
1, Venelle Saint-Fromont, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.02.17
- M. Philippe MARTIN, Conseiller communal - WAL1
2, rue Saiwère, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert – Tél. 010/65.12.31
- Mme Catherine GILLARD-GERARDY, Conseillère communale - Avenir Communal
6, rue de la Culée, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.07.51
- M. Christian REULIAUX, Conseiller communal - Avenir Communal
44, rue de Sauvenière, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.51.15
- Mme Isabelle DENEFF-GOMAND, Conseillère communale - WAL1
61, rue Saint-Martin, 1457 Nil-Saint-Vincent – Tél. 010/65.21.40
- M. Hugues LEBRUN, Conseiller communal – Avenir Communal
1, Drève Marie-Thérèse, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert – Tél. 010/65.03.60.
- Mme Josiane HENRY-DENIL, Conseillère communale - Indépendante (au 11/01/2010)
1, Grand'Rue, 1457 Walhain-Saint-Paul - 010/65.89.48
- Mme Cécile PIERRE-DELOOZ, Conseillère communale (au 11/01/2010) - Avenir Communal
65, rue Abbessé, 1457 Nil-Saint-Vincent – Tél. 010/65.51.07

- Le Conseil communal se sera réuni 11 fois au cours de l'année 2012 et se sera prononcé sur **295** objets
- Le Collège communal se sera réuni à **45** reprises et aura traité **3.345** objets.

Commissions (ordre alphabétique)

Commission Communale de l'Accueil (CCA)

MM. Agnès NAMUROIS (Présidente), Marcel BOURLARD, Isabelle DENEFF-GOMAND (Membres issus du Conseil communal)

MM. Joël VIGNERON (Directeur des Ecoles) ; Suzanne DURAND (Directrice de l'Ecole de la Communauté Française) ;

MM. Anne-Françoise FLAHAUT (enseignante), Dimitri SAILLEZ, Claire DERCLAYE (Association de parents) ;

MM. Anne GILLES (Atelier Carbazole), Vanessa IPSEN (Asbl Canimôme), Nathalie BAIJOT (Psychomotricienne), Sébastien FRANCIS (Asbl CFS), M. Pascal GASPARD (Unité Scoute- Ligue des Familles) ;

Mme Cindy BUIS, Mme Suzy BONTE (Accueillantes extrascolaires), Mme Nadia HEREMANS (Responsable des Plaines communales)

Mme Patricia LOVENS (Représentante ATL Province BW), Mme Françoise MERTENS (Coordinatrice ATL - ONE BW)

Secrétaire : Mme Isabelle PAAR

Commission Communale Mobilité

M. Jean-Marie GILLET (Président), M. André LENGELE, M. Olivier LENAERTS, M. Philippe MARTIN, M. Christian REULIAUX, Mme Isabelle DENEFF-GOMAND, M. Hugues LEBRUN (Membres issus du Conseil Communal, voir la rubrique « Commission mobilité »)

MM. Jean-Claude ADRIAANSENS, Florent BOUILLON, Nathalie BURNONVILLE, Danièle GALLEZ, Etienne HUYBENS, Cécile SAILLEZ, Ekkehard STARK, Jean-Pierre VAN PUymbrouck, Mme Renate WESSELINGH (Membres représentants les cyclistes ou des citoyens de Walhain).

Secrétaire : Mme Brigitte MAROY

Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)

M. Luc POELMANS (Président), M. André LENGELE, M. Olivier LENAERTS, Mme Isabelle DENEFF-GOMAND (Membres issus du Conseil communal) ;

Mme Danielle GALLEZ, Mme Yvette JONET, Mme Marie-Christine FAVREAU, M. Yves BERTHOLET, M. Vincent EYLENBOSCH, M. Stéphane DELFOSSE, M. Olivier DELFORGE, M. Marc RUELLE, M. André CLIPPE (Membres effectifs).

Secrétaire : Mme Nathalie VAESKEN

N.B. Le tableau complet des membres effectifs et suppléants se trouve au chapitre consacré à l'urbanisme.

Commission Consultative de la Culture

M. Paul VANRUYCHEVELT (Président), Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH, M. Philippe MARTIN, M. Hugues LEBRUN (Membres issus du Conseil Communal) ;

M. Eric HAUBRUGE, Mme Claude BUCHKREMER, Mme Rose BULKA, Mme Muriel DAMIEN, Mme Françoise DE NEYER, Mme Brigitte SAMAIN et M. André VANDERBORGHT (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Mme Isabelle LABYOIT

Commission Consultative de l'Environnement

M. Olivier LENAERTS (Président), M. Jean-Marie GILLET, M. Hugues LEBRUN (Membres issus du Conseil Communal) ;

M. Michaël MONTULET, M. Vincent LETHE, M. Laurent GREGOIRE (Représentants des groupes politiques du Conseil communal), Mme Renate WESSELINGH, M. Jean-Pierre VAN PUymbrouck, M. Michel INSTALLE, M. Hervé DEMASY, M. Etienne OFFERGELD, M. Cédric HARMAN, M. Samuel BROEDERS, M. Pierre MATZ, Mme Marina LOHEST, M. Jean-Luc GILOT (Membres à titre personnel) –

Secrétaire : Mme Brigitte MAROY

Commission Consultative de la Jeunesse

Raymond FLAHAUT (Président), Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN, Hugues LEBRUN (Membres issus du Conseil communal) ;

Les Membres à titre personnel de la Commission consultative de la Jeunesse doivent être renouvelés en 2012
Secrétaire : Mme Isabelle LABYOIT

Commission Consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement

Mme Agnès NAMUROIS (Présidente), M. Marcel BOURLARD, M. Philippe MARTIN et Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Membres issus du Conseil Communal) ;

Mme Caroline DOSSOGNE ; M. Michel INSTALLE ; M. Prosper KANYAMUHANDA et M. Henry van ZUYLEN van NYEVELT (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Mme Isabelle PAAR

Commission Consultative des Sports

Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH (Présidente), M. André LENGELE ; M. Raymond FLAHAUT ; M. Yves BAUWENS ; M. Olivier LENAERTS ; Mme Catherine GILLARD-GERARDY ; M. Jean-Marie GILLET et Mme Cécile PIERRE-DELOOZ, (Membres issus du Conseil Communal), M. Benoît GERARD, Mme Pascale ROMBEAU et M. Jean-Luc COQUERELLE (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Mme Isabelle LABYOIT

Commission Locale de développement durable

Mme Isabelle DENEFF-GOMAND, (Présidente), Mme Laurence SMETS , Mme Agnès NAMUROIS, M. André LENGELE, M. Marcel BOURLARD (Membres du quart communal) ;

Mme Nicole THOMAS, M. Yannick DEWAELE, M. Geoffrey EWBANK, M. Etienne HUYBENS, M. Charles-Philippe DE BURLET, M. Frederik LANGHENDRIES, Mme Fabienne BILTERIJS, Mme Alexia BOUCAU, M. Philippe STRAPART, M. Xavier FANNA, M. Pascal FROMENT, M. Sébastien LACOURT, M. Alexis NUYT, Mme Francine KEKENBOSCH, Mme Stéphanie BOVY.

Secrétaire : Mme Nathalie VAESKEN

Commission Paritaire Locale (COPALOC)

Mme Laurence SMETS (Présidente), Mme Agnès NAMUROIS, Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Mme Catherine GILLARD-GERARDY, Mme Isabelle DENEFF-GOMAND (Membres issus du Conseil communal) et M. Joël VIGNERON (Directeur des Ecoles communales) ;

MM. Stéphanie BERTRAND (C.G.S.P.), Marie-Thérèse ANDRE (C.S.C.-F.I.C.), Anne-Françoise FLAHAUT-(S.L.F.P.), Delphine BRICART (C.S.C.), Marie-Aude. CHAMOY (C.S.C.), Anne SERNEELS (C.S.C.), Mélanie DECALUWE (C.S.C.), Krystel SAPIN (C.S.C.), André DEHUT (S.L.F.P.) (Représentants syndicaux).

Secrétaire: Mme Christine DUQUENNE

Conseil consultatif des Aînés

Mme Yvonne ART-MARCOEN (Présidente), Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, M. Marcel BOURLARD, M. Jean-Marie GILLET (Membres issus du Conseil Communal) ;

M. Freddy HUBIN, M. Michel PIERLOT (Représentants des Associations locales) ;

M. André CHERON et M. Henry Van ZUYLEN van NYEVELT et Mme Monique MARCHAL-MONFILS (Membres à titre personnel).

Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

Mme Isabelle DENEFF-GOMAND (Présidente), Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Mme Agnès NAMUROIS (Membres du Conseil Communal) ; Mme Simone SMETS-DELCHARLERIE, Mme Marianne SAND (Membre du Conseil de l'Action sociale) ;

Mme Vanessa IPSEN (Association Canimôme) ;

MM. André CHERON, Xavier DELEUZE, Fanny VANLIERDE, Anne-Marie LINTERMANS, Noëlle DOCQUIER, Fabienne THAYSE (Membres à titre personnel).

Secrétaire : Mme Anne-Sophie JANDRAIN

Conseil de Participation

Mme Laurence SMETS (Présidente), Mme Agnès NAMUROIS, M. Philippe MARTIN, Mme Catherine GILLARD-GERARDY, Mme Isabelle DENEFF-GOMAND (Membres issus du Conseil communal) et M. Joël VIGNERON (Directeur des Ecoles communales) ;

MM. Annette GOUSENBOURGER, Sabine DUCHENE, Nathalie BOURNONVILLE, Anne-Françoise FLAHAUT, Kristel SAPIN, Virginie HARDENNE ; Dimitri SAILLEZ, Pierre HENDRICKX, Benoît NICOLAS, Laurent GREGOIRE, Pascal FROMENT, Philippe VEMEIRE, Vincent REYNAERTS, Bernard LATTEUR (Représentants des parents) ;
 Mmes Anne-Michèle JADOUILLE, Cindy BUIS, Geneviève BURTON, Francine HERALY, Suzanne BONTE (Représentantes de l'accueil extrascolaire).
Secrétaire : Mme Caroline WOUEZ

Représentations

Assemblée générale de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

M. Guy DUGAUTHIER (Président), M. Hugues LEBRUN, M. Marcel BOURLARD, Membres du Conseil communal, ainsi que M. Yvan BLOT ; M. Christian DELMARCELLE et Mme Danielle GALLEZ.

Assemblée générale de l'Intercommunale pour l'aménagement et l'extension économique du Brabant Wallon (IBW)

M. André LENGELE ; M. Marcel BOURLARD, M. Jean-Marie GILLET, M. Olivier LENAERTS ; M. Philippe MARTIN Membres du Conseil communal.

Assemblée générale de l'Intercommunale sociale du Brabant Wallon (ISBW)

Mme Agnès NAMUROIS ; M. Philippe MARTIN ; Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; M. André LENGELE, Mme Cécile PIERRE-DELOOZ, Membres du Conseil communal.

Assemblée générale de l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon (IECBW)

M. André LENGELE ; M. Raymond FLAHAUT ; M. Yves BAUWENS ; M. Olivier LENAERTS et Mme Cécile PIERRE-DELOOZ, Membres du Conseil communal.

Assemblées générales des Intercommunales SEDILEC - SEDITEL - SEDIFIN

M. Yves BAUWENS ; M. Olivier LENAERTS ; M. Jean-Marie GILLET ; M. André LENGELE et M. Christian REULIAUX ; Membres du Conseil communal.

Assemblée générale du Crédit Communal de Belgique (DEXIA)

M. Raymond FLAHAUT, Membre du Conseil communal.

Société Mutuelle des Administrations publiques (ETHIAS)

M. Raymond FLAHAUT, Membre du Conseil communal.

Assemblée générale de la Société Régionale du Transport (TEC)

Mme Laurence SMETS, Membre du Conseil communal.

Assemblée générale de la Société Wallonne des Eaux (SWDE)

M. Yves BAUWENS et M. Olivier LENAERTS, Membres du Conseil communal.

Assemblée générale de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW)

Mme Laurence SMETS, Membre du Conseil communal.

Assemblée générale du Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW)

Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH, Membre du Conseil communal.

Assemblée générale de la Société Coopérative de Logement social "Notre Maison"

Mmes Agnès NAMUROIS, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS et M. Marcel BOURLARD, Membres du Conseil communal.

Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon (AISBW)

Mmes Agnès NAMUROIS, Membre du Conseil communal.

Assemblée générale de la Maison du Tourisme du Pays de Villers en Brabant Wallon

Mme Laurence SMETS ; M. Philippe MARTIN et M. Hugues LEBRUN, Membres du Conseil communal.

Contrat de Rivière Dyle-Gette

M. Jean-Marie GILLET, Membre du Conseil communal et Mme Brigitte MAROY, Membre du Personnel.

Comité Maison du Conte et de la Littérature ASBL

Mme Anne-Françoise FLAHAUT, Enseignante communale.

Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon (CRIBW)

Mme Marianne SAND, Membre du Conseil de l'Action sociale.

Comité de pilotage « Les P'tits Loups » (16.05.2011)

MM. Agnès NAMUROIS, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Hugues LEBRUN, Membres du Conseil communal ; Mme Laurence SMETS (Membre de droit).

Assemblée générale de la Société TV-COM (20.06.2011)

MM. Jean-Marie GILLET, Membre du Conseil communal. et Philippe ENGELS.

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – PERSONNEL

Grades légaux

| | |
|--------------------|---|
| LEGAST Christophe, | Secrétaire communal |
| DELEUZE Xavier, | Receveur communal (décédé le 22 janvier 2012) |

Personnel administratif

| | |
|-------------------------|--|
| MORTIER Stéphane, | Chef de bureau administratif (S) |
| DELCOURT Monique, | Employée d'administration (S) |
| DEMASY Thierry, | Employé d'administration (S) |
| DUQUENNE Christine, | Employée d'administration (S – 4/5 temps – I.C. 1/5 temps) |
| VASSART Agnès, | Employée d'administration (C jusqu'au 31/05/2012 – S au 01/06/2012) |
| FLAMAND Aurélie | Employée d'administration (APE ½ temps + 2 ^{ème} ½ temps au 1/2/2012) |
| HENRY Nathalie, | Employée d'administration (APE) |
| HEREMANS Nadia | Employée d'administration (C – 8 heures/semaine au 9/1/2012) |
| HUBERT Martine | Employée d'administration (APE) |
| JADOUILLE Anne-Michèle, | Employée d'administration (C – ½ temps) |
| LABYOIT Isabelle, | Employée d'administration (APE) |
| SWINNEN Dominique, | Employée d'administration (APE) |
| WOUÉZ Caroline, | Employée d'administration (C – 4/5 temps) |
| HANNON Colette | Employée d'administration (APE – contrat de remplacement du 11/06 au 31/12/2012) |
| BOUVIER Caroline, | Auxiliaire d'administration (C – 1/2 temps) |

Personnel spécifique

| | |
|------------------------|---|
| DECELLE Agnès, | Attachée spécifique - architecte (C) |
| MAROY Brigitte, | Attachée spécifique – conseillère en environnement (APE) |
| PAAR Isabelle, | Graduée spécifique – archiviste ½ temps (Maribel social) et coordinatrice ATL ½ temps |
| VAESKEN Nathalie, | Graduée spécifique – Urbanisme (C - 4/5 temps) |
| VAN den STEEN Nicolas, | Gradué spécifique (agent du logement – détaché du CPAS) |
| GATHOT Nathalie, | Agent sanctionnateur (1/5 temps – m. à disp. par l'AC de Mont-St-Guibert) |
| BARTEL Grégory, | Agent constatateur (1/4 temps – m. à disp. par l'AC de Mont-St-Guibert) |

Personnel technique

| | |
|-----------------|---|
| MARCHAL Benoît, | Chef de bureau technique (S – au 01/05/2012) |
| THEYS Anne, | Agent technique en chef - Conseillère en mobilité (S) |
| MARCHAL Benoît, | Agent technique (S – jusqu'au 30/04/2012) |
| FRESON Vanessa, | Agent technique (APE) |

Personnel de métier

| | |
|--------------------------|--|
| ANCART André, | Ouvrier (APE – en maladie de longue durée) |
| CAP Jonathan, | Ouvrier qualifié (APE) |
| DAVIDS Christophe, | Ouvrier (APE – jusqu'au 29/02/2012) |
| DECELLE Marc, | Ouvrier qualifié (S) |
| DELVAUX Kévin | Ouvrier (APE) |
| JASPART Cédric, | Ouvrier qualifié (APE – 34/38) |
| LANNOY Jean-Marie, | Ouvrier qualifié (APE – PCE) |
| LEGLISE Rudi, | Ouvrier (APE) |
| LOIS Jean-François, | Ouvrier qualifié (APE) |
| PALANGE Manuel, | Ouvrier (Activa – contrat de remplacement jusqu'au 31/08/2012 – APE au 01/09/2012) |
| ROMAIN Sébastien | Ouvrier qualifié (APE) |
| ROUSSEAUX Aurélien, | Ouvrier (C – contrat de remplacement jusqu'au 31/05/2012 – APE au 06/06/2012) |
| SCHOONENBURG Jean-Marie, | Ouvrier qualifié (APE – 4/5 temps + I.C. 1/5 temps) |
| THAYSE Didier | Ouvrier (APE) |
| VANDENBOSCH Miguel, | Ouvrier qualifié (S) |
| VANDERHULST Pierre, | Ouvrier qualifié (APE) |
| VAN DER TAELEN Michel, | Ouvrier qualifié (APE – chauffeur) |
| VAN HAM Louis, | Ouvrier qualifié (APE) |
| VLEMINCKX Guy, | Ouvrier (APE) |
| JASPART Julien | Ouvrier saisonnier (APE – du 09/07 au 31/12/2012) |
| MIRGUET Arnaud | Ouvrier saisonnier (APE – du 09/07 au 31/12/2012) |
| SAAD Eskander | Ouvrier (Activa ½ temps depuis le 10/12/2012 - mis à disposition du CPAS) |

Personnel de service

| | |
|---------------------|--|
| DEWIT Carine, | Auxiliaire professionnelle – entretien (C jusqu'au 30/04/2012) |
| LATOURE Alberte, | Ouvrière qualifiée – entretien (S au 01/05/2012) Auxiliaire professionnelle – entretien et garderie (APE jusqu'au 30/04/2012 – S au 01/05/2012) |
| BONTE Suzanne, | Auxiliaire professionnelle – garderie (APE) |
| BUIS Cindy, | Auxiliaire professionnelle – garderie (APE) |
| BURTON Geneviève, | Auxiliaire professionnelle – garderie (APE) |
| CLOSSET Renée, | Auxiliaire professionnelle – garderie (C) |
| GENO Chantale, | Auxiliaire professionnelle – repas chauds + entretien (APE) |
| GOMAND Fabienne, | Auxiliaire professionnelle – entretien et garderie (C) |
| HEERINCKX Nathalie, | Auxiliaire professionnelle – garderie et entretien (APE) |
| HERALY Francine, | Auxiliaire professionnelle – garderie (C) |
| ISSA Maryam | Auxiliaire professionnelle – entretien (APE) |
| MARJNS Annick, | Auxiliaire professionnelle – entretien (C) |
| NARCISSE Valérie | Auxiliaire professionnelle – entretien (APE) |
| REGNIER Maryse, | Auxiliaire professionnelle – entretien (C) |
| HANNON Colette | Auxiliaire professionnelle – garderie (APE – contrat de remplacement du 27/02 au 30/04/2012) |
| WILLEMS Anaïs | Auxiliaire professionnelle – garderie (C jusqu'au 30/06/2012) |
| MATHIEU Sarah | Auxiliaire professionnelle – garderie (C du 24/09 au 21/12/2012) |
| PERNIAUX Georgette | Préposée à la préparation des repas (Activa au 05/10/2012 – mise à la disposition Crèche Le Petit Favia) |
| MANCONI Mirella | Auxiliaire professionnelle – garderie (Activa au 08/11/2012) |

Personnel de service : (pour mémoire – divers contrats ALE et contrats de remplacement)

Personnel de métier :
 8 étudiants sous contrat d'étudiant durant les mois de juillet et août 2012
 29 moniteurs sous contrat durant les 7 semaines de plaines de vacances
 10 jeunes et 2 encadrants pour l'Opération « Eté solidaire » du 2 au 13 juillet
 1 maîtresse spéciale de psychomotricité (activité extrascolaire – jusqu'au 30/06/2012)

Personnel enseignant : (voir chapitre 11)

Nombre de stagiaires accueillis dans les services administratifs : 3

(S) agent statutaire ; (APE) agent contractuel subventionné ; (PCE) dans le cadre du Plan Communal pour l'Emploi ; (C) agent contractuel ; (IC) interruption(s) de carrière.

| Cadre du Personnel au 01/01/2010 | | | | REPARTITION DU PERSONNEL | | |
|---|--------------|-------------------|-----------|--------------------------|---|-------------|
| DIVISION | NIVEAU | ECHELLES | CADRE | Statutaire | Contractuel subventionné (APE, Activa, Maribel, Awiph, ONE, SPW) | Contractuel |
| A. Personnel administratif | | | | | | |
| Secrétaire communal | légal | | 1 | 1 | | |
| Receveur communal | légal | | 1 | 1 | | |
| Chef de bureau administratif | A | A1-A2 | 1 | 1 | | |
| Employés d'administration | D | D1-D2-D3-D4-D5-D6 | 10 | 6 | 3 | 1 |
| Auxiliaire d'administration | E | E1-E2-E3 | 1 | | 1 | |
| B. Personnel spécifique | | | | | | |
| Attaché spécifique (Conseiller Aménag.) | A | A1sp.-A2sp. | 1 | 1 | | |
| Attaché spécifique (Conseiller Envir.) | A | A1sp.-A2sp. | 1 | | 1 | |
| Gradué spécifique (finances) | B | B1-B2-B3 | 1 | | 1 | |
| Gradué spécifique (urbanisme) | B | B1-B2-B3 | 1 | | | 1 |
| Gradué spécifique (archives) | B | B1-B2-B3 | 1 | | 1 | |
| C. Personnel technique | | | | | | |
| Chef de bureau technique | A | A1-A2 | 1 | 1 | | |
| Agent technique en chef | D | D9-D10 | 2 | 2 | | |
| Agent technique | D | D7-D8 | 2 | 1 | 1 | |
| D. Personnel ouvrier | | | | | | |
| Ouvriers qualifiés | D | D1-D2-D3-D4 | 15 | 6 | 7 | 2 |
| Auxiliaires professionnels | E | E1-E2-E3 | 5 | 2 | 3 | |
| E. Personnel d'entretien et de garderie | | | | | | |
| Ouvrier qualifié - entretien | D | D1-D2-D3-D4 | 1 | 1 | | |
| Auxiliaires professionnel(le)s - entretien | E | E1-E2-E3 | 7 | 3 | 2 | 2 |
| Auxiliaires professionnel(le)s - garderie | E | E1-E2-E3 | 9 | 3 | 3 | 3 |
| Totaux | | | 61 | 29 | 23 | 9 |
| F. Personnel occasionnel ou à titre précaire | | | | | | |
| Etudiants / Moniteurs | | | variable | | (CDD/quinzaine juillet et août + semaine Pâques et Toussaint) | |
| G. Personnel enseignant | | | | | | |
| | | | | | Régime particulier | |

Site Internet

Le site communal actuel, inauguré le 25 septembre 2010, a été réalisé à partir d'une technologie « open-source » utilisée par de plus en plus de communes soucieuses de collaborer à l'amélioration continue d'un outil commun. Il est organisé selon une arborescence élaborée (on évalue son contenu à 150 pages de format A4).

Ce site est à présent géré, pour la partie technique et formelle, par le responsable de l'Espace Public Numérique et complété régulièrement, pour le contenu, par les différents services communaux, CPAS et école Communale.

Depuis le début de l'année 2011, nous disposons d'un service de Newsletter. En 2012 la démarche Newsletter a été systématisée pour une publication mensuelle au minimum, afin de tenir compte d'une mise à jour plusieurs fois par semaine des événements et de l'agenda des activités sur la commune. Il en va de même pour la mise en ligne des enquêtes en cours.

La structure du site a été légèrement modifiée pour mettre en évidence dès la première page la nouvelle importante du moment. La démarche de mise en ligne des documents administratifs est en cours.

Les citoyens qui constateraient une erreur ou un manquement, sont invités à le signaler via l'adresse info@walhain.be. Les différentes associations et entreprises sont invitées à agrémente et mettre régulièrement leurs fiches à jour pour augmenter leur visibilité sur le net.

Animations

Voici les dates des principales animations de l'année 2012 :

- Journée sans pesticide : le 24 mars 2012 ;
- Opération « Eté solidaire » du 2 au 13 juillet 2012 en collaboration avec le CPAS de Walhain ;
- Vernissage de l'exposition « Eté solidaire » le 13 juillet 2012 ;
- Journée des Associations Culturelles et Sportives le 25 août 2012 ;
- Journée de la mobilité le 15 septembre 2012 ;
- Après-midi récréative pour les Aînés + dîner en l'honneur des personnes ayant atteint le cap des 90 ans : le 30 septembre 2012 ;
- Opération « Place aux enfants » le 20 octobre 2012 ;
- Corrida « Jogging de 5 et 10 km » le 15 décembre 2012.

En outre, 2 bulletins communaux d'information, 1 bulletin culturel, 9 feuilles communales et 1 agenda culturel et sportif ont été déposés en toutes boîtes au cours de l'année 2012.

Réceptions et cérémonies

- le 27/06/2012 : Réception des élèves de 6^{ème} primaire des écoles communales de Walhain ;
- le 09/09/2012 : Cérémonie des Jubilaires ;
- le 24/09/2012 : Mérites Sportifs ;
- le 10/10/2012 : Inauguration de la crèche communale ;
- le 25/08/2012 : Accueil des Nouveaux Habitants ;
- le 11/11/2012 : Dépôts de gerbes aux divers monuments aux morts et cérémonie d'hommage aux Anciens Combattants.

Indicateur

Au 31 décembre 2012, le Secrétariat enregistrait **1.009** courriers entrants ainsi que l'expédition de **634** lettres (à l'exception des courriers propres aux activités du Service Population en matière de renseignements administratifs, des courriers du Service Finances en matière d'avertissements extraits de rôle et des courriers du Service Urbanisme depuis l'introduction d'un nouveau logiciel de courrier en novembre 2006).

3. ETAT-CIVIL -POPULATION

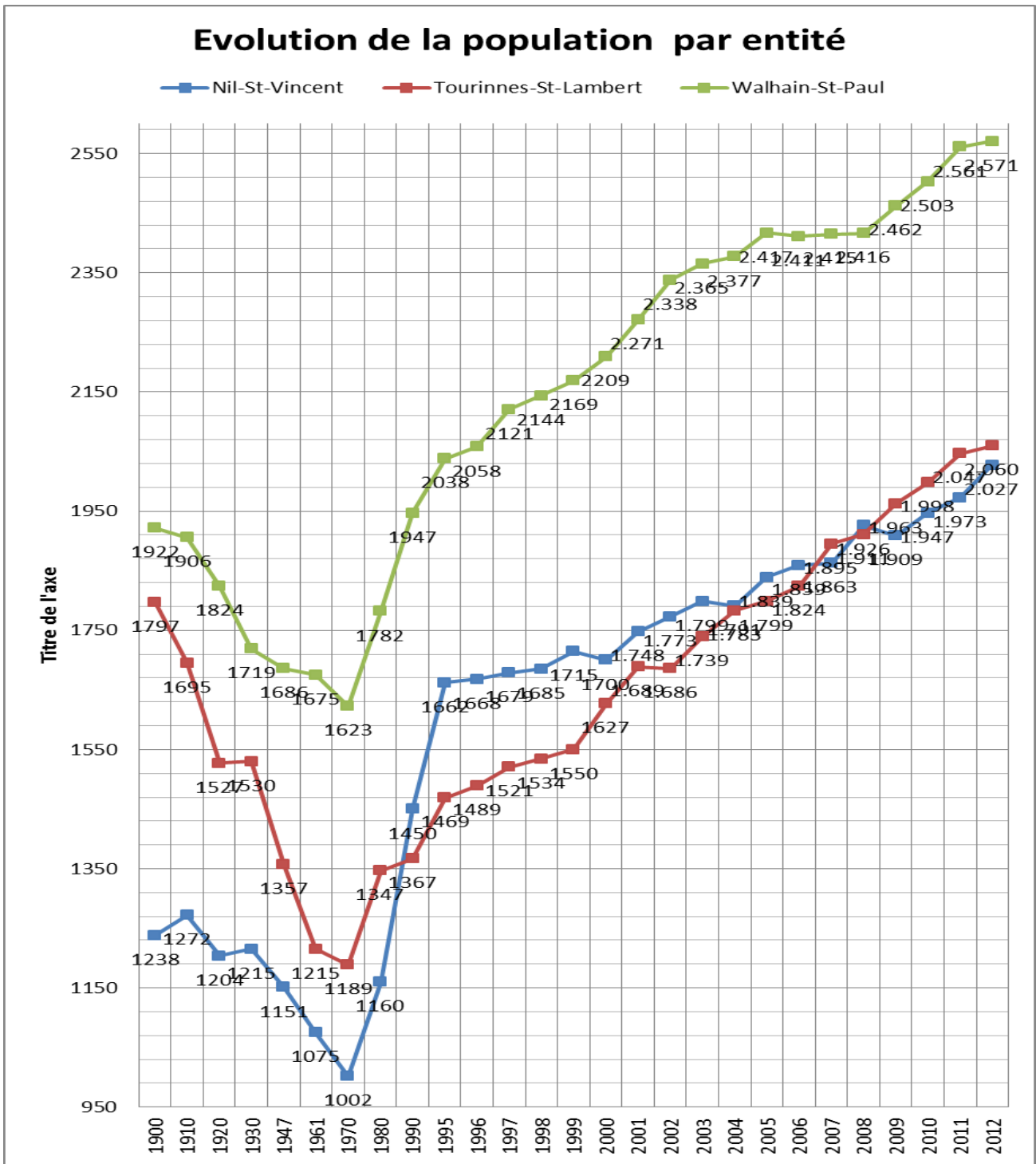
Population de droit⁽¹⁾ au 31/12/2012

| Année de recensement | Nil-St-Vincent | Tourinnes-St-Lambert | Walhain-St-Paul | TOTAL |
|----------------------|----------------|----------------------|-----------------|--------------|
| 1900 | 1238 | 1797 | 1922 | 4.957 |
| 1910 | 1272 | 1695 | 1906 | 4.873 |
| 1920 | 1204 | 1527 | 1824 | 4.555 |
| 1930 | 1215 | 1530 | 1719 | 4.464 |
| 1947 | 1151 | 1357 | 1686 | 4.194 |
| 1961 | 1075 | 1215 | 1675 | 3.962 |
| 1970 | 1002 | 1189 | 1623 | 3.814 |
| 1980 | 1160 | 1347 | 1782 | 4.289 |
| 1990 | 1450 | 1367 | 1947 | 4.764 |
| 1995 | 1662 | 1469 | 2038 | 5.169 |
| 1996 | 1668 | 1489 | 2058 | 5.216 |
| 1997 | 1679 | 1521 | 2121 | 5.321 |
| 1998 | 1685 | 1534 | 2144 | 5.363 |
| 1999 | 1715 | 1550 | 2169 | 5.434 |
| 2000 | 1700 | 1627 | 2209 | 5.536 |
| 2001 | 1.748 | 1.689 | 2.271 | 5.708 |
| 2002 | 1.773 | 1.686 | 2.338 | 5.797 |
| 2003 | 1.799 | 1.739 | 2.365 | 5.903 |
| 2004 | 1.791 | 1.783 | 2.377 | 5.951 |
| 2005 | 1.839 | 1.799 | 2.417 | 6.055 |
| 2006 | 1.859 | 1.824 | 2.411 | 6.095 |
| 2007 | 1.863 | 1.895 | 2.415 | 6.173 |
| 2008 | 1.926 | 1.911 | 2.416 | 6.253 |
| 2009 | 1.909 | 1.963 | 2.462 | 6.370 |
| 2010 | 1.947 | 1.998 | 2.503 | 6.448 |
| 2011 | 1.973 | 2.047 | 2.561 | 6.581 |
| 2012 | 2.027 | 2.060 | 2.571 | 6.658 |

(1) C'est-à-dire : seuls les habitants de nationalité belge ou étrangère qui ont le siège de leur résidence habituelle à Walhain

| MOUVEMENT SERVICE POPULATION | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|-------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| A. ENTREES : (Inscriptions) | 421 | 417 | 619 | 425 | 462 | 419 | 511 | 307 | 467 | 478 |
| B. SORTIES : (Radiations) | 318 | 379 | 366 | 400 | 386 | 254 | 414 | 241 | 323 | 382 |
| C. NAISSANCES : | 45 | 36 | 49 | 40 | 39 | 24 | 37 | 35 | 31 | 35 |
| | 44 | 30 | 32 | 37 | 37 | 53 | 39 | 46 | 33 | 46 |
| D. RADIATIONS D'OFFICE : | 6 | 4 | 8 | 3 | 6 | 18 | 8 | 14 | 7 | 15 |

| DELIVRANCE DE DOCUMENTS | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Cartes d'identité | 666 | 684 | 1.302 | 1.642 | 1.420 | 769 | 1.259 | 1.341 | 1.619 | 1.073 |
| Cartes de séjour | | | | | | | | | 56 | 36 |
| Certificats d'identité (- 12 ans) | 241 | 309 | 376 | 331 | 273 | 331 | 357 | 361 | 173 | 247 |
| Certificats d'identité (Bébés) | 89 | 65 | 81 | 77 | 76 | 67 | 76 | 78 | 0 | 0 |
| Extrait de casier judiciaire | 230 | 233 | 254 | 270 | 275 | 286 | 310 | 340 | 370 | 284 |
| Bulletins de renseignements | 194 | 202 | 213 | 224 | 230 | 236 | 260 | 330 | 241 | 215 |
| Passeports | 322 | 315 | 288 | 287 | 214 | 293 | 241 | 399 | 362 | 345 |
| Permis de conduire et titres d'apprentissage | 325 | 430 | 355 | 573 | 357 | 527 | 424 | 445 | 459 | 444 |
| Nombre de titulaires du permis de conduire | 3.810 | 3.852 | 4.282 | 4.360 | 4.855 | 4.906 | 5.005 | 5.059 | 5.100 | 5.168 |



Classement de la Commune

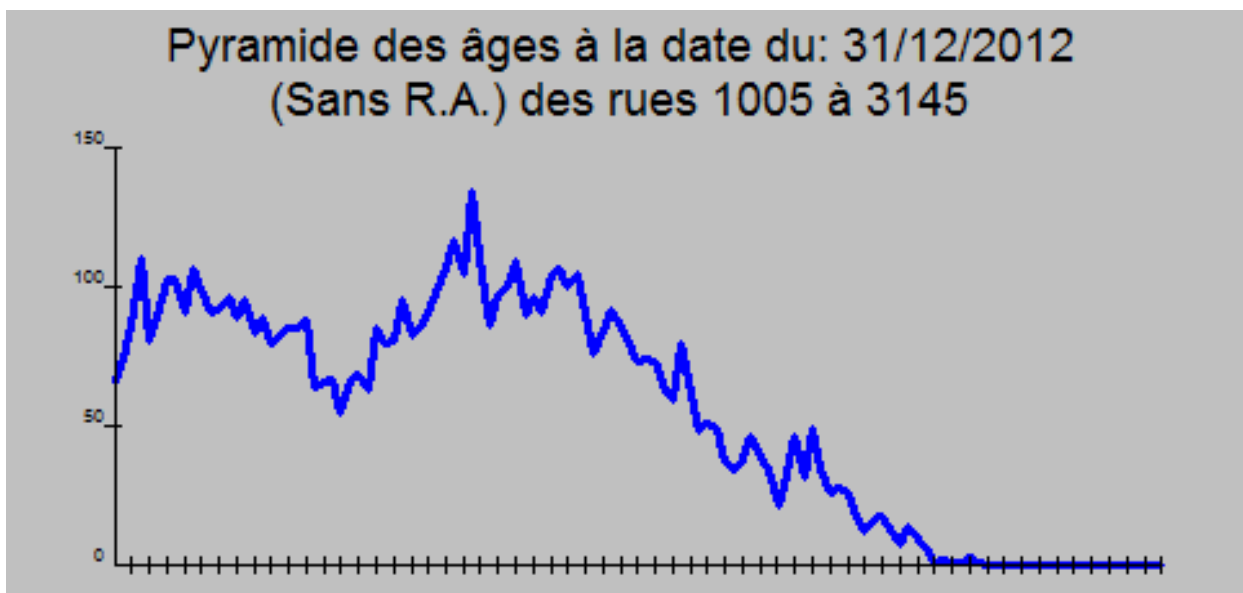
Un Arrêté du Gouvernement Wallon du 23 septembre 2004 classe la commune de Walhain dans la catégorie 13 énoncée au § 1^{er} de l'art. 28 de la loi communale (6.001 à 8.000 habitants).

Nombre d'habitants de la commune à la date du 31/12/2012 avec R.A.*

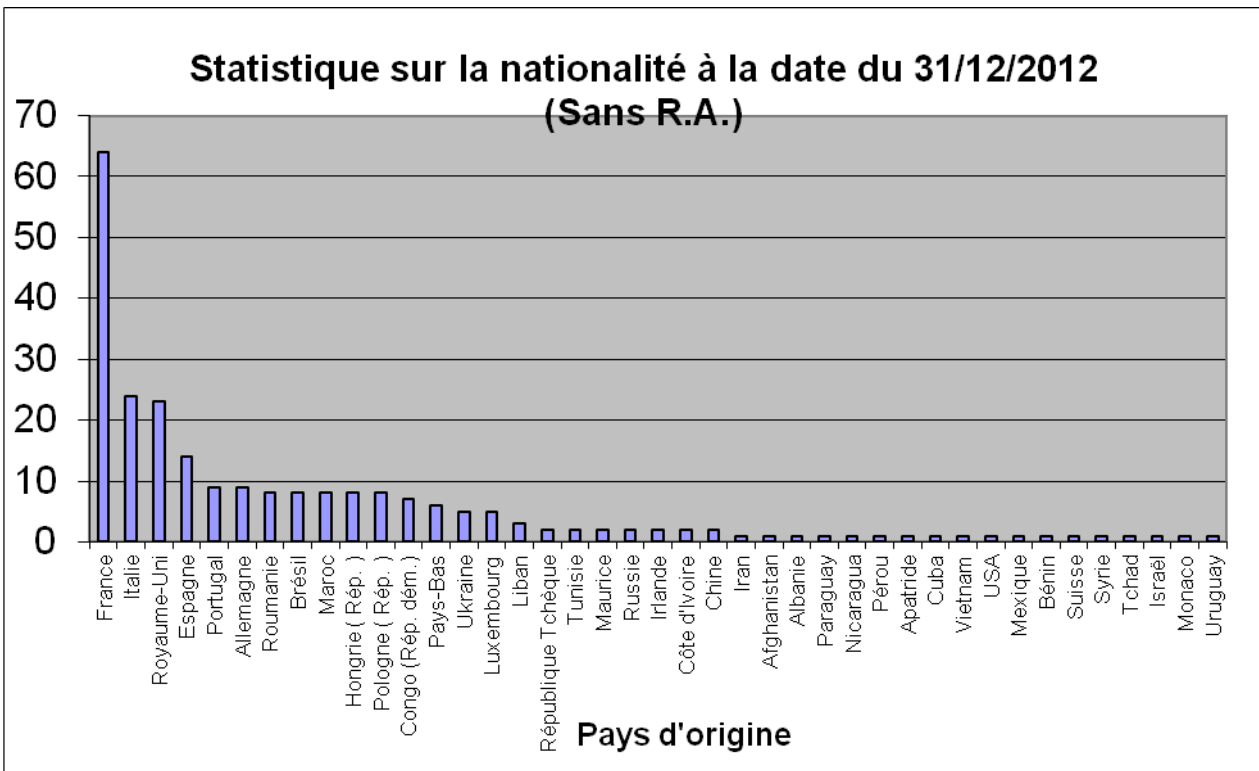
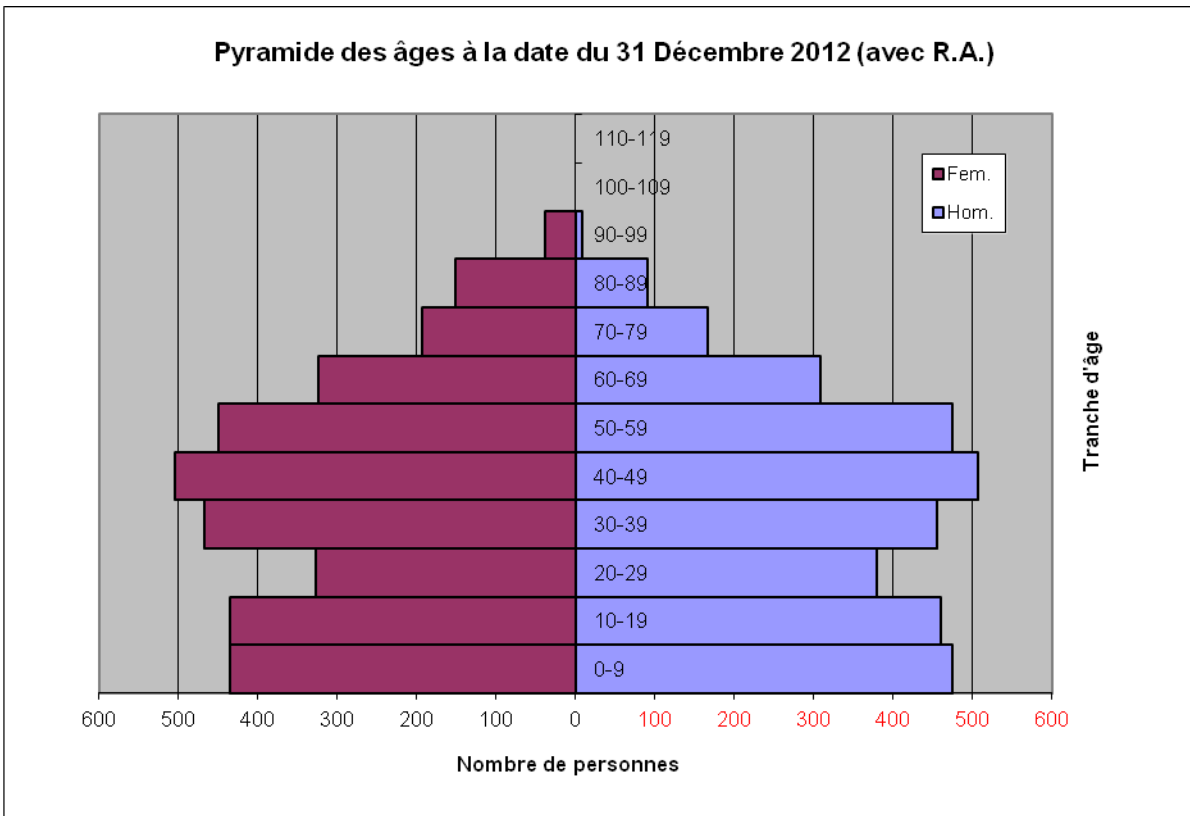
| <i>Code</i> | <i>Libellé</i> | <i>Nombre</i> |
|---------------------------|----------------|---------------|
| 1 | Homme | 3.329 |
| 2 | Femme | 3.329 |
| Nombre total de personnes | | 6.658 |

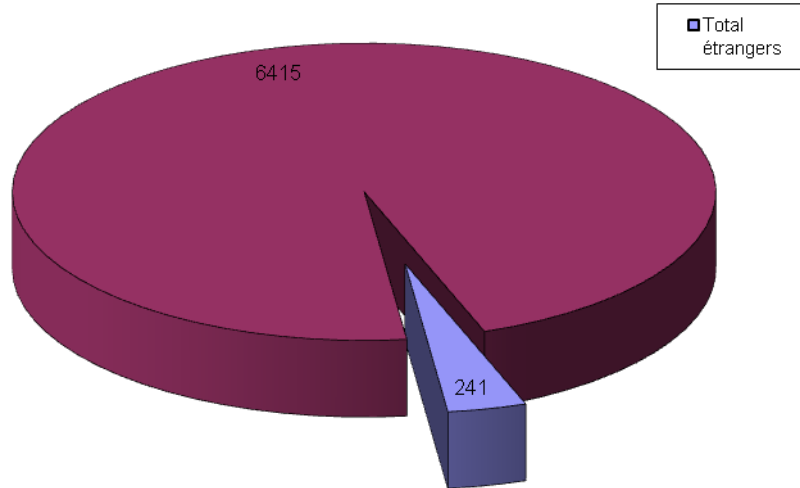


Graphique des âges à la date du 31 décembre 2012 sans R.A.



*R.A. : Registre d'attente.



Statistique sur la nationalité à la date du 31 décembre 2012 (avec R.A.)

4. ÉTAT CIVIL

| Arrêté au 31/12/2012 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------|
| 2012 Naissances | 77 | 76 | 67 | 84 | 73 | 59 | 64 |
| • Garçons | 40 | 39 | 25 | 44 | 32 | 28 | 27 |
| • Filles | 37 | 37 | 42 | 40 | 41 | 31 | 37 |
| Actes transcrits au registre des naissances : | 21 | 22 | 14 | 28 | 31 | 14 | 25 |
| • Naissances (transcription) | 1 | 2 | 2 | 1 | - | - | 3 |
| • Reconnaissances | - | - | - | - | - | - | - |
| • Reconnaissances prénatales | 18 | 17 | 12 | 23 | 29 | 10 | 19 |
| • Adoptions, transcription, révocation | 2 | 1 | - | 1 | - | - | 1 |
| • Rectifications du nom patronymique | - | - | - | - | - | - | - |
| • Indigénat | - | - | - | - | - | - | - |
| • Option de nationalité | - | 2 | - | 3 | 2 | 2 | 2 |
| • Recouvrement de nationalité | - | - | - | - | - | - | - |
| Actes transcrits au registre des décès : | 40 | 52 | 44 | 52 | 53 | 45 | 52 |
| • Hommes | 17 | 21 | 19 | 27 | 28 | 18 | 30 |
| • Femmes | 22 | 30 | 23 | 25 | 25 | 27 | 22 |
| • Enfants de – 18 ans | 1 | 1 | 3 | - | - | - | 0 |
| Actes transcrits au registre des mariages : | 45 | 34 | 38 | 41 | 32 | 30 | 35 |
| • Mariages | 30 | 22 | 22 | 23 | 22 | 20 | 21 |
| • Transcription mariage (mariage à l'étranger) | 1 | 1 | - | 1 | 1 | - | 2 |
| • Divorces | 12 | 11 | 15 | 17 | 9 | 10 | 12 |
| • Séparations | 1 | - | - | - | - | - | - |
| • Modification du régime matrimonial (tribunal) | 1 | 1 | 1 | - | - | - | - |
| Déclarations de mariage | 31 | 23 | 22 | 24 | 22 | 21 | 21 |
| Modification de régime matrimonial (notaire) | 4 | 2 | 3 | 9 | 1 | 3 | - |
| Recherches généalogiques | 12 | 14 | 21 | 18 | 20 | 20 | 20 |
| | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | |

Il faut cependant noter que :

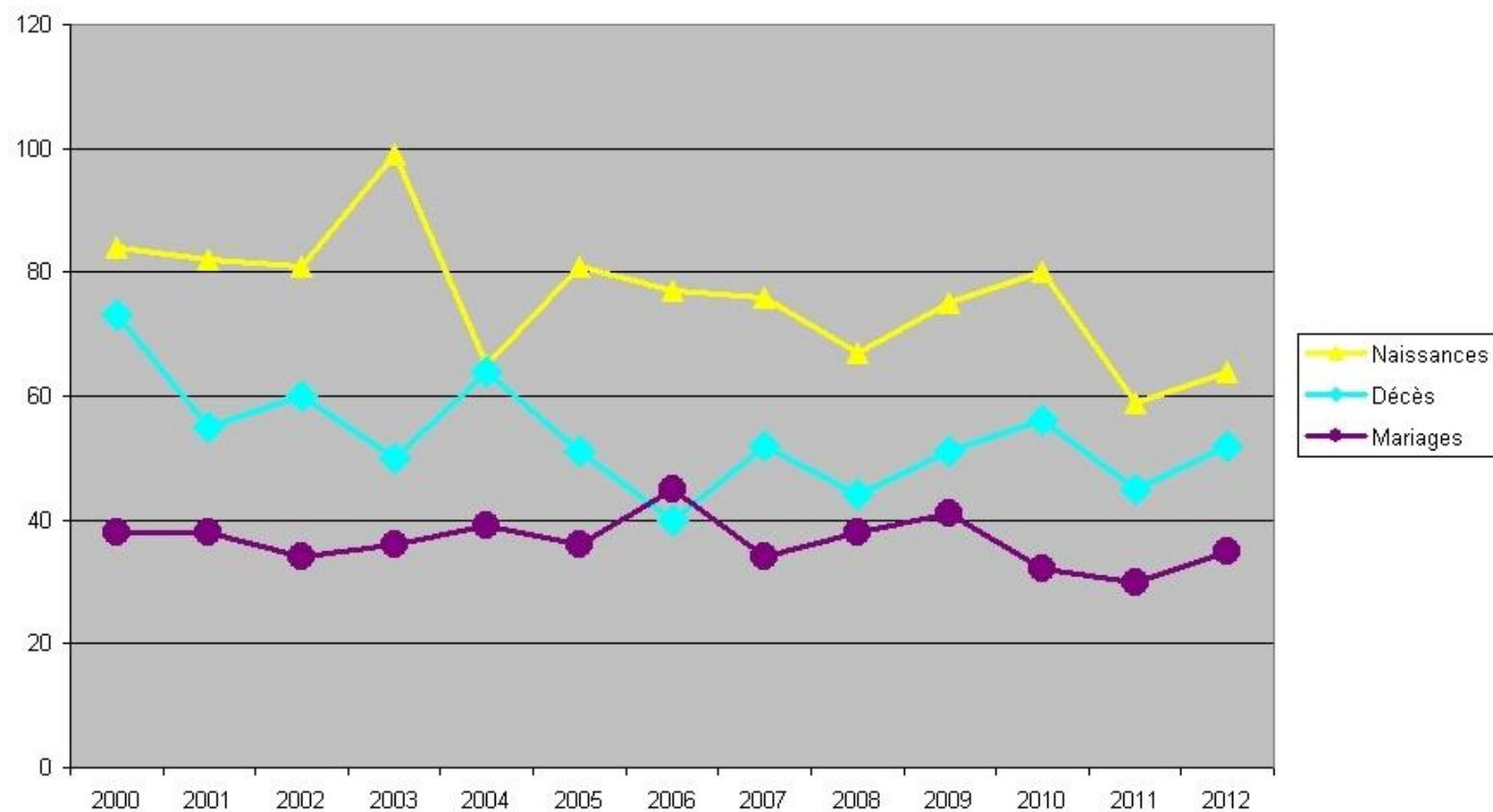
Pour les naissances : Il s'agit d'arrivées dans la Commune, car les naissances s'effectuent en général en milieu hospitalier ;

Pour les mariages : Les futurs époux ont le choix de la Commune de célébration du mariage, pour autant que celle-ci soit la commune de résidence habituelle d'un de ceux-ci ;

Pour les décès : Il s'agit des décès d'habitants, enregistrés à Walhain ou ailleurs, ainsi que ceux de toute autre personne décédée sur le territoire de la Commune.

N.B. Ci-après le graphique de l'évolution de l'Etat civil depuis 2000.

WALHAIN - EVOLUTION ETAT CIVIL DEPUIS 2000



Evolution etat civil depuis 2000

| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Naissances | 84 | 82 | 81 | 99 | 65 | 81 | 77 | 76 | 67 | 75 | 80 | 59 | 64 |
| Décès | 73 | 55 | 60 | 50 | 64 | 51 | 40 | 52 | 44 | 51 | 56 | 45 | 52 |
| Mariages | 38 | 38 | 34 | 36 | 39 | 36 | 45 | 34 | 38 | 41 | 32 | 30 | 35 |

Nombre de maisons habitées par rue

NIL SAINT VINCENT

| <u>Code postal</u> | <u>Code Rue</u> | <u>Rue</u> | <u>Nb. de maisons</u> |
|--------------------|-----------------|----------------------------------|-----------------------|
| 1457 | 1005 | Rue Abbessé(NSV) | 53 |
| 1457 | 1009 | Rue d' Alvau(NSV) | 6 |
| 1457 | 1010 | Val d'Alvaux(NSV) | 22 |
| 1457 | 1015 | Rue de Blanmont(NSV) | 17 |
| 1457 | 1020 | La Petite Campagne(NSV) | 1 |
| 1457 | 1025 | Rue aux Champs(NSV) | 9 |
| 1457 | 1035 | Place Clochemerle(NSV) | 4 |
| 1457 | 1040 | Venelle du Cortil Godin(NSV) | 3 |
| 1457 | 1045 | Rue de l'Eglise(NSV) | 13 |
| 1457 | 1046 | Forrière de Mousty(NSV) | 5 |
| 1457 | 1047 | Rue aux Fraises(NSV) | 1 |
| 1457 | 1049 | Venelle Ste Gertrude(NSV) | 9 |
| 1457 | 1050 | Rue Hautbiermont(NSV) | 36 |
| 1457 | 1055 | Rue Haute(NSV) | 64 |
| 1457 | 1060 | Rue des Hayettes(NSV) | 15 |
| 1457 | 1064 | Le Géronsart(NSV) | 22 |
| 1457 | 1065 | Chemin Mahy(NSV) | 2 |
| 1457 | 1070 | Rue Margot(NSV) | 46 |
| 1457 | 1071 | Clos Margot(NSV) | 1 |
| 1457 | 1080 | Rue Moulin Saint-Lambert(NSV) | 14 |
| 1457 | 1081 | Chemin du Tiège(NSV) | 3 |
| 1457 | 1085 | Chaussée de Namur(NSV) | 40 |
| 1457 | 1090 | Rue du Paradis(NSV) | 16 |
| 1457 | 1093 | Rue Le-Pierreux(NSV) | 5 |
| 1457 | 1094 | Le Ponceau(NSV) | 4 |
| 1457 | 1095 | Rue du Poncha(NSV) | 13 |
| 1457 | 1097 | Chemin Ponpery(NSV) | 1 |
| 1457 | 1099 | Ruelle des Prés-de-l'Eglise(NSV) | 4 |
| 1457 | 1100 | Les Rosailles(NSV) | 6 |
| 1457 | 1103 | Place Saint-Martin(NSV) | 4 |
| 1457 | 1105 | Rue Saint-Martin(NSV) | 76 |
| 1457 | 1106 | Rue Saint-Vincent(NSV) | 39 |
| 1457 | 1107 | Place Saint-Vincent(NSV) | 18 |
| 1457 | 1109 | Scavées du Sart(NSV) | 3 |
| 1457 | 1110 | Rue des Six Heures(NSV) | 21 |
| 1457 | 1115 | Rue de Spêche(NSV) | 25 |
| 1457 | 1120 | Rue de la Tour(NSV) | 18 |
| 1457 | 1125 | Rue du Trichon(NSV) | 44 |
| 1457 | 1130 | Rue des Trois Cerisiers(NSV) | 6 |
| 1457 | 1135 | Rue des Trois Fontaines(NSV) | 17 |
| 1457 | 1140 | Rue du Vieux-Warichet(NSV) | 14 |
| 1457 | 1150 | Rue du Warichet(NSV) | 32 |
| 1457 | 1152 | Le Weya(NSV) | 15 |
| 1457 | 1155 | Chemin de Corroy(NSV) | 6 |
| 1457 | 1160 | Allée de Vaux-en-Beaujolais(NSV) | 9 |
| | | Total | 781 |

WALHAIN

| <u>Code postal</u> | <u>Code Rue</u> | <u>Rue</u> | <u>Nb. de maisons</u> |
|--------------------|-----------------|----------------------------------|-----------------------|
| 1457 | 2005 | Rue d'Acremont(WSP) | 5 |
| 1457 | 2010 | Rue de l'Amende(WSP) | 26 |
| 1457 | 2015 | Rue des Anglées(WSP) | 21 |
| 1457 | 2016 | Au Bon Dieu du Chêne(WSP) | 4 |
| 1457 | 2020 | Rue de la Barre(WSP) | 22 |
| 1457 | 2025 | Rue du Baty(WSP) | 20 |
| 1457 | 2027 | Baty du Rond Cerisier(WSP) | 5 |
| 1457 | 2030 | Rue de Baudecet(WSP) | 4 |
| 1457 | 2033 | Chemin de la Haute Baudecet(WSP) | 1 |
| 1457 | 2035 | Rue du Bois de Buis(WSP) | 69 |
| 1457 | 2037 | Chemin de la Boscaille(WSP) | 7 |
| 1457 | 2040 | Rue des Boscailles(WSP) | 27 |
| 1457 | 2041 | Chemin Charretier(WSP) | 1 |
| 1457 | 2045 | Rue Bourgmestre Gilisquet(WSP) | 33 |
| 1457 | 2050 | Rue de la Campagnette(WSP) | 24 |
| 1457 | 2052 | Fond Cantillon(WSP) | 1 |
| 1457 | 2055 | Rue du Centre(WSP) | 17 |
| 1457 | 2057 | Champ du Petit Pré(WSP) | 2 |
| 1457 | 2058 | Rue Chapelle Sainte Anne(WSP) | 17 |
| 1457 | 2059 | Rue du Pont du Château(WSP) | 2 |
| 1457 | 2060 | Rue Chèvequeue(WSP) | 44 |
| 1457 | 2070 | Rue des Combattants(WSP) | 32 |
| 1457 | 2072 | Chemin dit de la Commune(WSP) | 2 |
| 1457 | 2075 | Rue des Cours(WSP) | 33 |
| 1457 | 2080 | Rue de la Cruchenère(WSP) | 64 |
| 1457 | 2085 | Rue de la Culée(WSP) | 40 |
| 1457 | 2090 | Rue des Déportés(WSP) | 2 |
| 1457 | 2095 | Rue des Ecoles(WSP) | 4 |
| 1457 | 2096 | Tiène des Essarts(WSP) | 11 |
| 1457 | 2100 | Les Fossés Quintin(WSP) | 1 |
| 1457 | 2105 | Rue Gailly(WSP) | 30 |
| 1457 | 2110 | Grand'Rue(WSP) | 80 |
| 1457 | 2115 | Rue de l'Herbe(WSP) | 11 |
| 1457 | 2117 | Intérieur de Perbais(WSP) | 6 |
| 1457 | 2120 | Rue du Joncquoy(WSP) | 24 |
| 1457 | 2121 | Môgreto(WSP) | 4 |
| 1457 | 2122 | Allée des Jonquilles(WSP) | 32 |
| 1457 | 2123 | Chemin du Long Cerisier(WSP) | 9 |
| 1457 | 2124 | Rue du Muguet(WSP) | 13 |
| 1457 | 2125 | Route Provinciale(WSP) | 5 |
| 1457 | 2126 | Chemin des Prés-du-Meunier(WSP) | 16 |
| 1457 | 2127 | Ruelle des Rencontres(WSP) | 5 |
| 1457 | 2128 | Prés-Communs(WSP) | 3 |
| 1457 | 2129 | Rue Saint-Fromont(WSP) | 1 |
| 1457 | 2131 | Venelle Saint Fromont(WSP) | 1 |
| 1457 | 2133 | Rue Pré des Basses(WSP) | 13 |
| 1457 | 2135 | Rue de Saint-Paul(WSP) | 88 |
| 1457 | 2140 | Rue de Sauvenière(WSP) | 21 |
| 1457 | 2141 | Chemin de la Scierie(WSP) | 2 |
| 1457 | 2145 | Rue de la Sucrierie(WSP) | 17 |
| 1457 | 2146 | Chemin du Trou Bigau(WSP) | 3 |
| 1457 | 2147 | Campagne Tenremonde(WSP) | 11 |
| 1457 | 2148 | Rue du Tilleul(WSP) | 8 |
| 1457 | 2149 | Chemin des Vallées de Roux(WSP) | 2 |
| 1457 | 2150 | Rue du Vieux Château(WSP) | 39 |
| 1457 | 2152 | Chemin Vingt-quatre(WSP) | 5 |
| 1457 | 2155 | Chaussée de Wavre(WSP) | 9 |
| | | Total | 998 |

TOURINNES-SAINT- LAMBERT

| <u>Code postal</u> | <u>Code Rue</u> | <u>Rue</u> | <u>Nb. de maisons</u> |
|--------------------|-----------------|----------------------------------|-----------------------|
| 1457 | 3005 | Rue de l'Abbaye(TSL) | 22 |
| 1457 | 3007 | Au Pont(TSL) | 3 |
| 1457 | 3010 | Rue Aurimont(TSL) | 8 |
| 1457 | 3013 | Le Beau Fayez(TSL) | 4 |
| 1457 | 3015 | Rue du Bois de Buis(TSL) | 9 |
| 1457 | 3020 | Rue Bolette(TSL) | 14 |
| 1457 | 3027 | Rue Chapelle Brion(TSL) | 4 |
| 1457 | 3030 | Rue Chapja(TSL) | 23 |
| 1457 | 3040 | Rue de la Commune(TSL) | 28 |
| 1457 | 3041 | Chemin de la Maison Guillam(TSL) | 8 |
| 1457 | 3043 | Cours Gilles de Lérinnes(TSL) | 6 |
| 1457 | 3045 | Rue de la Cure(TSL) | 31 |
| 1457 | 3049 | Derrière Les Cortils(TSL) | 2 |
| 1457 | 3050 | Rue d'Enfer(TSL) | 79 |
| 1457 | 3052 | Les Fossés Quintin(TSL) | 6 |
| 1457 | 3055 | Chaussée de Huy(TSL) | 1 |
| 1457 | 3057 | Abbaye de Lerinnes(TSL) | 3 |
| 1457 | 3060 | Rue de Libersart(TSL) | 66 |
| 1457 | 3070 | Rue de Malpas(TSL) | 4 |
| 1457 | 3073 | Rue Marie au Broux(TSL) | 18 |
| 1457 | 3075 | Drève Marie-Thérèse(TSL) | 5 |
| 1457 | 3077 | Rue du Maïeur(TSL) | 19 |
| 1457 | 3080 | Rue du Moulin(TSL) | 26 |
| 1457 | 3083 | Rue de Nil(TSL) | 8 |
| 1457 | 3085 | Route d'Orbais(TSL) | 3 |
| 1457 | 3087 | Rue des Ourdons(TSL) | 17 |
| 1457 | 3088 | Chemin du Pont-Valériane(TSL) | 1 |
| 1457 | 3089 | Chemin du Pont de la Chasse(TSL) | 4 |
| 1457 | 3090 | Rue du Préa(TSL) | 12 |
| 1457 | 3095 | Rue Pré des Basses(TSL) | 3 |
| 1457 | 3097 | Pachis du Capitaine(TSL) | 5 |
| 1457 | 3100 | Rue Saint-Fromont(TSL) | 8 |
| 1457 | 3105 | Rue Saint-Lambert(TSL) | 68 |
| 1457 | 3110 | Rue Saiwère(TSL) | 9 |
| 1457 | 3115 | Rue de Sart(TSL) | 42 |
| 1457 | 3117 | Chemin de la Scierie(TSL) | 14 |
| 1457 | 3118 | Aux Sept Bonniers(TSL) | 4 |
| 1457 | 3120 | Rue de la Station(TSL) | 117 |
| 1457 | 3125 | Rue Fond des Saussalles(TSL) | 8 |
| 1457 | 3130 | Rue des Trois Tilleuls(TSL) | 13 |
| 1457 | 3135 | Rue Trou-Bigau(TSL) | 5 |
| 1457 | 3140 | Rue des Tumulus(TSL) | 6 |
| 1457 | 3145 | Rue des Verts Pacages(TSL) | 17 |
| | | Total | 754 |

Elections

La liste des électeurs arrêtée au 31 juillet 2012 par le Collège communal dans le cadre des élections communales et provinciales du 14 octobre 2012, se répartissait comme suit :

- | | | |
|----|--------------------------------------|-----------------|
| 1. | Section de Walhain-Saint-Paul : | 1.355 électeurs |
| 2. | Section de Perbais : | 551 électeurs |
| 3. | Section de Nil-Saint-Vincent : | 1.474 électeurs |
| 4. | Section de Tourinnes-Saint-Lambert : | 1.420 électeurs |

| |
|-----------------|
| 4.800 électeurs |
|-----------------|

Tableau comparatif :

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2012 |
|---|------|-------------|-------------|------|-------------|-------------|------|-------------|-------------|--------------|
| 1 | - | 1176 | 1183 | - | 1254 | 1260 | - | 1274 | 1305 | 1.355- |
| 2 | - | 525 | 524 | - | 535 | 528 | - | 517 | 524 | 551 |
| 3 | - | 1293 | 1298 | - | 1341 | 1340 | - | 1384 | 1380 | 1.474 |
| 4 | - | 1268 | 1294 | - | 1311 | 1325 | - | 1371 | 1386 | 1.420 |
| | - | 4262 | 4299 | - | 4441 | 4453 | - | 4546 | 4595 | 4800- |

*En 2001, 2002, 2005, 2008 et 2011 aucune liste électorale n'a été établie, puisque ces années n'ont pas connu d'élections.

FINANCES

Budget communal de l'exercice 2012 après modification budgétaire

| | | |
|-----------------------|---|-----------------------|
| ORDINAIRE | 2012 Recettes Dépenses | EXTRAORDINAIRE |
| 8.327.424,03 € | | 4.619.837,57 € |
| 6.702.601,48 € | | 4.456.168,16 € |
| 1.624.822,55 € | | 163.669,41 € |

Evolution des voies et moyens principaux

| Année | Revenu cadastral global | Fonds des communes |
|-------------|-------------------------|---------------------|
| 1995 | 91.296.470 FB | 15.047.058 FB |
| 1996 | 93.291.920 FB | 14.000.804 FB |
| 1997 | 95.527.030 FB | 13.284.786 FB |
| 1998 | 98.366.060 FB | 18.082.382 FB |
| 1999 | 103.241.260 FB | 18.002.506 FB |
| 2000 | 104.707.200 FB | 17.410.113 FB |
| 2001 | 106.969.160 FB | 16.426.829 FB |
| 2002 | 2.732.645 € | 422.850,30 € |
| 2003 | 2.813.248 € | 436.746,19 € |
| 2004 | 2.833.358 € | 443.667,39 € |
| 2005 | 2.880.657 € | 477.675,01 € |
| 2006 | 2.908.322 € | 440.964,30 € |
| 2007 | 2.975.974 € | 442.760,03 € |
| 2008 | 3.051.783 € | 692.933,75 € |
| 2009 | 3.133.608 € | 698.932,16 € |
| 2010 | 3.164.953 € | 699.144,81 € |
| 2011 | 3.245.672 € | 730.102,62 € |
| 2012 | 3.332.833 € | 764.031,67 € |

| |
|----------------------------|
| Fiscalité 2011-2012 |
|----------------------------|

Taxes additionnelles

| | |
|--------------------------------------|---------------|
| Additionnels à l'I.P.P. | 8 % |
| Additionnels au précompte immobilier | 2000 centimes |

Taxes communales

| | |
|--|---|
| <i>recouvrées par rôle</i> | |
| Taxe sur l'enlèvement des immondices | 35 € par personne de plus de 23 ans |
| Taxe sur les terrains de camping | 40 € par emplacement de 50 à 80 m ² |
| | 50 € par emplacement de 80 à 100 m ² (20 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage) |
| | 65 € par emplacement de 100 à 120 m ² (25 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage) |
| | 80 € par emplacement de plus de 120 m ² |
| Taxe sur les secondes résidences | 400 € par seconde résidence non établie dans un camping |
| | 50€ par seconde résidence établie dans un camping ou un logement d'étudiants |
| Taxe sur les agences bancaires | 150 € par poste de réception |
| Taxe sur les pylônes et mâts de diffusion | 4.000 € par pylône ou mât |
| Taxe sur les panneaux publicitaires fixes | 0,60 € par dm ² ou fraction de dm ² de superficie du panneau et par an |
| Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires "toutes boîtes" | 0,0111 € par exemplaire jusqu'à 10 grammes |
| | 0,0297 € par exemplaire au delà de 10 grammes et jusqu'à 40 grammes inclus |
| | 0,0446 € par exemplaire au delà de 40 grammes et jusqu'à 225 grammes inclus |
| | 0,08 € par exemplaire supérieurs à 225 grammes |
| Taxe sur les véhicules abandonnés | 600 € par véhicule isolé abandonné |
| Taxe sur les parcelles non bâties comprises dans un lotissement non périmé | 20 € par mètre courant de longueur de parcelle front voirie (60 € si Z.P.) - max 350 € par an et par parcelle (1500 € si Z.P.) |
| Taxe sur les immeubles inoccupés | 150 € par mètre courant de façade d'immeuble bâti ou partie d'immeuble bâti |
| Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau de distribution du gaz naturel | Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m |
| Taxe sur les mats d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité (pour 2012) | 12.500 € pour les mâts < 2,5 mégawatts 15.000 € pour les mâts entre 2,5 et 5 mégawatts 17.500 € pour les mâts > 2,5 mégawatts |
| Taxe sur les mines, carrières et sablières situées en zone d'extraction au plan de secteur | Part fixe + part variable : Un forfait de 70.000 € par mine, carrière ou sablière Un montant de 10 € par are de zone d'extraction exploité sur le territoire communal, tout are |

| | |
|--|--|
| | entamé étant dû en entier |
| <i>recouvrées au comptant</i> | |
| Taxe sur les inhumations, dispersions de cendres et mises en columbarium | 250 € par inhumation, dispersion des cendres ou mises en columbarium |
| Taxe de remboursement sur les travaux de raccordement d'immeubles au réseau d'égouts | Prix coûtant |

| | |
|--|---|
| <i>recouvrées au comptant</i> | |
| Taxe sur la délivrance de documents administratifs | 2,50 € par pièce d'identité électronique (compte non tenu du coût de fabrication (10 €) 1,25 € par pièce d'identité pour enfant de moins de 12ans délivrée sur support papier 12,50 € par nouveau passeport (compte non tenu du coût de la procédure d'urgence sollicitée) 1,50 € par autre document de toute nature (extraits, autorisations) 0,10 € par photocopie en noir et blanc 0,20 € par photocopie en couleurs 5 € par renseignement communiqué dans le cadre d'une recherche généalogique 1,50 € par document soumis à la légalisation de signatures 50 € par demande de certificat urbanisme n°1 ou par déclaration urbanistique préalable 100 € par demande pour travaux minime importance, acte de division, renseignement urbanisme avec étude approfondie 150 € par demande pour certificat urbanisme n° 2, permis d'urbanisme ou socio-économique |

Redevances

| | |
|---|---|
| Redevance sur la conservation des véhicules saisis par la police | 110 € par enlèvement + garde du véhicule : a) camion : 10 € par jour ou fraction de jour b) voiture : 5€ par jour ou fraction de jour c) motocyclette et cyclomoteur : 2,50 € par jour ou fraction de jour |
| Redevance sur la demande d'autorisation d'activités soumis à permis d'environnement | 500 € par permis d'environnement de classe 1 50 € par permis d'environnement de classe 2 650 € par permis unique de classe 1 150 € par permis unique de classe 2 20 € par déclaration de classe 3 |
| Redevance sur le régime des sacs-poubelles payants | 1 € par sac poubelle de 60 litres 0,60 € par sac-poubelle de 30 litres |

| | |
|--|--|
| Redevance sur la vente aux particuliers des fiches touristiques et de la carte des voiries de la Commune | 3 € par exemplaire de la carte ou de la collection des fiches |
| Redevance pour l'enlèvement des versages sauvages | 80 € par déchets de moins de 0,2 m ³ 400 € par déchet de plus de 0,2 m ³ |
| Redevance pour les activités extrascolaires | 40 € par enfant et par semaine de plaines communales de vacances 30 € à partir du 3 ^{ème} enfant d'une même famille par semaine de plaines 4€ (pour 2012) et 5€ (pour 2011) par séance pour les activités du mercredi après-midi encadrées par un extérieur rémunéré 15€ par séance (pour 2012) pour les stages complémentaires aux plaines encadrés par un extérieur rémunéré |
| Redevance pour la demande de permis de lotir | 120 € par lot |
| Redevance pour le raccordement particulier au réseau d'aqueduc | 250 € par raccordement délivré |
| Redevance pour l'usage du caveau d'attente | 25 € par mois |
| Redevance pour occupation du domaine public par placement de loges foraines et loges mobiles | 3 € par fête foraine et par m ² ou fraction de m ² occupé |
| Redevance pour la mise à disposition des salles communales, matériel de fêtes et signalisation | Chalet du Tram: 50 € par jour Maison Saint-Joseph : 50 € par jour Centre Jadinon: 50 € par jour Le Seuciau: 50 € par jour Réfectoire de Perbais: 75 € par jour Réfectoire de Walhain: 100 € par jour Les Cortils : 150 € par jour Les Boscailles salle seule: 150 € par jour Les Boscailles salle et cuisine: 250 à 400 € par jour Les Boscailles bâtiment entier: 500 à 600 € par jour Activités culturelles ou sportives payantes (toute salle seule) : 10 € par heure Activités commerciales, lucratives ou autres (toute salle seule) : 15 € par heure Caution: 50 € |
| Redevance pour la concession de sépultures | 250 € par concession (habitant de la commune) 500 € par concession (non habitant de la commune) 1200 € par occupation d'un caveau communal pour 2 personnes pour une durée de 50 ans 600 € par occupation d'un colombarium pour 2 personnes pour une durée de 50 ans |
| Redevance pour services offerts au sein des écoles communales | 3,00 € par repas chaud avec potage (maternelles) 3,25 € par repas chaud avec potage (primaires) 0,50 € par bol de soupe sans repas chaud (maternelles et primaires) |

| | |
|---|---|
| | 0,50 € de l'heure par élève gardé de 16h à 18h 5 € de heure par élève gardé après 18h 1 € par élève pour le transport au bassin de natation aller/retour 2 € par élève pour l'entrée au bassin de natation 1 € par élève pour l'étude surveillée |
| Redevance pour la collecte saisonnière de déchets verts auprès de certaines catégories d'habitants | 5€ par contenant vidangé |
| Redevance pour la mise à disposition de mini-kits d'élevage de coccinelles | 5 € par mini-kit |
| Redevance pour la fourniture de pochettes de protection pour cartes d'identité électronique | 0,40 € par pochette |
| Redevance pour l'occupation lucrative du domaine public ou privé de la Commune | 25 € par installation et par jour en cas d'occupation régulière ou continue 75 € par installation en cas d'occupation ponctuelle (Redevance max. = 500 €/an) |
| Redevance pour la fourniture de boissons et de petites restaurations par la Commune lors de certains événements ou festivités | 1 € par verre d'eau non pétillante 1,5 € par verre ou tasse et 6 € par conditionnement de 1 litre pour les bières de table, limonade, café et autres boissons non alcoolisées 2 € par verre et 12 € par conditionnement de 75cl pour les bières spéciales, vin, mousseux et autres boissons alcoolisées 2 € par unité pour les collations préemballées, portions de tartes et autres petites restaurations similaires 2,5 € par unité pour les sandwiches garnis et autres petites restaurations nécessitant une préparation |
| Redevance pour certaines prestations des ouvriers communaux et pour la délivrance de matériaux issus du service des travaux | a) Taille ou élagage de haies ou taillis bordant le domaine public : - Pour chaque ouvrier : 25 € par heure de travail ; - Pour chaque machine : 60 € par heure d'utilisation. b) Enlèvement d'éléments privés présents sur le domaine public : - Pour chaque ouvrier : 25 € par heure de travail ; - Pour chaque machine : 60 € par heure d'utilisation ; - Pour chaque camion : 60 € par heure d'utilisation ; - Pour les matériaux enlevés : 80 € par tonne. c) Transport de personnes en bus communal <u>sans</u> chauffeur : 1 € par kilomètre parcouru. d) Transport de personnes en bus communal <u>avec</u> chauffeur : 25 € par heure de prestation e) Affichage sur les panneaux situés le long des voies publiques : 3 € par affiche apposée f) Délivrance de pavés porphyres <u>sans</u> dépôt asphaltique : 0,5 € par pavé g) Délivrance de pavés porphyres <u>avec</u> dépôt asphaltique : 0,3 € par pavé |

| |
|---|
| h) Délivrance de sel de déneigement : 05 € par kilo |
|---|

| | |
|--|--|
| Redevance relative à la collecte saisonnière des tontes de pelouses sur demande de certaines catégories d'habitants. | 5 € par contenant vidangé |
| | |
| Redevance relative à la collecte bisannuelle des tailles de branches sur demande des habitants. | 15 € le 1 ^{er} m3 de branchages et 10 € par m3 supplémentaire avec un maximum de 3 m3 par collecte. |

Compte de l'exercice 2011 (en euros)

Comptabilité budgétaire :

| ORDINAIRE | Recettes Dépenses | EXTRAORDINAIRE |
|----------------------------------|----------------------|----------------------------|
| 7.802.720,63 € 6.010.591,86 € | | |
| 1.792.128,77 (BONI) | | 3.429.230,46 (BONI) |

Comptabilité générale :

| Résultat d'exercice : | | | |
|-----------------------|--------------|-------------|-----------------------|
| 1995 | - 15.245.344 | 2003 | 1.173.433,15 € |
| 1996 | 26.224.219 | 2004 | 804.042,13 € |
| 1997 | 3.077.650 | 2005 | 709.953,21 € |
| 1998 | 15.590.245 | 2006 | 360.962,85 € |
| 1999 | 16.200.397 | 2007 | 581.118,50 € |
| 2000 | 1.999.786 | 2008 | 1.254.989,83 |
| 2001 | 44.126.351 € | 2009 | 566.215,87 € |
| 2002 | 725.711,95 € | 2010 | 426.883,69 € |
| | | 2011 | 1.233.574,92 € |

Cadastre

| | | |
|--------------------------|---------------------|------------------------------|
| Contenance globale | 3.793 ha 53 a 51 ca | R.C.Total : 3.164.953 € |
| Contenance imposable | 3.624 ha 03 a 68 ca | 3.646 ha 98a 54 ca |
| Contenance non imposable | 22 ha 94 a 86 ca | (rues, chemins, cours d'eau) |
| Contenance non cadastrée | 146 ha 54 a 97 ca | (rues, chemins, cours d'eau) |

5. CONTENTIEUX - ASSURANCES

Actions en défendant

- **Affaire Antoine DALEMONT / Communauté française / Commune de WALHAIN**
 (Action en dommages et intérêts contre la suppression rétroactive de la subvention-traitement du plaignant suite à sa démission d'office de ses fonctions dans l'enseignement communal) – Assignation de la Communauté française et de la Commune de Walhain en date du 4 décembre 1992 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles et introduction de plusieurs recours devant le Conseil d'Etat – Arrêts du Conseil d'Etat rendus les 30 décembre 1992, 24 février 1997 et 23 novembre 2001 rejetant les recours en annulation contre les délibérations du Conseil communal ou annulant les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française invalidant lesdites délibérations – Tenue de plusieurs réunions de conciliation entre les parties – Sans suite actuellement.
- **Affaire VAN ERMEN et PAYS / Patrick HAUBRUGE / Commune de WALHAIN**
 (Action en dommages et intérêts contre le respect d'un ordre d'interruption de travaux exécutés sans permis) – Jugement du Tribunal de Première Instance de Nivelles rendu le 8 février 2000 – Arrêt de la Cour d'Appel de Bruxelles rendu le 20 mars 2008 réformant le premier jugement en ce qu'il admet une moins-value immobilière engendrée pour les époux Van Ermen du fait de la construction de M. Patrick Haubruge et confirmant le premier jugement en ce qu'il ordonne une mesure d'instruction mixte – Jugement partiel du Tribunal de Première Instance de Nivelles rendu le 12 juin 2009 – Audience de vue des lieux sur place le 21 septembre 2009 – Jugement du Tribunal de première instance de Nivelles rendu le 18 juin 2010 en faveur de M. Van Ermen et mettant la Commune hors de cause – Requête en appel introduite par M. Patrick Haubruge en date du 20 septembre 2010 – Procès-verbal de l'audience de la Cour d'appel du 14 octobre 2010 – Conclusions additionnelles déposées par la Commune en date du 15 août 2011 – En cours.
- **Affaire FRISQUE-GRUSELLE / Emile DELMARCELLE / Commune de WALHAIN**
 (Constat d'infraction au permis d'urbanisme délivré le 2 juin 1999 par le Collège communal à M. et Mme Frisque-Gruselle pour la construction d'un bâti rue de Sart) – Procédure pénale introduite par la Région wallonne suite à l'arrêt du Conseil d'Etat rendu le 30 mars 2006 sur recours de leur voisin annulant le permis délivré – Nouveau permis d'urbanisme délivré par le Collège communal le 25 avril 2012 pour la régularisation de ladite bâtisse – Audience de plaidoiries fixée au 14 janvier 2013 – En cours.
- **Affaire Patrick LEMAIGRE et consorts / Commune de WALHAIN / Gauthier VERHAMME**
 (Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre un permis d'urbanisme délivré le 19 août 2009 par le Collège communal à M. Gauthier Verhamme pour la pose d'une clôture, la construction d'un abri pour cheval et la réalisation d'un empiérement pour accéder à sa parcelle) Requête en annulation introduite par trois voisins en date du 7 juin 2010 – Requête en intervention introduite par M. Gauthier Verhamme en date du 23 juillet 2010 – Observations du Collège communal transmises le 24 août 2010 – Mémoire en réponse déposé par la partie intervenante en date du 6 octobre 2010 – Mémoire en réplique déposé par la partie requérante en date du 3 novembre 2010 – Rapport de l'Auditeur daté du 20 avril 2012 concluant au rejet de la requête en annulation – Dernier mémoire déposé par la partie requérante en date du 29 mai 2012 – Dernier mémoire de la Commune transmis le 22 mai 2012 faisant sien les conclusions de l'Auditeur – Audience publique en date du 22 novembre 2012 – Arrêt rendu le 12 décembre 2012 rejetant la requête en annulation – Affaire close.
- **Affaire MOBISTAR / Commune de WALHAIN**
 (Contestation par l'opérateur susmentionné du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2011) – Requête en annulation introduite par la partie adverse en date du 8 février 2012 – Audience d'introduction du 12 mars 2012 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles – Conclusions déposées par la Commune en date du 3 août 2012 – Conclusions déposées par la partie adverse en date du 2 novembre 2012 – Audience de plaidoiries fixée au 13 mai 2013 – En cours.
- **Affaire SIT MEDIA / Commune de WALHAIN**
 (Contestation par l'opérateur susmentionné du règlement de taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaire pour l'exercice 2010) – Requête en annulation introduite par la partie adverse en date du 20 mars 2012 – Audience d'introduction du 23 avril 2012 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles – Conclusions déposées par la Commune en date du 7 septembre 2012 – Conclusions déposées par la partie adverse en date du 30 novembre 2012 – Audience de plaidoiries fixée au 17 juin 2013 – En cours.

Affaire Fondation MAHARISHI / Commune de WALHAIN

(Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre la délibération du Conseil communal en sa séance du 23 janvier 2012 portant adoption provisoire du schéma de structure communal) Requête en annulation introduite par la Fondation Maharishi en date du 11 avril 2012 – Mémoire en réponse déposé par la Commune en date du 11 juillet 2012 – Mémoire en réplique déposé par la partie requérante en date du 10 septembre 2012 – Rapport de l'Auditeur daté du 2 octobre 2012 concluant au rejet de la requête en annulation – Audience de plaidoiries fixée au 21 février 2013 – En cours.

Actions en demandant

- **Affaire Commune de WALHAIN / Région wallonne (coût-vérité des déchets)**
 (Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre l'arrêté ministériel du 28 novembre 2011 confirmant l'arrêté ministériel du 17 novembre 2010 refusant à la Commune de Walhain une subvention en matière de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2008) Requête en annulation déposée le 27 janvier 2012 suivant la décision du Collège communal en sa séance du 11 janvier 2012 – Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 27 février 2012 – Mémoire en réponse de la Région wallonne déposé le 24 avril 2012 – Mémoire en réplique de la Commune déposé le 26 juin 2012 – En cours.
- **Affaire Commune de WALHAIN / Région wallonne / Société ALTERNATIVE GREEN**
 (Recours en annulation et suspension auprès du Conseil d'Etat contre l'arrêté ministériel du 23 janvier 2012 modifiant le permis unique délivré le 17 août 2011 à la Société Alternative Green pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien aux lieux-dits Baudecet et Diquet sur les communes de Gembloux et Walhain) Requête en suspension et en annulation déposée le 23 mars 2012 suivant la décision du Collège communal en sa séance du 21 mars 2012 – Rapport de l'Auditeur daté du 26 avril 2012 concluant au rejet de la requête en suspension – Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 29 mai 2012 – Arrêt rendu le 29 juin 2012 rejetant la requête en suspension – Mémoire en réponse de la Région wallonne déposé le 4 septembre 2012 – Mémoire en intervention de la Société Alternative Green déposé le 14 septembre 2012 – Mémoire en réplique de la Commune déposé le 5 novembre 2012 – Rapport de l'Auditeur daté du 27 novembre 2012 soulevant d'office un moyen d'ordre public et concluant à l'annulation de l'arrêté attaqué pour vice de procédure – En cours.
- **Affaire Commune de WALHAIN / Région wallonne (révision du plan de secteur)**
 (Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juillet 2012 adoptant définitivement la révision partielle du plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez (planche 40/2) portant sur l'inscription d'une zone d'extraction au lieu-dit « Les Turlottes », d'un périmètre de réservation pour la réalisation d'une voirie de liaison, de zones naturelles, de zones agricoles et d'une zone d'habitat sur le territoire des communes de Chaumont-Gistoux et Walhain) Requête en annulation déposée le 27 novembre 2012 suivant la décision du Collège communal en sa séance du 17 octobre 2012 – Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 12 novembre 2012 – En cours.

Assurances

Gestion des 52 polices d'assurance couvrant (*) :

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|------|------|------|------|------|
| • La responsabilité civile générale de la Commune (protection juridique, défense civile et pénale, réparation des préjudices) | 1 | 1 | 6 | 7 | 6 |
| • La responsabilité civile relative aux bâtiments accessibles au public : | // | // | // | // | // |
| • Les accidents du travail des Membres du Collège : | // | // | // | // | // |
| • Les accidents corporels des conseillers communaux : | // | // | // | // | // |
| • Les accidents du travail : | 4 | 6 | 2 | 5 | 1 |
| • Les accidents scolaires : | 21 | 17 | 11 | 15 | 19 |
| • Les effets personnels des élèves : | // | // | // | // | // |
| • Les bâtiments communaux : | 3 | 2 | 2 | // | // |
| • Le charroi automobile : | // | 2 | 2 | 2 | 1 |
| • Mission de service | | | | 1 | // |

(*) Il est à noter que l'aboutissement de certains dossiers prend quelquefois plusieurs années.

6. URBANISME – LOGEMENT

Dossiers traités

| | | |
|--|---------------------------|------------|
| Certificats d'urbanisme n°1 (CU1) introduits : 4 (2 en cours) | délivrés : | 2 |
| Certificats d'urbanisme n°2 (CU2) introduits : 0 | délivré : | 0 |
| Permis d'urbanisation (nouveau libellé permis de lotir depuis le 1 ^{er} septembre 2010) (en cours) | | 1 |
| Permis de lotir et modification de permis de lotir délivrés en 2012 (PL) | | 1 |
| Péremption de permis de lotir (PL) | | 2 |
| Permis de lotir et modification de permis de lotir (en cours) (PL) | | 0 |
| Permis de lotir « abandonné » (PL) | | 0 |
| Autorisation de dresser des plans (avis pour la Gouverneure) | | 1 |
| | | |
| Permis d'urbanisme délivrés en 2012 (PB) : | | 68 |
| Permis d'urbanisme (en cours de traitement) (PB) : | | 34 |
| <i>Permis retiré suite à suspension par le Fonctionnaire délégué :</i> | | 0 |
| <i>Permis refusé :</i> | | 0 |
| Dossiers entrés en recours au Gouvernement (<i>par la commune</i>) (PB) | | 0 |
| Déclarations urbanistiques préalables (DUP) | | 5 |
| Dossiers d'urbanisme (PB PT)/environnement enquête publique délivrés 2012 | | 37 |
| Dossiers d'urbanisme (PB PT)/environnement enquête publique introduits 2012 (en cours) | | 23 |
| Permis d'urbanisme délivrés par le Fonctionnaire délégué art. 127 (aucun par le Ministre) | | 5 |
| <i>Permis refusé :</i> | | 2 |
| Permis de « minime importance » introduits (PT) : 38 (6 en cours) | délivrés : | 32 |
| Demandes d'abattage d'arbres introduits (ABAT) : 13 | délivrés : | 13 |
| Permis de raccordement à l'égouttage (RA) introduits : | | 42 |
| Autorisation Députation Permanente (<i>ponceau</i>) | | 1 |
| Actes de division (DIV) | | 39 |
| Renseignements notariaux (et +/- 30 dossiers qui n'ont pu être traités) | | 167 |
| Demandes de principe introduites en 2012 (PRI) | | 21 |
| Permis d'environnement classe 2 (PE2) | (1 en cours) (0 délivré) | 3 |
| Permis d'environnement classe 1 (PE1) | (0 en cours) (0 délivré) | 0 |
| Déclarations d'environnement classe 3 : 36 introduits (1 en cours de traitement) recevables : | | 34 |
| Permis Unique (urbanisme et environnement classe 2) (PU2) | (2 en cours) (2 délivrés) | 4 |
| Permis Unique (urbanisme et environnement classe 1) (PU1) <i>Alternative Green (GEWA2) parc éolien délivré 17 août 2011 – recours – délivré par arrêté ministériel le 23 janvier 2012</i> | (0 en cours) (1 délivré) | 1 |
| Enquêtes communes limitrophes | | 20 |
| Etude d'incidences sur l'Environnement (EIE) | | 0 |

Permis d'urbanisme délivrés par le Fonctionnaire délégué

1. L'Administration communale de Walhain, a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué de l'Urbanisme, le 18 juillet 2012, un permis d'urbanisme pour le placement d'un terrain multisports, sis Place du Tram(Nil) à 1457 Walhain.
2. L'Administration communale de Walhain, a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué de l'Urbanisme, le 28 août 2012, un permis d'urbanisme pour la rénovation et extension d'une école communale (Perbais), sise Grand'rue 45 à 1457 Walhain.
3. L'Administration communale de Walhain, a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué de l'Urbanisme, le 7 août 2012, un permis d'urbanisme pour le placement de deux modules de jeux pour enfants, sis Rue Chapelle Ste Anne(Walhain) à 1457 Walhain.

4. L'Administration communale de Walhain, a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué de l'Urbanisme, le 15 octobre 2012, un permis d'urbanisme pour le dépôt d'une citerne de gaz propane d'une contenance de 1600 litres, sise Chaussée de Namur 27(Nil) à 1457 Walhain.
5. M. N. CORDIER pour NOTRE MAISON srl s'est vu refuser par le Fonctionnaire délégué de l'Urbanisme, le 27 novembre 2012, le permis d'urbanisme demandé pour la construction d'un immeuble à appartements, sis Rue Chèvequeue à 1457 Walhain.
6. Mme. G. PIRET pour la Fabrique d'Eglise St Martin s'est vu refuser par le Fonctionnaire délégué de l'Urbanisme, le 22 octobre 2012, le permis d'urbanisme demandé pour la construction d'un nouveau presbytère, sis Place St-Martin à 1457 Walhain. – le demandeur a introduit un recours. En cours.
7. M. E. GIRBOUX, a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué de l'Urbanisme, le 30 octobre 2012, le permis d'urbanisme pour la construction d'un hangar industriel de stockage, sis Grand'route à Mont-St-Guibert et Walhain.

E.I.E. et permis unique de classe 1

Permis unique de classe 1 et Etude d'Incidences sur l'Environnement :

Par suite du refus de sa première demande, la société **Alternative Green** a **introduit une seconde demande de Parc éolien**. La réunion d'information préalable (RIP) a eu lieu le 8 septembre 2010 à Grand-Leez (nommé GEWA2) et le permis unique a été octroyé le 17 août 2011.

La Commune de Walhain a introduit auprès du Ministre HENRY, comme d'autres citoyens et comme le collège communal de Gembloux, un recours contre la décision d'octroi du permis unique classe 1 pour « la construction et l'exploitation du Parc éolien Walhain Ernage » (nommé GEWA2) par la société Alternative Green. *Vous pourrez lire la suite au chapitre 5 « Contentieux »*

Sablères de Chaumont : par suite de l'Arrêté du Gouvernement wallon pour la mise en révision du plan de secteur de Wavre-Jodoigne-Perwez, en vue d'ajouter une extension à la zone d'extraction située au lieu dit « les Turlutttes », deux séances publiques ont été organisées (13 janvier et 24 février 2010), visant à synthétiser les réclamations des citoyens suite à l'enquête publique. Cette dernière a été officiellement clôturée par le Collège le 17 février 2010 ; la CCATM s'est ensuite réunie le 10 mars 2010 pour rendre un avis formel et les décisions finales ont été prises par le Conseil communal en sa séance du 24 mars 2010. Le Collège a adressé au Ministre HENRY un courrier recommandé (30 mars 2010) reprenant l'ensemble des pièces du dossier.

Le 2 mai 2011 nous est parvenu un courrier du Ministre HENRY contenant les conclusions de l'étude du bureau PISSART concernant les itinéraires alternatifs proposés A et B, ainsi que l'avis intégré de la DGO1 (ex-MET). Le Ministre signale qu'il sollicite l'avis de la CRAT et du CWEDD (Conseil wallon de l'environnement pour le développement durable). Le collège communal par un courrier du 14 septembre 2011 a sollicité une réunion auprès du Ministre HENRY.

Adoption définitive par parution au Moniteur Belge du 28 septembre 2012 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juillet 2012 adoptant définitivement la révision partielle du plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez (planche 40/2) portant sur : « L'inscription d'une zone d'extraction au lieu-dit « Les Turlutttes », d'un périmètre de réservation pour la réalisation d'une voirie de liaison, de zones naturelles, de zones agricoles et d'une zone d'habitat sur le territoire des communes de Chaumont-Gistoux et Walhain ». *Vous pourrez lire la suite au chapitre 5 « Contentieux ».*

Nouveaux arrêtés principaux parus et applicables

Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE) : plusieurs modifications, dont les principales suivantes :

- o *L'AGW des 10 mai 2012 (performance énergétique des bâtiments), 28 juin 2012 et 29 octobre (Nature 2000) ;*

La dernière coordination officieuse du Code est celle du 12 novembre 2012.

Nouvelles conditions sectorielles et intégrales pour les permis d'environnement et les classes 3.

Patrimoine

Une procédure de classement éventuel du Hameau de Saint-Paul (classement provisoire et protection du site d'octobre 2006 à octobre 2007) a été entamée. Faute d'avis du Collège provincial et de la Commission des Monuments et Sites, la procédure de demande de classement restait bloquée à l'administration centrale du Patrimoine à Jambes. Un courrier de l'administration daté du 10 décembre 2009 a toutefois relancé la procédure, en rappelant au président de la CRMS que celle-ci était tenue de rendre un avis, même en l'absence de l'avis de la Province. Ce dossier ne fait l'objet d'aucune suite à ce jour.

Liste des haies et arbres remarquables mise à jour transmise vers la DGO-4 SPW suivant dispositions contenues dans l'article 268 du CWATUPE.

Schéma de structure communal (SSC)

L'avenant à la convention initiale liant la Commune à l'auteur de projet (JNC-AWP) a été approuvé par le Conseil communal du 30 mars 2009 ; cet avenant a permis à l'auteur de projet de redéfinir certaines options du projet, en concertation avec le Collège, et de finaliser la phase de propositions concrètes du SSC.

Un Comité d'accompagnement de la convention s'est réuni, le 18 mars 2009, avec les responsables administratifs de la Région, parmi lesquels le Fonctionnaire délégué. Lors de cette réunion, le Fonctionnaire délégué a émis plusieurs remarques qui ont été intégrées comme modifications aux plans par l'auteur de projet. Globalement, les options et les mesures d'aménagement ont cependant été approuvées provisoirement, tant par le Collège que par l'administration régionale.

Par la suite, une méthodologie d'analyse du projet de SSC a été définie par un groupe de travail au sein de la CCATM qui a entamé l'examen du projet à partir du 28 septembre 2009. Le 29 mars 2010, la CCATM a soumis le projet de Schéma de structure communal sous la forme d'un tableau de synthèse des recommandations relatives aux mesures d'aménagement. Une discussion et une analyse des amendements relatifs à la question de la densité (nombre de logements à l'ha) ont suivi.

Le projet a ensuite été soumis pour avis à l'Agence Wallonne pour le Paysage et l'Environnement (JNC-AWP) et transmis au Collège communal. Il a ensuite été soumis au Conseil communal du 8 décembre 2010 et adopté provisoirement avant la mise à l'enquête publique.

La Commune a reçu de la DGO4 (Aménagement du Territoire...), la promesse ferme de subside équivalant à 80 % du montant des honoraires de l'auteur de projet (JNC-AWP).

L'enquête publique s'est déroulée du 4 février 2011 au 7 mars 2011 et une réunion citoyenne a été organisée dans chaque entité de la commune.

L'enquête a soulevé 34 courriers qui ont été analysés par l'auteur de projet et le Collège. Des adaptations ont été apportées au SSC et une réunion a été organisée dans le but de consulter les réclamants et de présenter les éventuelles adaptations.

Le Conseil communal a approuvé définitivement le SSC en séance du 23 janvier 2012.

Programme communal de développement rural (PCDR)

Le Programme communal de développement rural (PCDR) est une opération dans laquelle tous les volets de développement de la commune (économie, social, environnement, agriculture, etc.) sont pris en compte en prévoyant leurs effets et leurs retombées.

Un cahier des charges relatif à l'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural a été approuvé par le Conseil communal du 28 juin 2009. Les quatre bureaux d'études soumissionnaires qui avaient remis offre dans les formes et délais prescrits ont été contactés pour savoir si leur offre restait valable, malgré les modifications du cahier des charges demandées par le Ministre en charge de la tutelle sur les pouvoirs locaux. Tous les quatre ont répondu par l'affirmative.

Le 25 août 2010, le Collège communal a attribué le lot 1 « Auteur de projet » au bureau d'étude AWP+E pour l'élaboration du Programme communal de Développement rural de Walhain. Le 27 novembre 2010, il a attribué le lot 2 concernant le processus participatif au même bureau d'étude.

Le Conseil communal de Walhain, en sa séance du 8 décembre 2010, a approuvé la constitution du quart politique de la CLDR (Commission locale de Développement rural).

Quatre réunions citoyennes, une dans chaque entité de la Commune, ont permis de présenter le projet de PCDR. Un appel à la candidature a été fait en parallèle pour la création de la CLDR. Trente et une candidatures ont été reçues.

Le Conseil communal de Walhain, en sa séance du 20 juin 2011, a approuvé la constitution de la CLDR comprenant 15 membres effectifs et autant de suppléants (hors quart communal déjà constitué).

Est désignée en date du 8 décembre 2010, en tant que **Présidente** de la Commission locale de Développement rural : Mme Isabelle DENEFF-GOMAND ;

- Sont désignés en qualité de **membres du quart communal** de la Commission locale de Développement rural :

| | Membre effectif | Membres suppléants |
|---|------------------------|---------------------------|
| 1 | Isabelle DENEFF-GOMAND | Nicole THOMAS-SCHLEICH |
| 2 | Laurence SMETS (E) | Yves BAUWENS (S) |
| 3 | Agnès NAMUROIS (E) | Olivier LENAERTS (S) |
| 4 | André LENGELE (E) | Hugues LEBRUN (S) |
| 5 | Marcel BOURLARD (E) | Christian REULIAUX (s-E) |

- Sont désignés en qualité de **membres effectifs ou suppléants** de la Commission locale de Développement rural :

| | Membre effectif | Membres suppléants |
|----|--------------------------------|---------------------------|
| 1 | Nicolas THOMAS (E) | Ekkehard STARCK (S) |
| 2 | Yannick DEWAELE (E) | Stéphane DELFOSSE (S) |
| 3 | Geoffrey EWBank (E) | Jean-Luc GILOT (S) |
| 4 | Etienne HUYBENS (E) | Stéphane LALOUEX (S) |
| 5 | Charles-Philippe DE BURLET (E) | Joseph VERHEYDEN (S) |
| 6 | Frederik LANGHENDRIES (E) | Yves BERTHOLET (S) |
| 7 | Fabienne BILTERIJS (E) | Damien MARY (S) |
| 8 | Alexia BOUCAU (E) | Mireille SANSDRAP (S) |
| 9 | Philippe STRAPART (E) | Robert OLBRECHTS (S) |
| 10 | Xavier FANNA (E) | Dominique FINFE (S) |
| 11 | Pascal FROMENT (E) | Grégoire WUILLAUME (S) |
| 12 | Sébastien LACOURT (E) | Nadine GRAUWELS (S) |
| 13 | Alexis NUYT (E) | Emmanuel CHALMAGNE (S) |
| 14 | Francine KEKENBOSCH (E) | Monique JONCKERS (S) |
| 15 | Stéphanie BOVY (E) | Catherine RONSE (S) |

Autres participants :

M. Alain WAFFLARD, invité

M. Jean-Pierre Van PUymbrouck, invité

Secrétaire : Mme Nathalie VAESKEN, Secrétaire de la CLDR.

Réunions officielles organisées en 2012 :

Réunion n° 1 – 12 janvier 2012 :

- Approbation du texte concernant les défis et objectifs de l'Opération de Développement Rural, et des pistes d'actions ;
- Préparation des réunions citoyennes de février et mars ;

Réunion n° 2 – 30 mai 2012 :

- Acter la démission d'un membre ;
- résultats de l'information / consultation à la population ;
- préparation des réunions en groupe de travail (par village) pour juin 2012;
- création du groupe « d'observateur Agenda 21 Local » ;
- programmation de la prochaine réunion le 20 juin 2012 ;

Réunion n° 3 – 11 juin 2012 & réunion 4 – 14 juin 2012 :

- Travail par groupe en vue de l'élaboration des fiches projets.

Réunion n°5 – 20 juin 2012 :

- Retour après les réunions en groupes de travail.
- Priorisation des projets.

Plan Communal d'Aménagement « W-01 » dit « de Perbais »

Le Conseil communal, en sa séance du 26 janvier 2009, a approuvé le choix de l'auteur de projet, M. Polet, Atelier d'Architecture et d'Urbanisme de Malèves ainsi que la convention liant la Commune et l'auteur de projet. Le plan de situation **de fait**, accompagné d'un reportage photos a été déposé le 8 juin, réceptionné après corrections le 25 juin, et présenté au Collège du 1^{er} juillet 2009.

L'étude des éléments nécessaires à l'établissement de la situation **de droit** a été réalisée conjointement par l'auteur de projet et les services communaux durant l'été. Les remarques des services Travaux et Urbanisme ont été transmises fin d'année à l'auteur de projet pour qu'il les intègre.

M. Joseph Polet, lors du Collège communal du 25 août 2010, a présenté une esquisse de synthèse, reprenant la plupart des remarques formulées précédemment, à la suite de quoi, le projet a été approuvé pour une prochaine présentation au Fonctionnaire délégué.

Le 19 octobre 2011, M. Joseph Polet a présenté une esquisse d'avant projet au Fonctionnaire délégué M. Radelet et à Mme Vanschepdael de la DGO4-commission de suivi.

L'avant-projet de PCA de Perbais a été présenté à la CCATM le 12 décembre 2011.

En parallèle, la Commune a lancé une procédure d'acquisition d'une parcelle de terrain rue du Muguet à Perbais en vue d'en faire un espace vert ouvert au public. Le Conseil communal, en sa séance du 19 décembre 2011, a approuvé le principe de l'acquisition forcée de ce terrain pour cause d'utilité publique.

L'auteur de projet a présenté la situation existante et les options planologiques de l'avant-projet de Plan Communal d'Aménagement de Perbais au Conseil communal, en séance du 23 janvier 2012.

Le Collège et l'auteur de projet ont organisé une réunion publique d'information pour la présentation de la phase avant-projet (plan de destination) en date du 16 février 2012 pour les habitants de Perbais.

Des difficultés particulières liées à la proximité de l'élaboration d'un PCAR par la Commune de Chastre sur l'ancien site de la Sucrerie ont entraîné des délais importants pour :

- Arriver à définir des vues communes sur l'aménagement du parc Pourvoyeur ;
- Déterminer le choix de la structure de la rue de la Sucrerie (voirie commune) ;
- Mettre en place la nature des espaces publics liés aux 2 communes ;
- Définir des objectifs en matière de densité ;
- Tenter d'établir les sens de circulation ;

Pour répondre à de nouvelles questions soulevées par les densités importantes dans le projet de PCAR de Chastre, la Commune de Walhain a fait procéder, pour Perbais, à une étude de mobilité. Cette étude de mobilité a été réalisée par le Bureau Planeco et réalisée le 27 mars 2012.

Considérant que l'arrêté ministériel du 20 avril 2010 détermine un délai d'élaboration du PCA de trois ans maximum pour l'obtention d'un subside, soit le 20 avril 2013, vu des différentes étapes encore à réaliser et compte tenu du retard accumulé en raison de la proximité du PCAR de Chastre, ce délai pour l'entrée en vigueur du PCA de Perbais n'était manifestement plus réalisable. Un délai supplémentaire de 18 mois a été sollicité auprès des autorités régionales subsidiaires, le 11 décembre 2012.

Un accusé de réception nous est parvenu le 19 décembre 2012.

Commission consultative d'Aménagement du territoire et de Mobilité (depuis le 18 octobre 2007) - CCATM

- Est désigné, depuis la mise en place de la CCATM le 18 octobre 2007, le **Président** de la Commission consultative aménagement du territoire et mobilité : M. Luc POELMANS ;
- Sont désignés en qualité de **membres du quart communal** de la Commission consultative aménagement du territoire et mobilité :

| | Membre effectif | Premier suppléant | Second suppléant |
|---|---|--|--|
| 1 | M. Olivier LENAERTS (Majorité) | Mme André MOUREAU- DELAUNOIS (Majorité) | M. Yves BAUWENS (Majorité) |
| 2 | Mme Isabelle DENEFF- GOMAND (Majorité) | M. Jean-Marie GILLET (Majorité) | M. Raymond FLAHAUT (Majorité) |
| 3 | M. André LENGELE (Opposition) | M. Marcel BOURLARD (Opposition) | Mme Cécile PIERRE-DELOOZ (Opposition) |

- Sont désignés en qualité de **membres effectifs ou suppléants** de la Commission consultative aménagement du territoire et mobilité :

| | Membre effectif | Premier suppléant | Second suppléant |
|---|---|---|---|
| 1 | Mme Danielle GALLEZ (Nil), professeur pré-pensionnée | <i>Non remplacé</i> | M. René SOMVILLE (Nil), médiateur indépendant retraité |
| 2 | Mme Yvette JONET (Nil), aide indépendante | Mme Géraldine PIRET (Nil), architecte | Mme Annick HOVINE (Nil), journaliste assistante d'université |
| 3 | Mme FAVREAU Marie-Christine (Tourinnes), cadre de banque | M. Philippe BORCHGRAEVE (Walhain), géomètre | Mme Francine DEVALCK (Walhain), expert-comptable |
| 4 | M. Yves BERTHOLET (Perbais), ingénieur agronome | M. Alexandre EVILARD (Walhain), agriculteur agronome | M. Vincent GERARDY (Walhain), ingénieur agronome |
| 5 | M. Vincent EYLENBOSCH (Nil), enseignant aménagement jardins | <i>Non remplacé</i> | <i>Non remplacé</i> |
| 6 | M. Stéphane DELFOSSE (Tourinnes), agriculteur salarié | M. J.-P. VAN PUymbroECK (Tourinnes), agriculteur | M. Adrien HERBILLON (Tourinnes), prof. science du sol |
| 7 | M. Olivier DELFORGE (Nil), entrepreneur | M. Robert VANDENBOSCH (Nil), entrepreneur | <i>M. Réginald SLUITER (Tourinnes), restaurateur*****</i> |
| 8 | M. Marc RUELLE (Walhain), ingénieur civil directeur SWDE | <i>Non remplacé</i> | M. Joël DE HULTS (Tourinnes), architecte |
| 9 | M. André CLIPPE (Walhain), fonctionnaire | M. Jacques HENRY (Tourinnes), conseiller technique pensionné | <i>Non remplacé</i> |

Autres participants :

- Mme Laurence SMETS, Bourgmestre-Echevine de l'Urbanisme → voix consultative.
- M. Christian RADELET, Fonctionnaire délégué SPW-DGO4 Aménagement du Territoire → voix consultative.
- Mme Agnès DECELLE, Conseillère Aménagement Territoire Urbanisme (CATU) → voix consultative.

- **Secrétaire** : Mme Nathalie VAESKEN, graduée spécifique – urbanisme.

Modifications des membres :

- * Décès de M. Jean RENUART ; membre 2^{ème} suppléant non remplacé par décision du Conseil communal du 17 décembre 2007;
- ** Démission de M. Daniel VAN NAYPEN ; membre 1^{er} suppléant non remplacé par décision du Conseil communal du 29 février 2008 ;
- *** Démission de M. Luc DEWAERSEGGERS ; membre 2^{ème} suppléant non remplacé par décision du Conseil communal du 22 septembre 2008 ;
- **** Démission de Mme Nathalie VAESKEN ; membre 1^{ère} suppléante non remplacée par décision du Conseil communal du 29 juin 2009 ;
- ***** Démission de M. Michaël MONTULET, membre effectif, dont le 1^{er} suppléant, M. Vincent EYLENBOSCH, est devenu l'effectif, par décision du Conseil communal du 10 novembre 2009 ;
- ***** Décès de M. Jacques KEKENBOSCH ; membre 2^{ème} suppléant remplacé par Mme Cécile PIERRE-DELOOZ par décision du Conseil communal du 11 janvier 2010 ;
- ***** Démission de M. Réginald SLUITER, membre 2^{ème} suppléant, non remplacée par décision du Conseil communal du 19 septembre 2011 ;
- DECELLE Agnès, attachée spécifique architecte, précédemment secrétaire CCATM.

Réunions officielles organisées en 2012 :

Dates et dossiers traités :

Séance n° 1 – 9 janvier 2012 : 1 demande d'avis pour :

- Demande de Mme Alexia BOUCAU Les Jardins de Kampana asbl tendant à obtenir l'autorisation de « Rénovation d'une ancienne ferme. », bien sis à Walhain, Rue de la Station(TSL) 95 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert.

Séance n° 2 – 13 février 2012 : 2 demandes d'avis pour :

- demande du Bureau d'étude « Le Géronsart Immo SCRI », en vue d'obtenir un permis d'urbanisme tendant à « Construction d'une ensemble de 7 habitations, réhabilitation d'un logement existant en 3 appartements, création d'une voirie intérieure » sur le terrain situé Le Géronsart(NSV) à 1457 Walhain.
- Liste des arbres haies remarquables.

Séance n° 3 – 12 mars 2012: 1 demandes d'avis pour :

- demande de permis d'urbanisme déposée par la S.A. IMMOBILIERE DEKA et relatif à « Aménagement d'une voirie et de ses équipements entre la rue du Tilleul et la rue St Paul, ainsi que la construction de 8 habitations et garages », située dans le Hameau de St Paul.

Séance n° 4 – 27 août 2012 : 2 demandes d'avis pour :

- Demande de principe de Monsieur Philippe LEDOUX tendant à obtenir l'autorisation de « *Projet pour la construction de 4 habitations.* », bien sis à Walhain, Le Weya.
- Demande de principe de Monsieur Pierre MARTIN tendant à obtenir l'autorisation de « *Construction de deux maisons.* », bien sis à Walhain, Rue de l'Herbe(WSP) 17 à 1457 Walhain.

Séance n° 5 – 8 octobre 2012 : 2 demandes d'avis pour :

- Demande de M. Nicolas CORDIER NOTRE MAISON tendant à obtenir l'autorisation de « Construction d'un immeuble à appartements », pour un bien sis à Walhain, Rue Chèvequeue(WSP) à 1457 Walhain.
- Demande de Mme PIRET - Fabrique d'Eglise St-Martin et St-Brice tendant à obtenir l'autorisation de « Construction d'un nouveau presbytère » pour un bien sis Place Saint-Martin(NSV) *** à 1457 Walhain.

Séance n° 6 : 19 novembre 2012 : 1 demande d'avis pour :

- Demande de Monsieur et Madame HELLEPUTTE tendant à obtenir l'autorisation de « changement d'affectation de 3 chambres et un comble existants en chambres d'hôtes. », bien sis Môgreto(WSP) 3 à 1457 Walhain.
- Demande de Mme Sandrine SACRE tendant à obtenir l'autorisation de « Démolition annexe à rue, aménagement bâti en 2 unités (log et bureau), aires de stationnement », bien sis Rue de l'Eglise(NSV) à 1457 Walhain

Séance n° 7 : 13 décembre 2012 : 1 demande d'avis pour :

- Demande de Madame Axelle BOURLARD tendant à obtenir l'autorisation de « Transformation d'un garage en restaurant.», bien sis à Walhain, Rue d'Acremont(WSP) 3 à 1457 Walhain.

Service communal du Logement

Le travail principal du service communal du logement s'articule autour de trois grands axes : l'ancrage communal, les services aux citoyens et la cartographie.

L'année 2012 a aussi marqué un changement important dans la collaboration du service avec le CPAS et en particulier avec les assistantes sociales. Le service Logement est maintenant plus impliqué dans les dossiers et dans la recherche de solutions avec les assistantes sociales. La recherche d'un logement (à meilleur prix, plus salubre ou simplement en cas de nécessité) constitue une aide aux personnes de plus en plus fréquente.

A. L'ancrage communal

Après l'inauguration des logements de transit et d'insertion « Comme chez ToiT », l'année 2012 aurait dû voir se concrétiser le plus gros projet actuellement en cours pour Walhain.

Par ailleurs, nous attendions en 2012 la décision de la Région wallonne quant aux projets déposés fin 2011 dans le cadre du plan d'ancrage 2012-2013. Le 1^{er} octobre, nous recevions la confirmation que 10 des 12 logements introduits ont été retenus pour Walhain. Un bon résultat quand on sait que la demande globale des communes est bien trop élevée par rapport à ce que peut financer la Région Wallonne.

1. Gestion des 3 logements de transit et d'1 logement d'insertion au « Comme chez ToiT » (ex-« Maison des sans-abri ») (Nil-St-Vincent)

Une fois la rénovation terminée, la gestion a été confiée en 2012 au CPAS qui gère les dossiers sociaux et est donc plus à même de déterminer les priorités dans les différents cas qui se présentent. La synergie du service logement avec le CPAS prend ici tout son sens puisque le service travaille en étroite collaboration avec les assistantes sociales.

La gestion « administrative technique » du bâtiment est d'ailleurs confiée au service logement qui se charge de résoudre les petits problèmes techniques.

A l'exception du logement d'insertion (qui ne peut être occupé que dans des conditions bien précises), les logements de transit n'ont guère connu de vide locatif en 2012.

On remarque que les occupants semblent soigneux et qu'après plus d'un an d'utilisation, aucun dégât important n'est à déplorer

2. Création de 12 logements sociaux et moyens à la rue du Trichon (Nil-St-Vincent)

Alors que le gros œuvre de ce chantier s'était achevé à la fin de l'année 2011, 2012 fut beaucoup moins bénéfique pour ce projet. En cause : la faillite de l'entreprise générale de construction qui avait remporté le marché public de travaux. Au mois d'avril 2012, la société de construction nous faisait savoir officiellement qu'elle était en difficulté financière. Suite à sa faillite, en mai 2012, la reprise du dossier a été très difficile tant vis-à-vis du curateur, que du créancier et de l'auteur de projet, qui a prenait alors sa retraite...

La Société de logement de service publique « Notre maison », maître d'ouvrage pour ce projet, espère cependant pouvoir relancer les marchés publics (deux par procédure négociée et un en adjudication publique) et attribuer les marchés dans le courant du premier semestre 2013. Les travaux devraient ainsi redémarrer après les congés du bâtiment de juillet 2013.

Au moment d'écrire ce rapport, Notre Maison est tributaire des délais de tutelle (accord dossier base adjudication et accord résultat d'adjudication) qui vont déjà prendre au minimum deux mois.

Idéalement, les logements devraient être prêts au printemps ou en été 2014.

3. Création de 6 logements sociaux et moyens à la rue du Muguet (Perbais)

Ce projet a été introduit et accepté dans le plan d'ancrage communal 2009-2010.

En raison de la mise en place d'un Plan Communal d'Aménagement sur la zone, une demande de délai supplémentaire a été introduite auprès de la Région wallonne. Il est en effet préférable de connaître les prescriptions générales du PCA pour aller plus avant dans ce projet. Le PCA est maintenant suffisamment avancé pour permettre l'introduction d'un permis.

4. Création de 3 logements sociaux à la rue Chêvequeue (Walhain St Paul)

Cet autre projet du plan d'ancrage communal 2009-2010 avait débuté fin 2010 de manière tangible lorsque la Société de Logements publics « Notre Maison », maître d'ouvrage, a désigné un architecte. Accepté par la Société wallonne du Logement (SWL) début 2011, l'architecte avait fait diverses propositions et une nouvelle esquisse d'avant-projet a été proposée en 2012 pour tenir compte des dernières remarques du Collège qui souhaitait réduire le programme à deux logements de petite taille (une chambre chacun). Ceci permettant de réduire le gabarit du bâtiment.

Suite à cela, le permis a été déposé en 2012 auprès du fonctionnaire délégué qui a finalement rejeté le projet pour diverses raisons : l'étroitesse du terrain mais aussi les nuisances trop importantes générées pour les riverains apparues lors de l'enquête publique.

Les 3 logements initialement acceptés par le gouvernement wallon restent cependant « valables » et le projet (ou un autre de 3 logements) pourrait être déplacé sur un terrain plus judicieux.

5. Ancrage communal 2012-2013 : les grandes lignes

Pour ce nouvel ancrage, la Commune de Walhain a déposé deux fiches projet à la fin de l'année 2011 :

- Le projet « WALHABI » consiste en la création de 7 logements au terrain « Champs de la Croix » situé Chemin du Petit Pré. Parmi ces 7 logements, 4 seront constitués – et c'est un concept tout à fait novateur – de 4 logements *kangourou* (donc deux fois deux logements imbriqués), lesquels permettent une vie symbiotique et/ou intergénérationnelle entre les occupants des 2 logements liés. Les trois autres logements seront des 2 et 3 chambres. Sur les 7 logements prévus, 3 seront adaptables aux personnes à mobilité réduite, ce qui va au-delà des exigences régionales.

→ L'ensemble de cette fiche-projet a été approuvé par le gouvernement wallon.

- Le projet « CŒUR DE VILAGE », plus classique, consiste en la création de cinq logements dans un terrain situé dans le prolongement de la future crèche. Parmi eux, trois seront des logements 2 chambres, et deux seront dotés de 3 chambres. Enfin, deux des logements seront adaptables.

→ 3 des 5 logements ont été retenus par le gouvernement wallon et ce « en raison des disponibilités budgétaires ». Les communes wallonnes demandent en effet au total bien plus de logements que la Région wallonne ne peut en subsidier. Il faut dès lors presque toujours réduire les projets déposés.

Les discussions ont été entamées avec la SLSP Notre Maison au sujet de la mise en œuvre de cet ancrage. Les mises en adjudications pour les marchés de services devraient suivre dans le courant du premier trimestre 2013.

B. Les services aux citoyens et l'administration des biens immobiliers

1. Information aux citoyens, primes et questions relatives au logement

Cette année, comme l'année 2011, a été marquée par une hausse sensible des demandes de primes « double vitrage » et des diverses primes à l'isolation.

Ceci s'explique principalement par les nombreux changements (simplifications) intervenus au 1^{er} mai 2010 en la matière. En effet, la nouvelle prime « double vitrage » a l'avantage d'être beaucoup plus simple à introduire que la précédente (prime à la réhabilitation classique qui n'est plus introduite que dans le cas où d'autres travaux sont entrepris).

Par ailleurs, la sensibilisation du public à la problématique de l'isolation, l'augmentation importante des prix de l'énergie et une meilleure connaissance de ces primes par le public a amené celui-ci à faire des demandes massives pour les primes à l'isolation.

Depuis le 1^{er} mai 2012, une nouvelle prime a été créée, sous forme de « package » : l'eco-pack : celui-ci regroupe les primes classiques à l'isolation ou réhabilitation ainsi qu'un prêt à taux zéro. Cet eco-pack ne peut être demandé que via la Région wallonne et nous n'avons donc aucune statistique concernant son succès. On sait cependant que ce succès est plus important que prévu et on peut considérer qu'une partie des demandeurs de primes se seront tournés vers cette solution.

Pour 2012, on a relevé les demandes suivantes :

- 11 demandes de primes à la réhabilitation (+ 0 % par rapport à 2011) ;
- 37 demandes de primes « double vitrage » (+ 61 % par rapport à 2011) ;
- 1 demande de prime à l'embellissement ;

Des demandes régulières d'informations (sur place ou par téléphone) au sujet de l'eco-pack (non chiffré).

On constate que les demandes de primes « double vitrage » ont explosé depuis 2010 (année de la nouvelle prime) puisqu'au total, nous sommes passés de 8 demandes par an à 37 demandes annuelles, soit près de 5 fois plus.

A côté de ces primes comptabilisées (parce qu'un document est à fournir par le service logement) un grand nombre de demandes d'informations parviennent au service, sur place ou par téléphone. Quant aux autres primes à l'isolation (murs, sols, toit, audit énergétiques etc.) ou aux prêts sociaux etc., les demandes ne sont pas comptabilisées en fin d'année puisqu'aucun document n'est établi par le service.

2. Lutte contre les logements inoccupés et insalubres

La lutte contre les logements inoccupés est certes essentielle, mais elle est aussi très difficile à mettre en œuvre et ce, dans toutes les communes. La Région wallonne a d'ailleurs mis en place plusieurs journées de concertation à ce sujet afin de trouver des solutions aux problèmes de terrain rencontrés sous tous azimuts.

Soucieuse de privilégier le dialogue, la Commune de Walhain tente prioritairement de convaincre les propriétaires de tels biens de les remettre dans le circuit locatif, entre autre via une mise en gestion à l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon. Cette collaboration devrait aboutir prochainement à la remise en location, à un prix raisonnable, de divers logements, actuellement inoccupés et/ou insalubres.

Une mise à jour de la liste des bâtiments inoccupés a été faite début novembre 2011. Une série de constats devraient être envoyés début 2013 afin d'inciter les propriétaires à remettre ceux-ci dans le circuit locatif ou acquisitif.

Au niveau de la salubrité, quelques bâtiments « améliorables » ont aussi été remis en état ou mis en vente (et alors rénovés).

Plusieurs demandes (nombre similaire aux autres années) sont aussi parvenues au service concernant des problèmes de salubrité de logements mis en location. Ce sont alors les locataires qui s'adressent à nous pour trouver les solutions à ces problèmes. Solutions que l'on recherche le plus souvent via un dialogue avec le propriétaire et, en cas d'échec, en collaboration avec le service de la Région wallonne compétent pour réaliser les enquêtes de salubrité, lesquelles sont systématiquement suivies par le service.

C. La cartographie

Comme chaque année, divers projets ont encore été établis, principalement avec le logiciel ARC GIS pour des demandes ponctuelles en matière d'urbanisme, de travaux publics, d'environnement, pour visualiser au mieux les projets de logements ou pour établir des cartes thématiques de Walhain. Il s'agit également de demandes « extérieures » comme par exemple la création de cartes pour les fiches « balades » de l'office du tourisme.

7. TRAVAUX

Le Service Communal des Travaux s'est réorganisé, depuis 2008, en optant pour une répartition du personnel ouvrier en neuf équipes. Le travail des équipes est coordonné par Benoît Marchal. Celui-ci organise une réunion hebdomadaire avec chaque responsable d'équipe afin de coordonner le travail et de prévoir le matériel nécessaire au chantier. Il rédige chaque semaine un planning qui est soumis au Collège communal pour approbation. Le planning est remis au responsable d'équipe lors de la réunion suivante.

Un petit mot sur l'épandage hivernal :

Il est bon de savoir que, lors de l'épandage de nuit, les véhicules quittent le hangar à 3h30 au plus tard. Le camion a en charge les voiries principales et le trajet du bus, tandis que les deux tracteurs s'occupent des petits hameaux et voiries secondaires.

Le camion réalise un épandage sur toutes les voiries principales avec une trémie chargée de quatre tonnes de sel. Les tracteurs, eux, réalisent leur circuit avec deux saloirs chargés d'une tonne de sel et rechargent une fois par sortie.

Le sel de déneigement n'est efficace que lorsqu'une circulation constante s'opère dessus. Un épandage dans toute l'entité coûte 1000 €.

Travaux subsidiés par le Service Public de Wallonie

Réalisés :

Pose de filet pare-vent, d'un mur d'entraînement et de 2 modules de jeux pour enfants

Une promesse ferme de subsides a été octroyée le 17 décembre 2009 pour des travaux de rénovation du revêtement des 3 terrains de tennis de Walhain; ces travaux ont débuté le 12 avril 2010 et ont été réceptionnés le 23 avril 2010. Le tennis Club de Walhain y a participé pour une somme de 7.000 €.

Grâce aux économies réalisées lors de la négociation pour la réfection des terrains de tennis par la pose d'un revêtement tapis et sable synthétiques, il restait un solde de subsides d'un montant de 15.670 € qui pouvait nous permettre de compléter notre infrastructure. Nous avons donc présenté un projet au SPW signalant que nous comptions profiter de cette enveloppe pour remplacer les filets pare-vent, remplacer et agrandir le mur d'entraînement vétuste et créer une aire de jeux à côté du bac à sable. Le SPW a marqué son accord sur nos propositions.

Le Collège Communal, en sa séance du 16 novembre 2011 et le Conseil Communal en sa séance du 19 décembre 2011, ont approuvé un Cahier spécial des Charges. La procédure de marché a été lancée en 2 lots.

- Lot 1 : Filet pare-vent et mur d'entraînement qui a été attribué par le Collège communal du 06/06/2012 à l'entreprise MATON Sport de Wanze et notifié le 19 juin 2012 pour un montant de 9.050,80€ Tvac. Les travaux ont commencés immédiatement et ont été réceptionnés le 30 octobre 2012.
- Lot 2 : Modules de jeux pour enfants qui a été attribué par le Collège communal du 27/06/2012 à la société LIBRPLAY et notifié le 22/08/2012 pour un montant de 15.166,77€ Tvac. Le terrassement a été réalisé par les ouvriers communaux et les modules ont été livrés et placés le 7 septembre 2012. Ces travaux ont été réceptionnés le 18 octobre 2012.

Le dossier est maintenant clôturé et le solde de subsides nous a été versé.

En cours de réalisation :

Construction d'une crèche couplée avec une infrastructure assurant la synergie Commune/CPAS

Dans le cadre d'un appel à projets de financement alternatif pour certains bâtiments publics, le Gouvernement wallon a notifié (le 20 mai 2008) sa décision d'octroyer à la Commune de Walhain une subvention dont le montant serait plafonné à 600 000 €, pour la réalisation d'une crèche couplée avec une infrastructure assurant la synergie Commune/CPAS.

Les travaux ont été estimés à 849.038,95 € htva. Un Marché de services a été lancé pour la désignation d'un bureau d'étude. C'est le Bureau VLA – Architecture qui a été désigné par le Collège communal en sa séance du 15 octobre 2008.

Le nouveau bâtiment, conçu sur trois niveaux, rez-de-chaussée, 1^{er} étage et caves, permettra d'aménager deux espaces distincts : la crèche et les bureaux administratifs (avec deux entrées séparées).

Le dossier-projet a été approuvé par la Tutelle (SPW) le 8 février 2010. Suite à cela, le marché a été lancé le 10 mars 2010 et adjugé en plusieurs phases :

- lot 1 (gros œuvre) pour un montant de 351.478,14 € htva à la société CASPERS notifié le 17 mai 2011. Les travaux ont débuté le 23 mai 2011. Ils sont à présent terminés et cette phase gros-œuvre a été réceptionnée le 7 février 2012 ;
- lot 2 (toiture) pour un montant de 48.797,20 € htva à la société Toitures-CHRISTIAN notifié le 17 mai 2011. Les travaux ont débuté le 7 novembre 2011. Ils sont à présent terminés et cette phase toiture a été réceptionnée le 17 janvier 2012 ;
- lot 3 (menuiserie extérieure et ferronneries) à l'entreprise FRESON pour un montant hors options de 78.727,31 € htva notifié le 17 mai 2011. Les travaux ont débuté le 7 novembre 2011. Ils sont à présent terminés et la réception provisoire a été réalisée le 2 octobre 2012;
- lot 4 (parachèvement des surfaces et menuiseries intérieures) à l'entreprise SOGEPAR pour un montant hors options de 118.632,49 € htva notifié le 17 mai 2011 Ces travaux ont débuté le 20/02/2012 et ont été réceptionnés le 13 septembre 2012 ;
- lot 5 (sanitaires-chauffage) pour un montant de 203.226,74 € htva à la société EDIC notifié le 17 mai 2011. Les travaux ont commencé le 23 janvier 2012 et ont été réceptionnés le 25 septembre 2012 ;
- -lot 6 (électricité) pour un montant de 66.739,14 € htva à la société WAUTHIER CTP notifié le 17 mai 2011.

Ces travaux ont commencé le 23 janvier 2012 et ont été réceptionnés le 11 septembre 2012.

La crèche est maintenant opérationnelle depuis le 1^{er} octobre 2012 et nous attendons actuellement le feu vert de la Région Wallonne en ce qui concerne le transfert des services communaux qui occuperont les bureaux au 1^{er} étage du bâtiment. Ce transfert devrait avoir lieu dans le courant du 1^{er} semestre 2013.

Achat de mobilier encastré, spécifique et de bureau pour la crèche couplée avec une infrastructure assurant la synergie Commune/CPAS :

Dans le cadre de l'ameublement de la crèche et des bureaux situés au 1^{er} étage, le service travaux en collaboration avec l'auteur de projet désigné pour la crèche (VLA Architecture), a établi des cahiers spéciaux des charges et le Collège en sa séance du 9 mai 2012 et le Conseil en sa séance du 29 mai 2012 ont approuvé les conditions et le mode de passation des 3 marchés susmentionnés.

Les procédures de marché ont alors été lancées.

Le marché de mobilier de bureau a été attribué le 11 juillet 2012 à l'entreprise Omnis Office Concept pour un montant de 17.345,60€ tvac et les fournitures ont été réceptionnées le 28/09/2012.

Le marché de mobilier spécifique à la crèche (lits, tables et meubles pour enfants, ...) a été attribué le 25 juillet 2012 à la Société WESCO pour un montant total de 11.741,93€ Tvac et les fournitures ont été réceptionnées le 13/09/2012.

Le marché de mobilier encastré (cuisines, kitchenettes, ...) a été attribué le 11 juillet 2011 à la Menuiserie De Frutos pour un montant de 52.324,73€ tvac et les fournitures ont été réceptionnées le 06 novembre 2012.

Ces deux derniers marchés (mobilier spécifique et encastré) ont fait l'objet d'une subsidiation à 100% de la part de la Province du Brabant Wallon.

Réfection de la rue de Station :

Dans le cadre d'une nouvelle circulaire offrant la possibilité de réfectionner nos voiries (droit de tirage), le Collège Communal a décidé de remettre un dossier concernant la réfection de la rue de la Station. Il s'agit du remplacement ponctuel du coffre de voirie, de la démolition avec pose de nouveaux filets d'eaux, du remplacement des avaloirs et des trapillons et, enfin, de la pose de deux nouvelles couches d'asphalte.

La mission d'auteur de projet et de surveillance a été notifiée au Bureau Concept le 10 novembre 2010, la fiche a été soumise au Collège le 9 février 2011 et approuvée ensuite par le Conseil Communal du 21 février 2011, avec la liste prioritaire des travaux. Un dossier complet ayant été envoyé au SPW, la Commune a reçu, le 29 septembre 2011, une promesse ferme de subside pour un montant de 191.392 €.

Un marché a été lancé et attribué par le Collège communal du 21 décembre 2011 à l'entreprise RAMAN pour un montant de 955.094,31€ tvac. Les travaux ont débuté le 8 février 2012. Toutefois, en cours de chantier, un certain nombre de problèmes sont apparus notamment en raison de la très mauvaise qualité, par endroits, du coffre de la voirie ceci nécessitant une intervention plus importante et entraînant un surcoût d'environ 250.000€ tvac.

Nous sommes actuellement dans la phase finale de ces travaux (asphaltage de la dernière couche au niveau de la phase 3 des travaux). Ces travaux ne pourront reprendre que lorsque les conditions climatiques seront favorables et devraient être terminés et réceptionnés pour la fin du 1^{er} semestre 2013.

Rue du Bois de Buis :

Le Collège a décidé d'introduire un dossier pour la réfection de la rue du Bois de Buis, dans le cadre du plan triennal. Le Conseil Communal en sa séance du 26 juillet 2010 a approuvé le lancement d'un marché de services visant à désigner un auteur de projet pour la fiche, lequel a été fixé par le Collège Communal en sa séance du 28 juillet 2010.

Après l'analyse des offres, le Collège Communal, en sa séance du 27 octobre 2010, a désigné le bureau d'étude Grontmij Wallonie pour la réalisation de la fiche, l'organisation de la réunion plénière, la rédaction du csch et le suivi des travaux. Cette mission a ensuite été notifiée à Grontmij, le 10 novembre 2010.

La fiche, approuvée par le Collège en sa séance du 9 février 2011, a ensuite été soumise au Conseil Communal du 21 février 2011 pour approbation, ainsi que la liste prioritaire des travaux. Le dossier complet a alors été envoyé au SPW.

Par un courrier du 20 juillet 2011, le SPW rendait une réponse négative. Il a été envisagé de relancer ce dossier dans le cadre du plan triennal futur 2013-2015.

Pose d'un égout reliant la rue du Trichon à la rue Abbesse :

Dans le cadre du plan triennal, le Collège a décidé de réintroduire un dossier concernant la pose d'un égout reliant la rue du Trichon à la rue St-Vincent et rejoignant le collecteur posé actuellement par l'IBW, en vue d'une épuration collective.

La fiche du précédent marché de service, maintenue par le bureau Grontmij Wallonie, a été soumise pour approbation au Collège Communal du 9 février 2011 et approuvée ensuite par le Conseil Communal du 21 février 2011 avec la liste prioritaire des travaux. Le SPW envoyait par courrier la promesse ferme de subside le 20 juillet 2011. Comme il s'agissait d'un égouttage exclusif, l'IBW a donc repris la maîtrise de l'ouvrage.

Les travaux, estimés à 147.300 €, n'ont pas encore débuté, l'IBW effectuant actuellement des études géotechniques complémentaires. Ces travaux sont subsidiés par la SPGE et seront entièrement réalisés par l'IBW : ils devraient commencer dans le courant de l'année 2013.

Pose d'un égouttage rue de la Sucrierie :

Toujours dans le cadre du plan triennal, le Collège a décidé de réintroduire un dossier concernant la pose d'un égout dans la rue de la Sucrierie. Les travaux consistent en la pose d'un égout central avec une réfection du tapis asphaltique sur sa largeur complète. Cela nous permettra de compléter l'égouttage sur l'entité de Perbais de manière à disposer d'une épuration collective.

La fiche du précédent marché de services, maintenue par le bureau Concept, a été soumise pour approbation au Collège Communal du 9 février 2011 et approuvée ensuite par le Conseil Communal du 21 février 2011 avec la liste prioritaire des travaux.

Le dossier complet a pu être envoyé au SPW. La promesse ferme de subsides nous est parvenue par écrit le 20 juillet 2011.

Les travaux, estimés à 170.126 €, seront subsidiés par le SPW pour un montant de 64.730 € et par la SPGE pour 48.894 €, le solde étant à charge communale. Le Conseil communal, en sa séance du 29 mai 2012, a approuvé les conditions et le mode de passation du marché public de travaux relatif à l'égouttage conjoint de la rue de la Sucrierie à Perbais ; toutefois après envoi du dossier à la tutelle technique, le Service Public de Wallonie a sollicité, le 26 juin 2012, des modifications techniques à apporter au projet (vu notamment les mauvais résultats des essais géotechniques qui avaient été commandés entre-temps). Dès lors le dossier a dû être à nouveau présenté devant le Conseil communal le 30 juillet 2012 et le marché a enfin pu être lancé.

Le marché a été attribué par le Collège communal du 10 octobre 2012. Le dossier a ensuite été transmis au Service Public de Wallonie pour approbation et nous avons reçu en retour un courrier du 28 décembre 2012 mentionnant que la Région Wallonne, pour raisons budgétaires, ne pouvait accéder à notre demande et que le dossier devait donc être envisagé dans le cadre du plan triennal transitoire. Ce qui a été fait par une nouvelle décision du Conseil communal de ce 21 janvier 2013.

Le dossier a maintenant été transmis au Service public de Wallonie et les travaux devraient être entamés vers la fin du 1^{er} semestre 2013 voir début du 2^{ème} semestre.

Pose d'un nouveau revêtement rue Chapja :

Dans le cadre du Plan Triennal 2010-2012, la réfection de la rue Chapja avait déjà fait l'objet d'un dossier projet pour lequel le Conseil communal, en sa séance du 26 juillet 2010, avait fixé les conditions et le mode de passation du marché public de services relatif à l'élaboration de la fiche technique, à l'étude du projet et à la direction des travaux.

Ce marché de service a été attribué au Bureau Concept par le Collège communal du 27 octobre 2010. Vu le montant octroyé à la commune de Walhain dans le cadre du Plan Triennal 2010-2012, une modification des priorités avait retiré du plan la rue Chapja. Toutefois, une enveloppe supplémentaire d'un montant de 75.000,00€ -pour des projets déjà envisagés et au dossier déjà bien avancé- a été octroyée à la Commune de Walhain, remettant la rue Chapja à l'honneur. Le Conseil communal en sa séance du 18 juin 2012 a approuvé les conditions et le mode de passation pour le marché de travaux relatif à la réfection de la rue Chapja. Le marché a été attribué par le Collège communal du 19 septembre 2012.

Le dossier a ensuite été transmis au Service Public de Wallonie pour approbation. Nous avons reçu en retour un courrier du 21 décembre 2012 mentionnant que la Région Wallonne, pour raisons budgétaires, ne pouvait accéder à notre demande et que le dossier devait donc être envisagé dans le cadre du plan triennal transitoire. Ce qui a été l'objet d'une nouvelle décision du Conseil communal, en sa séance du 21 janvier 2013.

Le dossier a ensuite été transmis au Service public de Wallonie : les travaux devraient être entamés vers la fin du 1^{er} semestre 2013 voir au début du 2^{ème}.

Pose d'un égouttage rue de la Cruchenère :

Dans le cadre du plan triennal, le Collège a décidé de réintroduire un dossier concernant la pose d'un égout dans la rue de la Cruchenère. Le but est de compléter le réseau d'égouttage dans la voirie par la réfection d'une demi-voirie en béton. Ces travaux permettraient de compléter l'égouttage sur l'entité de Perbais, de manière à être en épuration collective.

La fiche du précédent marché de services, maintenue par le bureau Concept, a été soumise pour approbation au Collège Communal du 9 février 2011 et approuvée ensuite par le Conseil Communal du 21 février 2011 avec la liste prioritaire des travaux. Le dossier complet a alors été envoyé au SPW.

Par un courrier du 20 juillet 2011, le SPW rendait une réponse négative. Suite à ce refus, la Commune a réintroduit un nouveau dossier avec une nouvelle fiche suivant les renseignements et pré accord de l'IBW, de manière à remettre la voirie en pristin état au lieu de la réfectionner entièrement.

Suite aux divers échanges avec l'IBW, le dossier avait de fortes probabilités d'être accepté à ces conditions, mais celui-ci a été refusé une seconde fois.

Le projet sera probablement réintroduit dans le cadre du Plan Triennal 2013-2015.

Agoraspace – Construction d'un terrain multisports Place du Tram à Nil-Saint-Vincent :

La Région Wallonne a transmis à toutes les communes, dans le courant du mois d'avril 2011, une circulaire concernant l'octroi de subventions à certains investissements en matière d'infrastructures sportives. L'objectif principal est de doter le territoire wallon d'équipements sportifs de qualité à quelque niveau que ce soit et notamment en proposant la subsidiation de projets s'intégrant dans un programme appelé « Sports de rue ».

Il s'agit, dans ce cas-ci, de la création d'une zone multisports sur le fond de la Place du Tram à Nil-Saint-Vincent. Cet espace vise essentiellement à promouvoir une politique sportive de proximité et à favoriser la convivialité et les relations intergénérationnelles. Le 1^{er} juin 2011, un premier projet a été proposé au Collège communal sur base d'un rapport établi par le service travaux.

Après discussions avec les clubs sportifs utilisant les infrastructures de la Place du Tram, le Collège communal, en sa séance du 8 février 2012, et le Conseil communal, en sa séance du 27 février 2012, ont approuvé les conditions et le mode de passation d'un marché public de travaux relatif à la réalisation d'un terrain multisports. Le dossier complet a été transmis à la cellule Infrasport du Service Public de Wallonie, le 21 mars 2012. Cette cellule s'occupe de la subsidiation des infrastructures sportives.

Le permis d'urbanisme nécessaire à la réalisation des travaux a été obtenu le 7 août 2012 et a été immédiatement transmis au SPW – Cellule Infrasport. Après diverses rencontres et visites sur place de leurs représentants, le SPW est entré en possession du dossier complet le 11 octobre 2012.

Nous attendons maintenant l'obtention de la promesse ferme de subsides avant le lancement de la procédure de marchés publics. Nous espérons pouvoir débiter les travaux dans le second semestre de 2013.

Mise en conformité des cimetières communaux – Création d’ossuaires :

La commune de Walhain dispose de 7 cimetières dont aucun n’est équipé d’un ossuaire comme c’est le cas dans beaucoup de cimetières des communes Wallonnes. Pour cette raison, un appel à projet du Service Public de Wallonie – Cellule patrimoine funéraire du 28 octobre 2010, a invité les communes wallonnes à se mettre en conformité avec la législation en vigueur en matière de funérailles et de sépultures. L’appel à projet contient 3 volets dont 1 pour lequel nous avons rentré un projet à savoir :

Le volet « ossuaire » : selon l’art. L1232-2§3 du CDLD « tout cimetière traditionnel dispose ...d’un ossuaire » (le max de subside à obtenir est de 5.000€ pour un cimetière avec 2.500€ par cimetière supplémentaire avec un maximum total de 5 cimetières).

Après une première réunion avec Monsieur Deflorenne, du SPW, coordinateur de la Cellule patrimoine funéraire de la DGO4, celui-ci estime que le plus urgent dans notre cas est d’installer un ossuaire dans chaque cimetière qui n’en est pas encore pourvu et ce, afin de pouvoir envisager à l’avenir une gestion dynamique de nos cimetières.

Le 28 octobre 2011, nous avons reçu une promesse ferme de subside d’un montant de 15.000,00€. Le Collège communal, en sa séance du 15 février 2012, et le Conseil communal, en sa séance du 27 février 2012, ont approuvé les conditions et le mode de passation d’un marché public de travaux relatifs à la mise en conformité de nos cimetières par la création d’ossuaires.

Le dossier a été approuvé par le Service Public de Wallonie – Cellule Patrimoine funéraire le 26 avril 2012 et le Collège communal a approuvé, le 9 mai 2012, la liste des sociétés à consulter dans le cadre du marché. Le Collège communal, le 19 septembre 2012, a attribué le marché à l’entreprise DP Jardins pour un montant de 26.872,89€ t vac.

Toutefois, étant donné la proximité avec la fête de Toussaint, il a été décidé que les travaux ne commenceraient qu’après le congé. Vu les conditions climatiques connues depuis lors, les travaux seront effectués dans le courant du second trimestre 2013.

Plan trottoirs 2011-2012 : Aménagement de trottoirs rue Haute à Nil-Saint-Vincent :

Dans le cadre d’un appel à projet du Service public de Wallonie du 18 novembre 2011, le Collège communal en sa séance du 30 novembre 2011, a approuvé le projet établi par le service travaux.

Le dossier projet a ensuite été transmis au Service public de Wallonie qui nous a signalé le 24 mai 2012 que notre projet avait été retenu ; suite à la réunion plénière du 27 juin 2012 avec les représentants du SPW, le conseil communal, en sa séance du 30 juillet 2012, a approuvé les conditions et le mode de passation du marché.

Le dossier a ensuite été renvoyé au SPW pour approbation. Le SPW, dans un courrier du 8 octobre 2012, nous a fait part d’une série de remarques concernant ledit dossier et nous a notamment signalé que celui-ci devait se conformer au nouveau cahier des charges type « Qualiroutes » imposé par la Région Wallonne.

En conséquence de cela, nous avons dû revoir le dossier en fonction de cette nouvelle norme et cela nous a obligés à faire appel à un bureau technique extérieur vu les exigences pointues de ce nouveau cahier des charges type.

Le 16 janvier 2013, un dossier complet et modifié a été transmis au SPW pour l’obtention de la promesse ferme de subsides. Dès réception de cette approbation, la procédure de marchés publics pourra être engagée et les travaux être encore envisagés durant le second semestre 2013.

Voiries

Un appel à projets émanant du Ministre Paul FURLAN, pour l’obtention d’une aide financière octroyée aux communes pour assurer la réparation et la propreté des voiries communales, y compris les trottoirs et les infrastructures sportives, avait été lancé en 2010 et le Gouvernement Wallon le 10 novembre 2011 a avalisé la reconduction des subventions obtenues en 2010 dans le cadre du même dossier. Cette subvention a nouveau obtenue, a permis l’achat de remorques, de petits matériels pour le service travaux et principalement les services espace verts et bâtiment. Elle a également permis l’acquisition de matériaux divers (béton, asphalte, pavés, ...) permettant de réfections ponctuelles et partielles de portions de trottoirs ou de voiries.

Acquisition, placement et mise en service d'une nouvelle chaudière à l'école de Tourinnes-Saint-Lambert :

Dans le cadre de l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, la commune a sollicité un subside auprès du Service Public Wallonie – Cellule UREBA et un montant de 13.554,00€ a été octroyé pour le remplacement de la chaudière existante par une chaudière plus performante et moins énergivore.

Le Collège, en séance du 28 novembre 2012, et le Conseil, en séance du 17 décembre 2012, ont approuvé les conditions et le mode de passation du marché. Le retour des offres a eu lieu le 21 janvier 2013 et le marché a été attribué le 23 janvier 2013 à la Société Denis Legrand S.a. pour un montant de 23.164,24€ tvac.

Les travaux devraient débiter dans le courant du 1^{er} semestre 2013 lors des congés de Carnaval ou de Pâques afin de ne pas perturber les élèves.

Acquisition, placement et installation d'une nouvelle chaudière à l'école de Perbais :

Dans le cadre de l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments et de la construction de l'extension, la commune a sollicité un subside auprès du Service Public Wallonie – Cellule UREBA et un montant de 13.554,00€ a été octroyé pour le remplacement de la chaudière existante par une chaudière plus performante et moins énergivore.

Le Collège, en séance du 28 novembre 2012, et le Conseil, en séance du 17 décembre 2012, ont approuvé les conditions et le mode de passation du marché. Le retour des offres a eu lieu le 21 janvier 2013 et le marché a été attribué le 23 janvier 2013 à la Société Denis Legrand S.a. pour un montant de 26.808,76€ tvac.

Les travaux devraient débiter dans le courant du 1^{er} semestre 2013 lors des congés de Carnaval ou de Pâques afin de ne pas perturber les élèves.

Acquisition d'une machine de traçage routier :

Le marquage routier des voiries de l'entité est réalisé en interne et non confié à une société extérieure comme dans beaucoup de communes. Ces marquages sont réalisés chaque année à la bonne saison. Notre machine de marquage ayant plus de 15 ans, il semblait nécessaire de procéder à son changement rapide. Dans le cadre du « Plan Wallonie Cyclable » la Région wallonne nous a permis d'acheter une nouvelle machine de traçage dont le montant est subsidié à 100%. Quatre entreprises ont été interrogées et le collège communal, en sa séance du 12 décembre 2012, a attribué le marché à la Société Wolters Mabeg pour un montant total de 13.818,50€ htva ou 16.720,39€ tvac.

Travaux subsidiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (ancienne Communauté Française)

Réalisé :

Rénovation et construction de l'école de Tourinnes-Saint-Lambert,

Un marché public de travaux a été publié au Moniteur belge et trois sociétés ont remis offre. Suite aux rapports d'analyse d'offres et d'attribution, le Collège communal, en sa séance du 8 octobre 2008, a désigné comme entrepreneur la société TECHNOTRA pour un montant de 1.250.334, 11€ htva. La notification a été envoyée à cette entreprise le 28 mai 2009 avec ordre de commencer les travaux le 5 août 2009, pour un montant rectifié de 1.262.482, 27 € htva suivant la modification du rapport des pompiers (les suppléments liés au rapport des pompiers sont subsidiés également). Le permis d'urbanisme a été accordé le 20 octobre 2008.

Nous avons reçu une promesse ferme de subsides à 60% + 5 % de la part de la Communauté française. La phase 0 des travaux est terminée : il s'agissait de la réalisation de nouveaux WC, pour les filles et pour les garçons.

La phase 1 des travaux est terminée elle aussi et a été réceptionnée le 29 août 2011. Les enfants ont donc pu vivre la rentrée scolaire dans leur nouveau bâtiment. Cette phase 1 reprenait la construction du nouveau bâtiment.

La phase 2 (rénovation de l'ancien bâtiment) a elle aussi été achevée et les travaux ont été réceptionnés le 5 avril 2012. Dans le cadre de la phase 2, une partie des travaux a également été réalisée par nos équipes, notamment le placement de plafond RF, placement de l'isolation, d'une structure et d'une partie de l'électricité. Ils ont également procédé au plafonnage de certaines zones ainsi qu'à la mise en peinture. Divers petits marchés de fournitures ont été passés pour permettre ces différents travaux.

Les dossiers finals ont été transmis à la Fédération Wallonie-Bruxelles afin que celle-ci procède à la liquidation du solde de subsides.

En cours de réalisation :

Ecole de Perbais :

Le 20 mai 2009, le Collège communal a introduit un dossier dans le cadre du Programme prioritaire de Travaux (PPT) 2010-2011. Il s'agissait de l'agrandissement du réfectoire et de la construction d'une nouvelle classe pour remplacer l'actuel module-classe préfabriqué. Le 13 octobre 2010 nous recevions un avis favorable de la part de la Communauté Française.

Le 17 janvier 2011, le Conseil Communal fixait la procédure du marché de service et le 2 février 2011, le Collège communal désignait les architectes à consulter.

C'est Grégoire Wuillaume qui a remporté le marché de service, ce qui lui a été notifié le 16 mars 2011. Le 25 mai, le Collège approuvait l'esquisse proposée par Grégoire Wuillaume, et l'envoyait pour accord à la Communauté Française.

Les travaux sont estimés à 522.000 €TVAC (honoraires compris) et subsidiés à 70% + 18% (part complémentaire) par la Communauté Française, avec possibilité d'obtenir un emprunt à un taux de 1,25%. Le permis d'urbanisme a été introduit le 20 avril 2012 et la décision d'octroi de ce permis nous est parvenue le 28 août 2012.

Le Conseil communal du 21 janvier 2013 a approuvé les conditions et le mode de passation du marché. Le dossier doit encore être approuvé par la tutelle sur les marchés publics avant que la procédure de mise en adjudication puisse être réalisée et qu'une entreprise puisse être désignée pour le commencement des travaux. Nous espérons pouvoir les commencer le 1^{er} août 2013 (le début des travaux dépendra de la procédure administrative et de la réception de la promesse ferme de subside).

Ecole de Tourinnes :

Dans le cadre du PPT 2012, nous avons rentré un nouveau dossier afin de remplacer une partie des châssis du bâtiment existant, sa toiture et son isolation ainsi que les zingueries.

Travaux subsidiés par la Province du Brabant Wallon

Réalisé :

En matière de mobilité

L'administration a introduit un dossier de candidature pour un projet pilote relatif à l'étude d'un concept d'effet de porte pour nos entrées de villages ou d'agglomérations. Le projet vise à associer d'autres communes, ce qui permettrait d'unifier notre paysage routier. Le montant du projet d'étude est estimé à 12.000 € tvac avec une subvention ferme de 80%, plafonnée à 10.000 €.

Le cahier des charges concernant l'étude du concept (marché de services) a été approuvé par le Conseil communal, en sa séance du 10 novembre 2010. Le bureau d'étude C² Project a été désigné par le Collège communal en séance du 16 mars 2011. Ce bureau d'étude a instruit le dossier-travaux qui fait l'objet d'une subside dans le cadre de la mobilité par le biais du « Plan Wallonie Cyclable ».

Aménagement de sécurité à l'école de Tourinnes-Saint-Lambert et à la Salle « Le Fenil » :

Suite à un appel à projet lancé par la Province en matière de sécurité, d'éclairage public et d'aménagements d'espaces publics, le Collège communal, en sa séance du 12 septembre 2011, a décidé de rendre un projet de sécurisation dans la rue de la Cure entre l'école et la Salle « Le Fenil ». Nous avons reçu, 6 janvier 2012, une promesse ferme de subside d'un montant de 26.869,72€ de la part de la Province.

Le Conseil communal en sa séance du 26 mars 2012 a approuvé les conditions et le mode de passation du marché. Les sociétés à interroger ont été désignées par le Collège communal le 18 avril 2012 et le 19 septembre 2012 la société Masset s'est vue attribuer le marché pour un montant de 62.600,00€ tvac. Les travaux devraient débuter dans le courant du mois d'avril 2013.

Monument aux morts

Le 17 novembre 2010, suite à un appel à projets émanant de la Province, le Collège communal a remis un dossier pour la réhabilitation du monument aux morts du Square Roi Baudouin. Vu le montant

particulièrement élevé de l'estimation des travaux à réaliser, nous sommes à la recherche de subsides complémentaires.

Travaux sur fonds propres :

Réalisé :

Réfection de dalles-béton :

Cette année plusieurs dalles-béton ont été réfectionnées. Ces travaux ont eu lieu en deux phases :

- -pour ne pas bloquer la circulation complète d'une voirie vu le temps de séchage du béton (+/- 3 semaines)
- -parce qu'il était impossible de bétonner deux dalles contigües et qu'il fallait impérativement travailler avec un cubage bien défini de manière à éviter les surcoûts de marchandises et les m³ manquant dans les mélanges.
- Une dernière phase de bétonnage a été réalisée dans le courant du premier trimestre 2012.

Nous travaillons actuellement en collaboration avec le bureau d'études C²Project à l'élaboration d'un cahier spécial des charges qui va nous permettre de lancer un marché pour la réfection de certaines dalles et la réfection des joints à la masse. Ce cahier des charges sera proposé à l'approbation lors du Conseil communal du mois de février 2013. Le montant fixé pour la réfection des dalles est de 150.000 € t vac à répartir suivant les priorités fixées par le Collège Communal.

Achat d'une caméra thermique : TESTO

Dans le cadre de la gestion énergétique des différents bâtiments communaux, un marché a été passé pour l'acquisition d'une caméra thermique permettant de détecter les zones d'humidité, les mauvaises isolations des plafonds, des murs ou des vitrages, les ponts thermiques, ... Les conditions et le mode de passation du marché ont été approuvés par le Conseil communal du 12 décembre 2012, 3 sociétés ont été interrogées et la caméra a été acquise auprès de la firme TESTO fin décembre 2012 pour un montant de 3.199,24€ T vac.

Achat de tentes de réception complètes :

Dans le cadre des diverses festivités organisées dans la commune, nous avons recours aux tentes mises à disposition par la Communauté Française et par la Province du Brabant Wallon, toutefois, fortes de leur succès toujours croissant, l'an dernier certaines tentes n'ont pu être mise à notre disposition. De plus les tonnelles disponibles pour les comités de parents des écoles de l'entité s'avèrent plus que vétustes et nécessite un remplacement.

Dès lors pour des raisons de facilité tant dans le cadre de la sécurité d'approvisionnement que dans les déplacements qui ne seront plus à réaliser. Pour cette raison un marché pour l'achat de 3 tentes a été proposé et les conditions du marché ainsi que le mode de passation ont été approuvés par le Collège du 9 janvier 2013 et par le Conseil communal du 21 janvier 2013. Trois entreprises ont été interrogées et nous attendons maintenant le retour de leur offre. Le montant estimé du marché est de 18.000,00€ t vac

Achat d'un camion brosse :

Depuis quelques années déjà, vous avez pu apercevoir sur le territoire de la Commune, une balayeuse de rue que nous avons achetée en partenariat avec les Communes de Chastre et Mont-Saint-Guibert. Pour des raisons évidentes de disponibilité mais aussi de pannes fréquentes, il a été décidé de procéder à l'acquisition d'un camion-brosse type chantier qui permet à la fois le nettoyage des voiries et trottoirs, le désherbage des accotements et aussi le curage des égouts, le tout en une seule et même machine.

Les conditions et le mode de passation du marché ont été approuvés par le Collège communal du 11 juillet 2012 et par le Conseil du 30 juillet 2012. Le marché a été lancé le 3 octobre 2012 ; l'ouverture des offres a eu lieu le 27 novembre 2012. Le marché a été attribué par le Collège communal du 12 décembre 2012 à l'entreprise ITM Sud de LES ISNES pour un montant 202.150,00€ htva ou 244.601,50€ t vac.

Travaux de réfection grange des Six Heures :

La commune en collaboration avec l'entreprise ED Frères avait en 2011 procédé à des travaux de réparation de la grange des six heures suite à divers accidents survenu cette année là. Sur base d'une réflexion plus profonde et vu l'espace d'occupation intéressant que représentante la grange, il a été décidé de réfectionner une partie de la toiture, de changer de place la porte d'accès (plus par l'avant mais par l'arrière) et de placer une dalle de béton sur le sol qui était jusque là en terre damée.

Les conditions du marché et le mode de passation ont été approuvés par le Collège du 8 février 2012 et par le Conseil communal du 28 février 2012. Suite à cela 4 sociétés ont été invitées à remettre offre et le marché a

été attribué à l'entreprise ED Frères le 9 mai 2012 pour un montant de 39.124,61€ tvac. Les travaux ont débuté le 10 septembre 2012, ils sont maintenant terminés et la réception provisoire de chantier a eu lieu le 4 décembre 2012.

Travaux de réfection rue Fonds des Saussailles :

Vu l'état de dégradation de la rue Fonds des Saussailles et la réfection de la rue de la Station qui est à proximité, un marché de réfection du revêtement asphaltique a été lancé. Les conditions du marché et le mode de passation ont été approuvés par le Collège du 24 octobre 2012 et par le Conseil du 12 novembre 2012. Suite à cela 4 entreprises ont été interrogées. Le marché a été attribué le 12 décembre 2012 à l'entreprise Mélin de Ceroux-Mousty pour un montant de 45.004,00€ htva ou 54.454,84€ tvac. Les travaux commenceront début mars 2013.

Aménagement des abords de la Crèche :

La construction d'un nouveau bâtiment comprenant une crèche ainsi que des bureaux administratifs à l'arrière du bâtiment actuel du CPAS a nécessité quelques aménagements de la voirie, des parkings et des abords en général. Les conditions du marché et le mode de passation ont été approuvés par le Collège du 11 juillet 2012 et par le Conseil Communal du 30 juillet 2012. Suite à cela, 9 sociétés ont été invitées à remettre offre et le marché a été attribué par le collège du 19 septembre 2012 à l'entreprise DP Jardin pour un montant de 39.437,49€ htva ou 47.719,36€ tvac. Les travaux ont débuté le 5 novembre 2012 et sont à présent terminés. La réception provisoire de chantier a eu lieu le 14 décembre 2012.

Abattage des arbres :

On a envisagé l'abattage de peupliers situés sur une parcelle communale sise rue du Vieux Château à Walhain ainsi que l'abattage de sapins situés sur une parcelle communale sise rue de la Cruchenère à Perbais. Une fois l'abattage et le nettoyage effectués, ces 2 parcelles pourraient être utilisées par la Commune à d'autres fins (logements, ...).

Il a été prévu de procéder à une vente des arbres sur pied au plus offrant pour faire ensuite procéder au nettoyage des parcelles selon leur destination future. Les conditions et le mode de passation ont été approuvés par le Collège du 24 octobre 2012 et par le Conseil communal du 12 novembre 2012. Nous sommes actuellement en lien avec le service logement qui se renseigne pour déterminer quelles pourraient être les possibilités de destination des deux parcelles.

Achat de défibrillateurs :

Un projet lancé par la Province du Brabant Wallon en mai 2012 a proposé aux Clubs sportifs évoluant en division nationale ou équivalent quel que soit le sport pratiqué, une subvention de 100% couvrant l'achat et le placement d'un défibrillateur au sein de l'infrastructure sportive dans laquelle ils évoluent.

Suite à cela, la Commune, en collaboration avec chaque club visé, a rentré un dossier de subside dans le courant du mois de juin 2012 et le Royal Wallonia Walhain, le Volley Club de Walhain ainsi que le club de Pelote Niloise ont obtenus une promesse ferme de subside le 20 août 2012 d'un montant de 2.595,45€. Deux autres défibrillateurs non-subsventionnés ont également été commandés, un à destination de l'administration communale et le second à destination du Football de Tourinnes-Saint-Lambert.

Ces défibrillateurs sont placés et opérationnels au stade des Boscailles, au Hall Omnisport, au chalet de Balle Pelote, à l'administration communale et à la Buvette des Cortils pour un montant total de 11.882,20€ tvac. Nous attendons maintenant la formation pour l'utilisation de ce nouveau matériel.

Achat de radars préventifs et d'un analyseur de trafic:

Dans le cadre de projets de mobilité et d'une étude plus approfondie du trafic sur le territoire de la commune de Walhain, un cahier spécial des charges a été conçu afin de procéder à la passation d'un marché public pour l'achat de radars préventifs et d'un analyseur de trafic. Les conditions et le mode de passation ont été soumis au Collège communal du 8 août 2012 et au Conseil communal du 17 septembre 2012 pour approbation. 6 sociétés ont été invitées à remettre offre pour le 7 janvier 2013 et la société EUROSIGN a été désignée adjudicataire par le Collège communal de ce 6 janvier 2013.

La notification ainsi que la commande de 6 radars et d'un analyseur de trafic pour un montant total de 17.693,83€ tvac a été envoyée le 29 janvier 2013. Les fournitures susmentionnées seront livrées dans les prochaines semaines.

Charroi automobile

| Véhicule et type | Immatriculation | Mise en circulation | Carburant | Première mise en circulation | Affectation | Kilométrage au 1 ^{er} décembre 2010 |
|---|-----------------|---------------------|-----------|------------------------------|--------------------------|--|
| Autobus BMC | BRV 901 | 23/03/2010 | Diesel | 04/01/2010 | Ecoles | 44115 kilomètres |
| Camion Mercedes Atego 1828 AK tribenne 4x4 + grue | GUV 517 | 01/03/1999 | Diesel | 1999 | Travaux | 127.101 kilomètres |
| Camion Renault | SSH093 | 03/11/2004 | Diesel | 1994 | Voirie 1 | 194.000 kilomètres |
| Camion-Balayeuse DULEVO | EWS131 | 07/01/2002 | Diesel | 2001 | Intercommunal | |
| Citroën Berlingo | JQS769 | 04/04/2003 | Diesel | 2003 | Population | 116.000 kilomètres |
| Citroën C15 | GPQ328 | 31/05/2002 | Diesel | 2002 | Nettoyage bords de route | 112.604 kilomètres |
| Compresseur | QBQ826 | 21/10/2004 | Essence | 2004 | Travaux | 2100 heures |
| Hydrocureuse Menart | « | 12/06/1991 | « | 1991 | Travaux | « |
| Pelle mécanique PEL-JOB EB16 + remorque | « | « | Diesel | 1997 | Travaux + cimetière | 4942 heures |
| Remorque (pour tracteur ISEKI) | « | « | « | « | Espaces verts | « |
| Remorque tribenne | « | 01/07/1980 | « | | Voirie | « |
| Renault Kangoo | RKG455 | 31/05/1999 | Diesel | 1999 | Travaux + foot + CPAS | 105513 kilomètres |
| Renault Kangoo | KDT405 | 28/03/2000 | Diesel | 2000 | Travaux | 140.851 kilomètres |
| Rouleau vibrant hydrost. Sovemat | « | 07/08/1981 | Diesel | 1981 | Travaux-voirie | « |
| Tracteur Ford 7700 | EPP595 | 24/11/1980 | Diesel | 1980 | Travaux + sécateur | 10.000 heures |
| Tracteur Massey Ferguson | CSX297 | 06/09/1991 | Diesel | 1985 | Travaux | 7988 heures |
| Tracteur Same Aurora 45 | BBE036 | 05/07/1996 | Diesel | 1979 | Travaux + foot | / |
| Tracteur Same Lazer 110 DT | SEP975 | 04/11/1999 | Diesel | 1999 | Travaux | 7000 heures |
| Tracteur tondeuse ISEKI SG 17 | « | « | Diesel | « | Espaces verts + foot | / |
| Tracteur tondeuse ISEKI SGR 22 | « | « | Diesel | « | Espaces verts | 10.036 Heures |
| Tracto-Pelle Case 580 G | DYU471 | 25/08/1997 | Diesel | 1989 | Travaux | 6500 heures |
| Tondeuse Roberine | | | Diesel | | Foot | / |
| Bus DAF | XUV628 | 18/10/2007 | | 1990 | école | 144920 kilomètres |
| Camion Volvo N10 | XVV627 | 18/10/2007 | | 1989 | Travaux + épandage | 17579 kilomètres |
| Tracteur Newholland-T6030 | 992AKI | 12/05/2009 | diesel | idem | travaux | 2300 heures |
| Camionnette Mercedes | 863 BUI | 30/06/2010 | diesel | 30/06/2010 | espaces verts | 28000 kilomètres |
| Opel Combo | 1BHT780 | 01/06/2011 | diesel | 29/05/2007 | Bâtiment | 58814 Kilomètres |
| Opel Vivaro | 1BQE169 | 02/08/2011 | diesel | 02/08/2011 | Voirie 2 | 9456 Kilomètres |
| Opel Corsa | | | | 22/11/2011 | Service technique | 10900 kilomètres |

/ : signifie que le compteur ne fonctionne plus ou que le compteur des véhicules à l'entretien ne peut être relevé.

| | Frais de Fonctionnement | |
|-------------|------------------------------------|---|
| | Véhicules (entretien, réparations) | Véhicules Police (entretien, réparations) |
| <u>1998</u> | <u>1.579.600 FB</u> | <u>59.004 FB</u> |
| <u>1999</u> | <u>1.633.144 FB</u> | <u>63.964 FB</u> |
| <u>2000</u> | <u>1.541.982 FB</u> | <u>104.276 FB</u> |
| <u>2001</u> | <u>1.271.811 FB</u> | <u>103.085 FB</u> |
| <u>2002</u> | <u>35.506,88 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2003</u> | <u>45.005,64 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2004</u> | <u>44.271,26 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2005</u> | <u>56.265,26 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2006</u> | <u>86.997,33 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2007</u> | <u>85.341,84 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2008</u> | <u>70.961,00 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2009</u> | <u>65.819,00 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2010</u> | <u>65.571,13 €</u> | <u>X</u> |

| | | |
|-------------|--------------------|----------|
| <u>2011</u> | <u>46.911,32 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2012</u> | <u>56.877,17 €</u> | <u>X</u> |

Carburant

| | <u>Véhicules</u> | <u>Véhicules Police (entretien, réparations)</u> |
|-------------|--------------------|--|
| <u>1998</u> | <u>469.490 FB</u> | <u>99.681 FB</u> |
| <u>1999</u> | <u>486.899 FB</u> | <u>75.033 FB</u> |
| <u>2000</u> | <u>732.899 FB</u> | <u>126.712 FB</u> |
| <u>2001</u> | <u>577.289 FB</u> | <u>126.684 FB</u> |
| <u>2002</u> | <u>14.842,12 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2003</u> | <u>13.725,73 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2004</u> | <u>18.940,55 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2005</u> | <u>26.329,73 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2006</u> | <u>26.763,61 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2007</u> | <u>24.196,74 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2008</u> | <u>28.230,66 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2009</u> | <u>28.718,90 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2010</u> | <u>38.010,78 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2011</u> | <u>36.421,12 €</u> | <u>X</u> |
| <u>2012</u> | <u>42.739,35 €</u> | <u>X</u> |

7. ENVIRONNEMENT – ENERGIE – MOBILITE

Le service Environnement – Energie - Mobilité est constitué de Mme Brigitte Maroy, éco-conseillère et conseillère en mobilité, et de Mme Anne Theys, agent technique en chef et conseillère en mobilité.

Commission consultative de l'Environnement

Membres

| | |
|--------------------------------|--|
| M. Olivier LENAERTS, | Président |
| M. Jean-Marie GILLET, | |
| M. Hugues LEBRUN, | Membres issus du Conseil communal |
| M. Michaël MONTULET, | |
| M. Vincent LETHE, | |
| M. Laurent GREGOIRE, | Représentants des groupes politiques du Conseil communal ; |
| Mme Renate WESSELINGH, | |
| M. Jean-Pierre VAN PUymbroeck, | |
| M. Michel INSTALLE, | |
| M. Hervé DEMASY, | |
| M. Etienne OFFERGELD, | |
| M. Cédric HARMAN, | |
| M. Samuel BROEDERS, | |
| M. Pierre MATZ, | |
| Mme Marina LOHEST, | |
| M. Jean-Luc GILOT, | Membres à titre personnel |

Secrétaire : Mme Brigitte MAROY : convocations, participation aux réunions, procès-verbaux des réunions, relais des projets et demandes vers le Collège, mise en œuvre des actions sélectionnées, rapport d'activités.

Réunion de la commission Environnement :

- **12/01/2012** : préparation des actions dans le cadre de la Semaine sans pesticides

Commission communale de Mobilité

La Commission communale de Mobilité a été élargie à des représentants du monde cycliste dans le but de répondre aux critères imposés par la Région wallonne pour la mise en oeuvre du Plan cyclable de Walhain.

Membres

Mme Isabelle DENEFF-GOMAND,
M. Jean-Marie GILLET,
M. Hugues LEBRUN,
M. Olivier LENAERTS,
M. André LENGELE,
M. Philippe MARTIN,
M. Christian REULIAUX,

Membres issus du Conseil communal ou représentants des groupes politiques du Conseil communal ;

M. Jean-Claude ADRIAANSENS,
M. Florent BOUILLON,
Mme Nathalie BOURNONVILLE,
Mme Danièle GALLETZ,
M. Etienne HUYBENS,
Mme Cécile SAILLETZ,
M. Ekkehard STARK,
M. Jean-Pierre VAN PUYMBROUCK,
Mme Renate WESSELINGH,

Membres représentant les cyclistes ou des citoyens de Walhain

Secrétaire : Mme Brigitte MAROY : convocations, participation aux réunions, procès-verbaux des réunions, intégration des réflexions dans le Plan cyclable de Walhain.

Réunion de la commission communale « vélo » :

- **28/02/2012** : Projet commune Wallonie cyclable : présentation du projet modifié dans le cadre de la présélection de Walhain ; présentation des actions 2012 dans le cadre du subsidé Wallonie cyclable – Rue Margot et chemin du Tiège : F99C et mise en circulation locale – avis sur le modèle des totems pour effets de porte ;
- **20/09/2012** : Etat d'avancement des projets de présélection du projet Wallonie cyclable – état d'avancement des projets de l'année 2012 Wallonie cyclable – présentation du programme de travail de l'année 2013 Wallonie cyclable ;

Réunion conjointe de la commission mobilité avec le Conseil consultatif des personnes handicapées

- **20/08/2012** : actualisation et réflexions à partir du rapport sur l'accessibilité des lieux publics de Walhain (rapport de J. Kekenbosch et X. Deleuze)

Agenda 21 local

La démarche de l'agenda 21 local a été concrètement accrochée en 2012 à la démarche PCDR (Plan Communal de Développement Rural). Les différentes fiches d'actions et projets du PCDR initiées par cette commission intègrent systématiquement le processus de l'Agenda 21 veillant à toujours s'interroger sur l'impact à long terme des projets sur les plans économique/environnemental et social. En outre :

- Suivi des journées de formation obligatoire pour les éco-conseillers dans le cadre du subsidé Agenda 21 local ;
- Rédaction du rapport annuel A21L avec présentation des actions communales répondant aux critères de développement durable ;

Déchets

- Collecte des encombrants et des réutilisables : informations à la population et suivi avec l'IBW ;
- Collecte des réutilisables et Ressourcerie de la Dyle : collaboration avec l'IBW et la Ressourcerie de la Dyle, informations à la population et suivi administratif ;
- Collecte des sapins de Noël en janvier 2012 : publicité, suivi ;
- Collecte « amiante-ciment » avec les sacs de l'IBW : information au public, suivi ;
- Collecte des jouets : coordination avec le CPAS de Walhain qui assure la collecte et est bénéficiaire des jouets collectés au parc à conteneurs de Walhain dans le cadre de la journée de collecte des jouets ;
- Collecte des textiles : gestion du réseau communal de conteneurs à textiles, actualisation des conventions liant la communes aux divers opérateurs ;
- Collecte des déchets verts : gestion des collectes de tontes de pelouse et de branchages ;
- Déchets verts : gestion des demandes de primes à l'achat de tondeuses mulching et/ou de broyeurs de végétaux. 8 primes pour broyeurs (total de 623,45 €) et 17 primes pour mulching (total : 1316,14 €) octroyées en 2012 ;
- Déchets verts : coordination du réseau des guides composteurs de Walhain : organisation des stands de sensibilisation au compostage lors de la journée sans pesticides et lors de la journée des associations, relais des demandes de citoyens souhaitant l'avis d'un guide composteur ; organisation d'une nouvelle formation de 17 guides composteurs ;
- Collecte des bâches agricoles : promotion de la campagne auprès des agriculteurs ;
- IBW : collaboration et suivi administratif des demandes et problématiques liées au Département Déchets de l'IBW ;
- Relais vers l'IBW des problèmes de collectes en porte-à-porte (ordures ménagères, papier-carton, PMC) ;
- Relais des campagnes IBW pour les parcs à conteneurs (collecte de vélos, collecte de jouets, sensibilisation au réemploi, collecte des bâches agricoles, collecte des emballages phyto, ...) ;
- Relais vers le parc à conteneurs : contacts, suivi des problèmes ;
- Bilan des initiatives communales de collectes sélectives pour l'IBW, déclaration de créance ;
- Distribution des sacs « prépayés » à la population : courrier et documents joints à l'enrôlement de la taxe déchets, coordination de la distribution des rouleaux, ... ;
- Déclarations auprès de l'Office wallon des Déchets (OWD) ;
- Coût vérité : calcul du coût vérité réel 2011, suivi des chiffres 2012, budget 2013 ;
- Sensibilisation à la prévention des déchets et à l'éco-consommation : documentation, panneaux d'exposition, stands, ... ;
- Déchets communaux : gestion des huiles usagées, des conteneurs d'encombrants, ... ;
- Contacts avec l'équarissage pour enlèvement lors de la découverte de cadavres d'animaux.

| | | | | |
|--------------|--------------------------------|----------------|----------------|---|
| 10. | Prévention : primes communales | 3500 | 2 000 | primes communales à l'achat de broyeur de végétaux et/ou de tondeuse mulching |
| TOTAL | | 246 333 | 281 011 | |

Coût-vérité WALHAIN

| | Recettes | 2012 Budget | 2013 Budget | COMMENTAIRES |
|--------------------------------|---|-------------------|----------------|---|
| 1. | Contributions perçues pour la couverture du service minimum | 158 130 | 157 290 | 4494 enrôlés x 35 € |
| 2. | Produit de la vente de sacs payants | 99 000 | 128 469 | 1 €/rouleau de sacs de 60 litres et 0,60 €/rouleau de sacs de 30 litres |
| 3. | Redevance pour l'enlèvement des encombrants non incluse dans la contribution visée au point 1 : | | | |
| | Encombrants-réutilisables | 0 | 0 | Pas de recettes dans la collecte qui fonctionne au cas par cas. Les sommes perçues auprès des habitants sont conservées par les collecteurs : IBW ou Ressourcerie de la Dyle. |
| | Déchets verts- tontes de pelouse | 100 | 100 | Collecte des tontes de pelouse au cas par cas sur inscription - 5€/contenant de 100 litres |
| | Branchages | 95 | 50 | Collecte des branchages au cas par cas sur inscription -15 €/m ³ , 10 €/m ³ suppl. et max 3 m ³ |
| | Sapins de Noël | 0 | 0 | Collecte des sapins de Noël en porte-à-porte. Service gratuit |
| TOTAL | | 257 325,00 | 285 909 | |
| Taux de couverture coût-vérité | | 104,46 % | 102 % | |

Nature

- Plantation des espaces publics : commandes, conseils techniques, suivi ;
- Fleurissement de la commune : suivi administratif, commandes ;
- Utilisation de *lombricompost* dans les plantations communales ;
- Appels ponctuels au service concerné de la Région wallonne pour le piégeage des rats musqués ;
- Aide au citoyen en demande d'informations variées : haies, arbres, prairies fleuries, lutte contre les plantes invasives,... ;
- Adhésion à la charte « commune Maya » ;

Eau et inondations

- Révision du PASH : contacts avec l'IBW et le bureau d'études, suivi administratif, récolte de données ;
- Systèmes d'épuration individuelle : renseignements divers ;
- Contrat de Rivière : lien avec le Contrat de Rivière et suivi du programme d'actions ;
- Réponse aux demandes de la Province du Brabant wallon sur les inondations à Walhain ;
- Alternative biologique de curage pour le Hain et les égouts de Walhain : suivi des travaux et des fournitures ;
- Cours d'eau non navigables : visite annuelle avec le commissaire voyer, suivi administratif des problèmes et des infractions ;
- Organisation et suivi de l'enquête régionale sur les plans de gestion par districts hydrographiques ;

Agriculture

- Courriers divers aux agriculteurs (fin du recensement centralisé par la commune, bandes enherbées de bords de route,...) ;
- Suivi de demandes spécifiques (bien-être animal, plantations, abattoir temporaire,...)
- Soutien à la campagne FJA « Notre terre vous nourrit » par la mise en place de panneaux de sensibilisation sur les bords de route ;

Nuisances diverses

- Relais de la campagne fédérale d'information sur le risque Seveso ;
- Relais de la campagne fédérale d'information sur les risques des champs électromagnétiques sur la santé ;
- Avis sur les nuisances aériennes sonores en lien avec l'autoroute ;
- Courriers et contacts divers dans le cadre d'un Plan d'action relatif au risque de pénurie en électricité ;

Été solidaire

- Organisation et coordination de l'opération 2012 «Une commune propre pour le plaisir de nos aînés» : encadrement de 10 jeunes et 2 animateurs pour nettoyer sentiers et chemins de la commune ainsi qu'organisation de la promenade avec les groupements d'aînés et coordination de l'exposition de fin de projet ;

Alimentation – Sécurité alimentaire - Consommation durable

- Déclarations AFSCA pour les bâtiments scolaires et communaux ;
- Repas scolaires pour les écoles communales : analyse des tarifs pour l'année scolaire 2012-2013 ; contacts avec la société TCO en cas de problème avec les repas scolaires et suivi ;

Gestion des plaintes et des infractions environnementales

- Gestion des plaintes en matière d'environnement
- Collaboration avec les agents constatateur et sanctionnateur ainsi qu'avec la police locale
- Collaboration avec l'agent constatateur : transmis des infractions, analyse des reportings, suivi de la méthode de travail et de la collaboration avec les services communaux.

Urbanisme

- Avis concernant des demandes d'abattage d'arbres ;
- Avis concernant des permis d'environnement ;
- Avis pour certains permis d'urbanisme en matière de mobilité et d'environnement ;

Energie

- Réponse aux demandes de renseignements de citoyens en matière de primes énergie ;
- Exonération des redevances gaz et électricité au profit des communes : déclaration, suivi administratif ;
- Formation d'éco-guides énergie : coordination de la formation de 15 éco-guides de mars à avril 2012 ;
- Suivi administratif des dossiers UREBA des bâtiments communaux : placement d'un nouveau système de chauffage dans la salle du Seuciau et isolation ;
- Suivi de nouvelles actions en matière de régulation et isolation de conduites de chauffage dans plusieurs bâtiments communaux

Mobilité

- Projet Wallonie cyclable : mise en œuvre des projets de présélection de Walhain et des projets de l'année 2012, coordination de la commission communale vélo, participation aux réunions spécifiques pour les conseillers en mobilité des communes Wallonie cyclable dont voyage aux Pays-Bas.

1- Projets (en cours) dans le cadre du subside de présélection :

- Achat d'une machine de marquage au sol et de peinture routière
- Achats de modules de stationnement vélos

2- Projets (terminés ou en cours) dans le cadre du subside Wallonie cyclable de l'année 2012 :

- Expérience de voies centrales banalisées
- Création d'effets de porte aux entrées de village
- Création d'une liaison cyclable près de l'ancienne assiette du tram vers Sauvenière
- Mise en place de F99c, SUL, voirie à circulation locale
- Mise en place de panneaux de sécurité routière en rapport avec les cyclistes (distance-vélo)
- Réalisation d'affiches de sensibilisation à la sécurité routière et au vélo pour affichage dynamique
- Ateliers de réparations vélos (écoles, journée de mobilité)
- Collecte et réparation de vélos de seconde main dont certains à destination du CPAS
- Formation entretien vélo pour 2 ouvriers communaux
- Aide pour des balades à vélo (jumelage Trentels, voyages scolaires,...)
- Journée Mobilité et bulletin spécial mobilité douce
- Achat de matériel de sécurité vélo (protège-sacs, brassards, couvre-selles) ;

- Projet de Voies centrales banalisées : expérience-pilote avec la Région wallonne et l'IBSR : suivi du projet ;
- Organisation de la journée de la Mobilité du 15 septembre 2012 : organisation et coordination des divers stands (réparation de vélos, gravure antiviol, essai de vélos électriques, essai de vélos-Cyclotec, courses vélos locales, balades à pied, à vélo, présence des Tec, distribution de matériel de sécurité vélo, etc), promotion de la journée, rédaction du bulletin spécial mobilité 2012 ;

- VAP (voiture à partager) : gestion de l'antenne de Walhain : contacts avec l'asbl Vap, inscription des nouveaux membres ;
- Sentiers : recherche de renseignements concernant certains sentiers, contacts avec le groupe « A vot'sentier », ... ;
- Sécurité routière : suivi des problèmes et des plaintes en collaboration avec le service Travaux ;
- Règlements complémentaires au Code de roulage : contact avec les autorités de tutelle et les communes limitrophes, établissement des règlements, suivi pour la mise en oeuvre, ... ;
- Participation aux formations continuées pour conseillers en mobilité ;

Divers

- Site internet communal : contenu et maintenance des rubriques environnement, énergie et mobilité - adaptation du site en fonction de l'agenda et de l'actualité
- Rédaction d'articles pour les bulletins communaux et feuilles communales ;
- Rapport annuel d'activité du service.

Agent Constatateur – Fonctionnaire Sanctionnateur (Service des Sanctions administratives communales)

Avec la loi du 13 mai 1999 relative aux sanctions administratives, les communes ont reçu, via l'insertion d'un article 119bis dans la nouvelle loi communale, le pouvoir d'assortir de sanctions administratives leurs règlements et ordonnances.

Un premier règlement général de police (RGP) a ainsi été rédigé et approuvé par le conseil communal en sa séance du 28 avril 2008 et est ensuite entré en vigueur le 1^{er} juin 2008.

Face aux modifications légales, un nouveau règlement a dû être mis en chantier en 2009 pour aboutir à un tout nouveau règlement adopté par le conseil communal le 10 janvier 2010.

Ce nouveau règlement contient 3 parties :

Partie 1. : Règlement général de police de 2008 mais remanié

Partie 2. : Règlement relatif à la collecte des déchets provenant de l'activité usuelle des ménages et des déchets assimilés à ces déchets ménagers

Partie 3. : Règlement général de police relatif à la délinquance environnementale

En « complément » à ce RGP, la commune de Walhain s'est dotée de 2 agents dont le rôle est d'assurer le respect aux prescrits du RGP et de poursuivre toute personne qui enfreindrait un de ses articles :

-Un agent constatateur qui, comme son nom l'indique, constate toute infraction commise à l'encontre d'une des dispositions du RGP.

Son rôle est avant tout axé sur la prévention, le dialogue, l'échange avec le citoyen. Ce n'est qu'en dernier recours qu'un procès-verbal est rédigé ou en cas d'infractions plus graves (dépôt clandestin, incinération de déchets, ...) pour lesquelles la prévention n'existe pas et où la phase répression est directement déclenchée.

Le travail de l'agent constatateur relève également de la police qui reste compétente pour constater tout manquement au RGP.

-Un fonctionnaire sanctionnateur, qui, lui aussi, comme son nom l'indique, sanctionne les infractions commises à l'encontre du RGP.

Nous sommes ici dans la phase répression où un procès-verbal a été rédigé et arrive directement entre les mains du fonctionnaire sanctionnateur à qui appartient l'opportunité des poursuites. Aux termes de la procédure administrative, le sanctionnateur fait un choix : imposer une amende ou un simple avertissement.

Le montant des amendes diffère selon la partie du RGP dans laquelle on se trouve :

Partie 1. : de 25€ à 250€

Partie 2. : de 25€ à 250€

Partie 3. : amende pouvant aller jusqu'à 100.000€ pour les atteintes les plus graves, sinon 1.000€ ou 10.000€ en fonction de la catégorie d'infraction face à laquelle on se trouve.

En dehors de cet aspect répressif, la commune de Walhain souhaite avant tout jouer la carte de la prévention en prenant directement contact avec les habitants de la commune qui enfreindraient un des articles du RGP.

Un dialogue permet alors d'exposer la situation et de rappeler l'existence du règlement. Le contrevenant dispose alors d'un délai pour se mettre en ordre.

En cas de non réaction, l'agent constatateur dresse procès-verbal.

Face aux contrevenants extérieurs à la commune de Walhain, ou quand le dialogue n'est pas possible, un courrier est envoyé reprenant l'article du règlement enfreint, ainsi que le délai laissé pour mise en ordre.

Après ce court rappel « théorique », voici en chiffres ce que cela donne « sur le terrain » :

Pour l'année 2012, 105 dossiers ont été traités. Sur ces 105 dossiers, 94 ont été instruits et 11 ont donné lieu à un simple constat d'infraction car l'auteur en était inconnu. Parmi les 92 dossiers ouverts, 27 ont débouché sur un procès-verbal dont 18 ont été rédigés par l'agent constatateur et 9 par la police.

| <u>Infractions</u> | <u>Nombre</u> |
|---|----------------------|
| Abandons de véhicule | 29 |
| Atteintes aux cours d'eau / berges | 3 |
| Commerce ambulant | 1 |
| Déchets (dépôt ou sur domaine privé) | 21 |
| Divagation d'animaux sur la voie publique | 2 |
| Environnement | 5 |
| Elagages/tailles | 16 |
| Incinération de déchets | 2 |
| Ivraie | 10 |
| Nuisances sonores diverses | 3 |
| Propreté | 1 |
| Utilisation privative VP | 1 |

NB. Plusieurs de ces dossiers sont toujours en cours de procédure. De même, d'anciens dossiers d'années antérieures, sont toujours ouverts car toujours en attente du paiement de l'amende.

A côté de ces dossiers, différents projets ont été mis sur pied et d'autres doivent encore être poursuivis :

- Collaboration avec la cellule Contrat de Rivière Dyle-Gette (CRDG) dans l'objectif de résoudre les atteintes aux cours d'eau ;
- Collaboration avec l'Intercommunale du Brabant Wallon (IBW) dans la lutte contre les dépôts autour des bulles à verre ainsi qu'au alentour des parcs à conteneurs ;
- Rédaction de courriers dans le cadre de dégradations constatées aux salles communales, aux installations sportives ou aux alentours de monuments religieux ;
- Participation à des réunions regroupant les divers agents constatateurs de l'arrondissement judiciaire de Nivelles ;
- Participation à la commission sur les Sanctions administratives communales auprès de l'UVCW, regroupant des intervenants provenant des diverses provinces de la région wallonne. L'objectif est la rédaction d'un guide de procédure commun en la matière ;

Enfin, et pour rappel, l'intégralité des trois parties du règlement de police est consultable sur le site internet de la commune. Le texte peut également être remis sur simple demande.

Personnes de contact

| | |
|--|--|
| Agent constatateur : M. Grégory BARTEL | Fonctionn.sanctionn.: Mme Nathalie GATHOT |
| 010/65.75.75 | 010/65.75.75 |
| 0477/20.26.62 | 0497/58.92.28 |
| du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 | du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 |
| agent.constatateur@publilink.be | nathalie.gathot@publilink.be |

9. SPORTS – CULTURE - JEUNESSE

Infrastructures communales

Walhain-Saint-Paul

Rue Chapelle Sainte Anne, 11 :

Un bâtiment qui comprend la buvette du football, une salle polyvalente équipée d'une cuisine industrielle semi aménagée, deux vestiaires pour le football, une salle de musculation, bâtiment multifonctionnel – ticketterie « Les Boscailles ».

Rue Chapelle Sainte Anne, 13 :

1 hall omnisports équipé + quatre vestiaires à l'usage des équipes de badminton, volley, mini-foot + quatre vestiaires contigus au hall destiné au football.

- 3 terrains de tennis ;
- 4 terrains de football homologués + 1 terrain de pré-minimes + 1 zone d'entraînement joueurs et gardiens ;
- 1 tribune couverte debout de ± 300 places + 2 extensions (± 120 places) ;
- 1 tribune couverte debout/assis de ± 750 places + 2 billetteries + locaux administratifs, salle de réunion, buvette et sanitaires ;
- 1 aire de roller équipée.
- 1 aire de jeux.

Nil-Saint-Vincent

Place du Tram :

- 1 ballodrome avec club-house : le bâtiment est équipé de sanitaires et de douches.
- 1 terrain de pétanque.

Nil Pierreux

Une aire de jeux Place Clochemerle

- 1 terrain de pétanque ;
- 1 aire de repos ;
- 1 balançoire ;
- 1 jeu à ressorts.

Tourinnes-Saint-Lambert

Rue des Cortils :

- 1 bâtiment (*) inauguré le 11 octobre 2009 qui comprend une salle polyvalente au rez-de-chaussée, 4 vestiaires au sous-sol, une salle multisports et une buvette ;
- 1 terrain de tennis (*) ;
- 1 terrain de football (*) ;
- 1 terrain multisports.

* Dans le cadre d'une convention F.C. Tourinnes/Commune de WALHAIN relative à l'occupation du terrain de football et du club-house ainsi qu'à l'utilisation du bâtiment/douches.

Commission consultative des Sports

La Commission consultative des Sports est composée à la fois de citoyens, de représentants d'associations et de représentants des autorités publiques présentes sur le territoire de la Commune. Elle traite de l'ensemble des disciplines sportives existant dans la commune, avec pour but de les faire connaître et d'en améliorer le fonctionnement. Elle a pour second objectif de créer des synergies ainsi que de promouvoir et de développer de nouvelles activités et de nouveaux projets.

Membres

Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH
M. André LENGELE

Présidente

M. Raymond FLAHAUT
 M. Yves BAUWENS
 M. Olivier LENAERTS
 Mme Catherine GILLARD-GERARDY
 M. Jean-Marie GILLET
 Mme Cécile PIERRE-DELOOZ
 M. Benoît GERARD
 Mme Pascale ROMBEAU
 M. Jean-Luc COQUERELLE
Secrétaire : Mme Isabelle Labyoit.

Membres issus du Conseil communal

Membres à titre personnel

Commission consultative de la jeunesse

La Commission consultative de la jeunesse ne s'est pas réunie cette année. Le Collège a préféré travailler par projet : Place aux enfants, participation au mémorial Van Dam, participation aux cérémonies du 11 novembre.

Secrétaire : Mme Isabelle Labyoit.

Commission consultative de la culture

Membres

M. Paul VAN RUYCHEVELT
 Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH
 M. Philippe MARTIN
 M. Hugues LEBRUN
 Mme Rose BULKA
 Mme Claude BUCHKREMER
 Mme Françoise DE NEYER
 M. Eric HAUBRUGE
 Mme Muriel DAMIEN
 M. André VANDERBORGHT
 Mme Brigitte SAMAIN
Secrétaire : Mme Isabelle Labyoit.

Président

Membres issus du Conseil communal

Membres à titre personnel

Réunions

1^{er} mars et 7 juin 2012.

Etablissement d'un bulletin des activités culturelles (Journées du Patrimoine, Au Fil de l'Art, Office du Tourisme,...) promotion et suivi des manifestations organisées par les associations culturelles walhinoises et par l'Office du Tourisme.

Cycle de conférences : les noms de rue de nos villages

1. Vendredi 30 mars 2012 à 20h00, à la salle des Boscailles, conférence « Walhain-Saint-Paul et ses noms de rue » par Philippe Martin.
2. Vendredi 20 avril 2012 à 20h00, au Centre Jadinon, conférence « Les 4 Nils et ses noms de rue » par Philippe.Martin.
3. Vendredi 25 mai 2012 à 20h00, dans le réfectoire de l'école de Tourinnes-Saint-Lambert, conférence « Tourinnes-Saint-Lambert et ses noms de rue » par Philippe.Martin.

Journée de la Randonnée : dimanche 24 juin 2012 de 10h00 à 17h00 au château de Walhain.

Excursion à Malines : le samedi 1^{er} septembre 2012.

Publication des balades à Walhain.

10. COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES

La Commune a le souhait de développer un pôle ouvert sur les relations internationales. Celui-ci est essentiellement articulé autour des activités de la **Commission consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement**.

Créée et constituée par le Conseil communal, cette commission est destinée à développer un pôle international dans la Commune. Elle apporte son soutien aux comités locaux de jumelages et aux associations communales actives dans le domaine de la coopération internationale et de l'éducation au développement.

Elle formule des avis et des propositions en matière de relations internationales, de jumelages et de coopération au développement et les fait connaître aux autorités communales. Elle envisage ou soutient des échanges d'expériences et d'expertise, des projets humanitaires, des échanges interculturels, linguistiques, ... qui permettent une meilleure connaissance de l'autre et le tissage de liens forts (voir règlement complet et missions de la commission sur le site www.walhain.be).

Membres :

| | |
|------------------------------|--|
| Mme Agnès NAMUROIS | Présidente, Echevine de la Coopération |
| Mme Andrée MOUREAU DELAUNOIS | |
| M. Marcel BOURLARD | |
| M. Philippe MARTIN | Membres du Conseil communal |
| Mme Caroline DOSSOGNE | |
| M. Michel INSTALLE | |
| Abbé Prosper KANYAMUHANDA | |
| M. Henry VAN ZUYLEN | A titre personnel |

Secrétaire : *Mme Isabelle PAAR.*

La Commission ne s'est pas réunie durant l'année 2012.

En 2012 un projet d'envergure s'est concrétisé :

Ce projet à long terme a été mis en œuvre dès 2011, dans le cadre de la Coopération internationale communale (Programme CIC) en collaboration avec l'Union des Villes et des Communes de Wallonie.

Il s'agit d'un protocole d'accord et d'une convention spécifique d'intervention avec le Territoire de Madimba dans le Bas Congo en RDC. Ce partenariat vise à soutenir les services d'Etat civil et de la population des diverses entités du Territoire.

Une troisième mission a été réalisée sur les lieux du 18 au 24 novembre 2012. Mmes Agnès Namurois et Nathalie Henry, employée du service de l'état civil et population de la Commune, y ont équipé en mobilier les 9 bureaux de l'Etat-civil (bureau, 3 chaises, 1 étagère). Elles ont également acheté une moto et 9 vélos afin de faciliter la collecte des statistiques.

11. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Années scolaires 2011-2012 et 2012-2013

Population scolaire au 1^{er} octobre

| Classes | Walhain Centre | | Tourinnes | | Perbais | |
|---------------------------|----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | 2011-2012 | 2011-2012 | 2011-2012 | 2011-2012 | 2011-2012 | 2011-2012 |
| Maternelles | 65 | 59 | 26 | 33 | 37 | 35 |
| 1 ^{ère} primaire | 19 | 17 | 8 | 11 | 13 | 13 |
| 2 ^{ème} primaire | 13 | 17 | 9 | 9 | 5 | 12 |
| 3 ^{ème} primaire | 17 | 6 | 4 | 8 | 13 | 8 |
| 4 ^{ème} primaire | 14 | 20 | 10 | 3 | 7 | 13 |
| 5 ^{ème} primaire | 14 | 11 | 11 | 9 | 6 | 6 |
| 6 ^{ème} primaire | 9 | 5 | 7 | 11 | 5 | 7 |
| Total primaires | 86 | 76 | 49 | 51 | 49 | 59 |

Organigramme de l'enseignement communal

Trois implantations scolaires : Walhain-Centre, Tourinnes-Saint-Lambert et Perbais, sous une seule direction.

Directeur : Joël VIGNERON (en congé de maladie depuis le 3/9/2012)

Directrice f.f. : Delphine BRICART

• WALHAIN CENTRE

- 4 classes maternelles (3 classes + 1 classe d'accueil)
- 5 classes primaires

Titulaires

- | | |
|---|---|
| - Accueil | Stéphanie DEVILLE (TP) |
| - 1 ^{ère} maternelle | Nathalie BOURNONVILLE (D) |
| Aide complémentaire : | Hélène PUTMANS (PTP – 4/5 temps) |
| | Mélanie CREPIN (PTP – 4/5 temps depuis le 08/11/2012) |
| - 2 ^{ème} maternelle | Brigitte MASSET (D en disponibilité pour conv. pers) |
| | Remplaçante : Anne SERNEELS (TP) |
| - 3 ^{ème} maternelle | Corinne DOYEN (D) |
| - 1 ^{ère} primaire | Annette GOUSENBOURGER (D) |
| - 2 ^{ème} primaire | Catherine MAILLEUX (D) |
| - 3 ^{ème} primaire | Axelle BOURLARD (D) |
| - 4 ^{ème} primaire | Mélanie DECALUWE (TP) |
| - 5 ^{ème} et 6 ^{ème} primaire | Marie-Aude CHAMOY (D – en congé de maternité) |
| | Remplaçante : Valérie LIROUX (TP) |

• TOURINNES ST LAMBERT

- 2 classes maternelles
- 3 classes primaires

Titulaires

- 1^{ère} et 2^{ème} maternelle
Virginie HARDENNE (TP – I.C. ¼ temps) + Maïté MEERT (1/4 temps TP)
- Aide complémentaire
Mélanie CREPIN (PTP – 4/5 temps depuis le 08/11/2012)
- 3^{ème} maternelle
Nadia BRICART (D – I.C. 1/4 temps) + Maïté MEERT (¼ temps TP)
- 1^{er} degré primaire
Sabine DUCHENE (D)
- 2^{ème} degré primaire
Bernadette JASPART (D)
- 3^{ème} degré primaire
Linda VIRGO (D)

- **PERBAIS**

- 2 classes maternelles
- 3 classes primaires

Titulaires

- 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} maternelle
Anne-Françoise FLAHAUT (D)
Laurence VILAIN (D)
Maïté MEERT (T – 12 périodes par semaine)
Emilie BARBRY (PTP – 4/5 temps)
- Aide complémentaire
- 1^{er} degré primaire
Virginie van der STRATEN WAILLET (D)
- 2^{ème} degré primaire
Krystel SAPIN (TP)
- 3^{ème} degré primaire
François DEPAS (D)

- **Maîtres spéciaux des trois implantations**

- néerlandais :
Isabelle GILBERT (D – en disponibilité pour convenance personnelle)
Isabelle CALLENS (T) (2^{ème} et 3^{ème} degrés primaires)
Irène CHARLIER (T) (3^{ème} maternelle, 1^{er} degré primaire)
- religion catholique :
Anne PIGEOLET (D)
- morale laïque :
Virginie WULLAERT (T)
- religion protestante :
Anne SALSAC (TP)
- religion islamique
Brahim AFLAH (T)
- éducation physique :
Sébastien BERGIERS (D)
- psychomotricité :
Ludovic GERMAIN (T)
Sébastien BERGIERS (TP)
- périodes d'aide aux P1/P2
Laetitia RAYNAUD (TP)

* (D) *personnel définitif*; (T) *personnel temporaire*, (TP) *personnel temporaire prioritaire*

NB. Depuis décembre 2008, un cours d'initiation au néerlandais a été inauguré depuis la 3^{ème} maternelle jusqu'à la 2^{ème} primaire.

Le Conseil communal a ratifié 55 délibérations du Collège communal relatives à la désignation d'enseignants temporaires (remplacements pour cause de maladie ou désignations dans un emploi vacant).

Il s'est également prononcé sur :

- La nomination d'une institutrice primaire à titre définitif au 1^{er} avril 2012 ;
- La démission de ses fonctions d'un maître spécial définitif d'éducation physique à la date du 1^{er} septembre 2012 ;
- L'octroi d'une mise en disponibilité pour convenances personnelles à une maîtresse spéciale définitive de seconde langue du 1^{er} septembre 2012 au 30 juin 2013 ;

- L'octroi d'une mise en disponibilité pour convenances personnelles à une institutrice maternelle définitive du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2013 ;
- L'octroi d'une interruption de carrière à ¼ temps pour cause de congé parental à une institutrice maternelle définitive du 1^{er} septembre 2012 au 28 février 2013 ;
- L'octroi d'une interruption de carrière à ¼ temps pour cause de congé parental à une institutrice maternelle temporaire prioritaire du 1^{er} septembre 2012 au 30 juin 2013 ;
- La mise en disponibilité pour maladie d'une institutrice maternelle définitive à partir du 22 mai 2012 ;
- L'admission au bénéfice d'une pension de retraite à une institutrice primaire définitive à la date du 1^{er} septembre 2013 ;

Commission paritaire locale (COPALOC)

L'Arrêté du 13 septembre 1995 du Gouvernement de la Communauté française relatif à la création, à la composition et aux attributions des Commissions paritaires locales dans l'enseignement officiel subventionné, impose aux Pouvoirs Organisateurs (P.O.) la mise sur pied d'une telle commission. Celle-ci a été renouvelée par le Conseil communal, en sa séance du 29 janvier 2007, et est composée des membres suivants :

Membres - P.O.

| | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| Mme Laurence SMETS, | Bourgmestre, |
| Mme Agnès NAMUROIS, | Echevine, |
| Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS | Présidente du CPAS, |
| Mme Catherine GERARDY-GILLARD | Conseillère communale |
| Mme Isabelle DENEFF-GOMAND | Conseillère communale, |
| M. Joël VIGNERON, | Directeur des Ecoles communales, |

Représentants syndicaux :

| | |
|----------------------------|---------------------|
| Mme Stéphanie BERTRAND | C.G.S.P. |
| Mme Marie-Thérèse ANDRE | C.S.C. (F.I.C.) |
| Mme Anne-Françoise FLAHAUT | S.L.F.P. |
| Mme Delphine BRICART | C.S.C. |
| Mme Marie-Aude CHAMOY | C.S.C. |
| Mme Anne SERNEELS | C.S.C. |
| Mme Mélanie DECALUWE | C.S.C. |
| Mme Krystel SAPIN | C.S.C. |
| M. André DEHUT | Conseiller S.L.F.P. |

Secrétaire : Mme Christine DUQUENNE.

En 2012, la Commission s'est réunie les 25 avril, 13 juin et 26 septembre.

Conseil de Participation

Le décret de 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (décret « Missions ») prévoit qu'un conseil de participation soit créé dans tous les établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Communauté française (article 69).

Membres

| | |
|-------------------------------|--|
| Mme Laurence SMETS | Membres issus du Conseil Communal Directeur des Ecoles Communales |
| Mme Agnès NAMUROIS | |
| M. Philippe MARTIN | |
| Mme Catherine GERARDY-GILLARD | |
| Mme Isabelle DENEFF-GOMAND | |
| M. Joël VIGNERON | |

Mme Annette GOUSENBOURGER
 Mme Sabine DUCHENE
 Mme Anne-Françoise FLAHAUT
 Mme Kristel SAPIN
 Mme Virginie HARDENNE

Représentantes des Enseignants

M. Benoît NICOLAS
 M. Laurent GREGOIRE
 M. Dimitri SAILLEZ
 M. Pascal FROMENT
 M. Philippe VERMEIRE
 M. Vincent REYNAERTS

Représentants des Parents

M. Bernard LATTEUR

Représentant l'environnement social

Mme Isabelle PAAR
 Mme Cindy BUIS
 Mme Geneviève BURTON
 Mme Francine HERALY
 Mme Suzanne BONTE

Représentantes de l'Accueil extrascolaire

Secrétaire : Mme Caroline WOUEZ

Le Conseil de Participation s'est réuni le 11 janvier 2012.

12. ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) - EXTRASCOLAIRE

La coordination de l'accueil temps libre (ATL) et de l'accueil extrascolaire est régie par le décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié par le décret du 26 mars 2009 (décret ATL).

Il s'agit d'un décret d'**incitation** visant l'organisation de l'accueil des enfants de 3 à 12 ans durant leur temps libre. Ce décret confie une responsabilité directe au niveau de pouvoir le plus en prise avec la réalité de terrain, à savoir, la Commune.

C'est la Commission Communale de l'Accueil (CCA) qui élabore et coordonne la politique d'accueil des enfants de 3 à 14 ans de la commune de Walhain. Son objectif principal est de mettre sur pied le programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) qui vise au développement des initiatives existantes, à la création de nouvelles opportunités d'accueil correspondant aux demandes et besoins de la population et à coordonner ses initiatives.

Le nouveau programme CLE (2011-2016) a été approuvé par le Conseil communal en sa séance du 17 janvier 2011 et a obtenu l'agrément de l'ONE le 7 juin 2011. Une Convention entre l'ONE et la Commune de Walhain relative à la coordination de l'Accueil des enfants durant leur temps libre a été approuvée par le Conseil communal en sa séance du 26 mars 2012 et a été entérinée par l'ONE dans un courrier datant du 31 juillet 2012.

Commission communale de l'Accueil extrascolaire (CCA)

Membres :

Mme Agnès NAMUROIS
 M. Marcel BOURLARD
 Mme Isabelle DENEUF-GOMAND

Présidente

Membres issus du Conseil communal

M. Joël VIGNERON
 Mme delphine BRICART
 Mme Suzanne DURAND

Directeur des Ecoles communales

Directrice des Ecoles Communales f. f. (1^{er} sept.2012)

Directrice de l'Ecole Communauté française (pensionnée au 1^{er} janvier 2012) – Rempl par Mme Marie-Claude GOMAND

| | |
|----------------------------|---|
| Mme Sophie VANWAEYENBERGH | Directrice l'Ecole Communauté française (au 1 ^{er} sept. 2012) |
| Mme Anne-Françoise FLAHAUT | Enseignante à Perbais |
| Mme Claire DERCLAYE | Association des parents de Walhain |
| Mr Dimitri SAILLEZ | Association des parents de Perbais |
| Mme Anne GILLES | Atelier Carbazole Asbl |
| Mme Vanessa IPSEN | Asbl Canimôme |
| Mme Nathalie BAIJOT | Psychomotricienne |
| M. Sébastien FRANCIS | Asbl CFS |
| M. Pascal GASPARD | Unité Scoute- Ligue des Familles |
| Mme Cindy BUIS | Accueillante extrascolaire à Walhain |
| Mme Suzy BONTE | Accueillante extrascolaire à Perbais |
| Mme Nadia HEREMANS | Responsable des Plaines communales |
| Mme Patricia LOVENS | Représentante ATL Province BW |
| Mme Françoise MERTENS | Coordinatrice ATL -ONE BW |

Secrétaire : Mme Isabelle PAAR.

La CCA s'est réunie les 14 juin et 14 novembre 2012.

Le programme CLE est un plan quinquennal qui se décline dans un plan d'action et un rapport d'activité annuels. Ces documents doivent parvenir à l'ONE, accompagnés des PV des CCA avant le 31 décembre de chaque année.

Le plan d'action annuel fixe, en début d'année scolaire, les objectifs et les actions à mener pour atteindre ces buts durant la période concernée. L'idée est de développer l'offre et la qualité de l'accueil pour répondre aux besoins des citoyens de l'entité.

A la fin de l'année scolaire, les membres de la CCA, en commission, évaluent le travail accompli et identifient les freins et facilitateurs qui sont apparus dans la réalisation des actions de terrain. La coordinatrice extrascolaire rédige alors un document d'évaluation, le rapport d'activité, qui est transmis aux membres de la CCA, au Conseil communal et à la Commission d'agrément ATL de l'ONE.

Le plan annuel pour l'année scolaire 2012-2013 a déterminé 3 grands objectifs :

Objectif 1 : meilleure campagne d'information.

Le Service ATL met en œuvre la publication d'un folder à distribuer bien avant chaque période de vacances pour que les parents aient connaissance des stages où ils peuvent inscrire leurs enfants. On diffuse également l'information au moyen de feuillets dans les cartables et via le site internet Communal.

Le service ATL souhaite par ailleurs mettre à jour les rubriques qui lui sont consacrées sur le site communal en explicitant davantage le fonctionnement de l'ATL, des plaines, de l'extrascolaire, ainsi que le fonctionnement général de l'accueil temps libre à Walhain. On souhaite aussi faire les liens vers le portail accueildesenfants.be, vers la Maison d'enfants « Les P'tits Loups », vers la nouvelle crèche communale « Le Petit Favia », vers le site des écoles de l'entité et vers les comités de parents.

Objectif 2 : Soutien à l'ATL et à l'accueil extrascolaire

➤ **Formation de base et formation continue des accueillantes des écoles**

En 2012, cinq de nos accueillantes de l'école Communale ont réalisé une formation qualifiante.

-Trois accueillantes ont suivi une formation de base de 100 heures, grâce à un partage des offres de formation, en partenariat avec l'ATL de Rixensart et avec l'IFOSUP de Wavre ;

-De même, deux autres accueillantes ont suivi un module de formation continuée de 50 heures.

De nouvelles personnes ayant été engagées à la fin de l'année civile 2012, la coordinatrice ATL s'emploiera à leur permettre de suivre également des formations qualifiantes. La qualité de notre accueil se trouve ainsi sans cesse en progrès.

Aménagements des locaux : poursuivre dans la ligne des progrès déjà réalisés et continuer à procurer les aménagements et les fournitures nécessaires à un accueil de qualité.

➤ **Agrément ONE**

Pour les opérateurs d'accueil encore non agréés sur la Commune, le service ATL facilitera la présentation et la finalisation du dossier « code de qualité » auprès de l'ONE.

➤ **Malle de jeux**

Réaliser une « malle de jeux » qui pourra circuler dans les différentes écoles fondamentales. Mieux connaître ce qui existe dans les différentes implantations pour faire des économies d'échelle et faire circuler le matériel ludique.

Objectif 3 : dynamiser la CCA

Comme suite légale des élections du 14 octobre 2012, le début d'année 2013 verra le renouvellement de toutes les Commissions consultatives de la Commune. Dans cette optique, la Coordination ATL (Accueil Temps libre) de Walhain doit donc **renouveler** la Commission Communale de l'Accueil Temps Libre (CCA). Il s'agit d'une procédure soumise au contrôle de l'ONE et visant à en renouveler les 5 composantes.

Conclusion : le plan d'action 2012-2013 a été approuvé par la CCA du 14 novembre 2012 et envoyé à l'ONE avec le rapport annuel d'activité 2011-2012 et les PV des CCA de l'année écoulée, avant le 31 décembre 2012.

Les Plainnes de vacances

Le service d'accueil extrascolaire de l'Administration Communale de Walhain organise des plainnes de vacances durant les congés scolaires de Pâques, de Juillet /Août et de Toussaint pour les enfants de 2,5 à 14 ans. Ces plainnes sont un service non résidentiel pour les enfants âgés de 2,5 ans à 14 ans.

L'accueil se fait dans les locaux de l'école de Walhain centre. Les activités se déroulent aussi au Centre sportif (les Boscailles). Une visite extérieure est programmée par semaine.

Pour assurer l'épanouissement des enfants et leur permettre de vivre des vacances enrichissantes, il est primordial d'établir un Projet d'Accueil, programme que les animateurs s'approprient et traduisent au travers d'activités et d'animations mises concrètement en place par l'équipe.

La commune a décidé d'investir dans l'organisation générale des plainnes de vacances en mettant des infrastructures, des moyens financiers et du personnel à la disposition de ce projet. L'objectif est d'atteindre une qualité optimale tant sur le plan de l'organisation pratique et de la sécurité que sur le plan pédagogique et relationnel.

Le projet pédagogique des plainnes de vacances communales respecte les objectifs du Décret de la Communauté française qui régit les centres de vacances en vigueur depuis le 20 septembre 2001.

La fréquentation moyenne par semaine est la suivante :

Pâques : en moyenne 25 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 20 enfants de 6 à 12 ans ;

Juillet –août : en moyenne 45 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 45 enfants de 6 à 12 ans

Toussaint : en moyenne 20 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 15 enfants de 6 à 12 ans.

Moniteurs : 29 jeunes ont travaillé durant ces 6 semaines de plainnes de vacances en étant rémunérés. L'administration communale prend aussi en charge une grande partie du coût de la formation de ces jeunes qui souhaitent acquérir le brevet d'animateur reconnu par la Communauté française.

Les Garderies extrascolaires

Les garderies des écoles communales accueillent les enfants dès 7 heures le matin et jusqu'à 18 heures le soir. Pour assurer une qualité de l'accueil, un renforcement du nombre d'accueillantes a été un des objectifs de l'année scolaire 2011-2012.

Les accueillantes des écoles communales, ainsi que la coordinatrice Accueil temps Libre (ATL), ont suivi des formations continuées (proposées dans le catalogue de l'ONE) durant l'année scolaire 2011-2012. L'objectif, en grande partie atteint en 2012, est que les accueillantes de toutes les écoles situées sur la commune suivent une formation de base ainsi que des formations continues (voyez ci-dessus).

Comme à chaque rentrée scolaire, des activités « à la carte » sont proposées le mercredi après midi aux enfants de 2,5 à 12 ans qui restent à l'accueil. Des visites du patrimoine communal (vieux château, moulin, fermes...); des initiations sportives et culturelles; des bricolages à thèmes; des animations,... Les activités du mercredi après-midi sont généralement très appréciées grâce à leur diversité et l'intérêt qu'elles présentent pour les enfants.

Par ailleurs, des séances de psychomotricité ont été organisées le samedi matin. Elles étaient ouvertes aux enfants de 2,5 à 4,5 ans de toute l'entité depuis le 12 novembre 2011 jusqu'au mois de juin 2012. Les séances de psychomotricité n'ont malheureusement pas pu reprendre à la rentrée scolaire de septembre. On prévoit par ailleurs que des animations d'éveil musical débiteront dans le courant du premier semestre 2013.

13. ACTION SOCIALE

Organes du Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.)

Conseil de l'Action sociale : 9 membres.

| | | |
|---------------------|------------|---|
| Présidente : | Mme | Andrée MOUREAU-DELAUNOIS |
| Membres : | MM. | Simone SMETS-DELCHARLERIE, Marianne SAND, Laurent GREGOIRE, Josiane DENIL-HENRY, Christian DELMARCELLE, Yvan BLOT, Olivier PETRONIN, Marcelle MONCOUSIN |

Bureau permanent : 3 membres.

| | |
|-----|--|
| Mme | Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Présidente ; |
| MM. | Simone SMETS-DELCHARLERIE, et Olivier PETRONIN, Membres. |

Comité de concertation : 5 membres.

| | |
|-----|--|
| Mme | Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Présidente ; |
| MM. | Simone SMETS-DELCHARLERIE, Marianne SAND, Christian DELMARCELLE et Laurent GREGOIRE, Membres |

Personnel

| | |
|--------------------------|---|
| Mme Valérie BARTHOLOMEE, | Secrétaire du CPAS (plein temps) ; |
| M. Laurent HAUTEKEET | Receveur (1/2 temps) – depuis le 1er novembre 2011 |
| Mme Yolande DONIS, | Assistante sociale, responsable du service social (4/5 temps) ; |
| Mme Pascale WINANDY, | Assistante sociale (1/2 temps) ; |
| Mme Marie FAYT, | Assistante sociale (temps plein) ; |
| Mme Anne-Sophie JANDRAIN | Assistante sociale - service aux familles et aux personnes âgées (3/4 temps) Assistante sociale – services d'aide à domicile (1/4 temps), Maribel. |

| | |
|---------------------------|--|
| M. Nicolas VAN DEN STEEN, | Agent du logement (temps plein) |
| Mme Valérie VANMAELE | Assistante de la Secrétaire (mi-temps – depuis le 1 ^{er} mars 2012) |
| M. Laurent GRANDHENRY, | Employé d'administration (temps plein); |
| Melle Marielle PRAIL, | Employée d'administration (temps plein), APE ; |
| M. Alexandre HULLAERT | Service informatique (temps plein, actuellement en pause carrière) |
| M. Cédric LENGELE | Espace public numérique et site Internet (3/4 temps), APE |

| | |
|----------------------------|---------------------------------------|
| Mme Bernadette BRIEN, | Aide ménagère (1/2 temps) |
| Mme Martine LENGELE, | Aide ménagère, (3/4 temps), APE ; |
| Mme Brigitte CRAVILLON, | Aide ménagère (1/2 temps), APE ; |
| Mme Marguerite STRAUVEN, | Aide ménagère (3/4 temps), APE ; |
| Mme Françoise JASPART, | Aide ménagère (temps plein) ; |
| Mme Christelle VANDERBECK, | Aide ménagère (3/4 temps), Activa ; |
| Mme Corinne QUADFLIEG | Aide ménagère (30h/semaine), Maribel. |

| | |
|-----------------------------|--|
| Mme Anne-Catherine FONTAINE | Service de distribution des repas chauds (temps plein) |
|-----------------------------|--|

Mme Claudine VANHUFFELEN,
Mme Jeannique ALEXANDRE,
Mme Béatrice MASSON
Mme Halina KAMINSKAYA

Aide familiale, (temps plein) ;
Aide familiale (temps plein) ;
Aide familiale (temps plein) ;
Aide familiale (temps plein)

Melle Emmanuelle KOOY,
Mme Jessica LEMPEREUR
Mme Rosetta LALLA,

Agent d'insertion (2 jours/ semaine) ;
Médiatrice de dettes (2 jours/ semaine)
Psychologue (3 heures/ semaine) ;

M. Leonel EVOLA VEROCCAY
M. Patrice LEDUC

mis à disposition des Restos du Cœur à Wavre (temps plein) - jusqu'au 29 mars 2012
mis à disposition de l'Asbl « Ressourcerie de la Dyle » (temps plein) – depuis le 1^{er} août 2011

M. Ammar HAJJOU

mis à disposition de l'Asbl « Ressourcerie de la Dyle » (temps plein) – depuis le 1^{er} mars 2012

M. Jean-Pierre SOCQUET
M. Jérôme LEGLISE

mis à disposition du CPAS de Chastre (temps plein) – depuis le 15 octobre 2012
mis à disposition du garage Walhain Motors (temps plein) – depuis le 13 décembre 2012

Fonctionnement du C.P.A.S.

Le Budget du C.P.A.S., pour 2012, s'établissait comme suit :

| ORDINAIRE | | EXTRAORDINAIRE |
|--------------|----------|----------------|
| 1.595.267,61 | Recettes | 419.000,00 |
| 1.595.267,61 | Dépenses | 419.000,00 |

- Contribution de la Commune pour couvrir le manque de ressources du C.P.A.S. : 677.765,52 €
- Subvention du Fond Spécial de l'Aide Sociale : 31.319,45 €
- Nombre de revenus d'intégration : nouvelles demandes : 24

Récapitulatif des demandes de revenus d'intégration

| Année : | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|-----------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Demande : | 27 | 27 | 22 | 17 | 23 | 19 | 24 | 150 |

Contribution financière de la Commune pour le Centre public d'action sociale dans l'exercice de ses missions et de ses services

| Année : | Contribution : |
|-------------|-------------------|
| 2003 | 412.759,56 € |
| 2004 | 440.497,55 € |
| 2005 | 505.699,06 € |
| 2006 | 512.171,12 € |
| 2007 | 569.677,05 € |
| 2008 | 569.674,01 € |
| 2009 | 618.379,79 |
| 2010 | 617.996,06 |
| 2011 | 677.765,52 |
| 2012 | 717.328,48 |

Eté solidaire 2012

L'opération Eté solidaire a eu lieu du 2 au 13 juillet 2012 et a eu pour thème « Des sentiers propres pour le plaisir de nos aînés ». Il s'agissait d'un projet conjoint Commune/CPAS.

Dix jeunes ont été encadrés par 2 animateurs sous la coordination de l'éco-conseillère. Ils ont travaillé pendant deux semaines à embellir le cadre de vie dans la commune en nettoyant et améliorant les cheminements piétons : trottoirs, chemins et sentiers. Ramassage et tri des déchets, arrachage d'herbe et élagage de la végétation : les jeunes n'ont pas ménagé leurs efforts pour nettoyer mais aussi pour redonner toute leur assiette et leur confort de passage aux sentiers et chemins.

Les derniers jours, quelques-uns d'entre eux ont donné un coup de main aux ouvriers communaux pour poncer les nouveaux locaux au champ du Favia ou pour aider au tri de vêtements au CPAS.

Un circuit de promenade de cinq kilomètres a été prévu dans Nil-Saint-Vincent qui a permis de parcourir quelques-uns des sentiers nouvellement nettoyés. Le dernier après-midi, les associations du troisième âge de la commune avaient été conviées à venir s'y promener en compagnie des jeunes.

Une vingtaine d'aînés de la commune, membres de l'UCP Walhain, sont courageusement venus pour une promenade sous la pluie avec tous les jeunes. L'après-midi s'est clôturée par la traditionnelle exposition qui reprenait en une vingtaine de panneaux les moments forts de cet Été solidaire 2012.

Un petit court métrage réalisé par les jeunes a également été projeté à cette occasion. Il témoignait parfaitement de la bonne ambiance et de l'enthousiasme de tous vis-à-vis du projet.

Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

Membres :

| | |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| Mme Isabelle DENEFF GOMAND | Présidente |
| Mme Andrée MOUREAU DELAUNOIS | |
| Mme Agnès NAMUROIS | Membres issus du Conseil communal |
| Mme Simone SMETS-DELCHARLERIE | |
| Mme Marianne SAND | Membre du CAS |
| Mme Vanessa IPSEN | Association Canimôme |
| M. André CHERON | |
| M. Xavier DELEUZE | |
| Mme Fanny VANLIERDE | |
| Mme Anne-Marie LINTERMANS | |
| Mme Noëlle DOCQUIER | |
| Mme Fabienne THAYSE | Membres à titre personnel |

Secrétaire : Mme Anne-Sophie JANDRAIN.

En 2012, le Conseil consultatif de la personne handicapée (CCPH) s'est réuni les 19 mars, 2 juillet, 20 août, 10 septembre et 16 octobre.

Fonctionnement

Le CCPH de Walhain s'emploie à développer des actions de sensibilisation à l'approche et à l'intégration du handicap.

Activités organisées en 2012:

Comme les années précédentes, nous poursuivons l'organisation d'ateliers créatifs où des personnes « différentes » côtoient des enfants, des adultes bénévoles et participent à toutes les activités selon leurs moyens et leurs affinités ; d'autres activités sont également organisées. Vu l'ampleur du travail d'élaboration, le CCPH travaille par groupes de travail (groupe conférence, groupe ateliers).

- 18 février 2012 Atelier créatif ;
- 31 mars 2012 Atelier bricolage ;
- 28 avril 2012 Atelier de sensibilisation aux divers handicaps à l'athénée de Wavre ;
- 5 mai 2012 Atelier bricolage « Fêtes des mères » ;
- 26 mai 2012 Spectacle « la nuit du cirque » à Villers-La-Ville ;
- 24 juin 2012 Fête de la randonnée en Pays de Villers ;
- 18 août 2012 Visite du musée de l'eau à Genval ;
- 22 novembre 2012 Conférence sur le thème « Accueil et hébergement de la personne différente ».

Conseil consultatif des Aînés

Membres :

| | |
|---------------------------------|--|
| Mme Yvonne ART MARCOEN | Présidente |
| Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS | |
| M. Marcel BOURLARD | |
| M. Jean-Marie GILLET | Membres issus du Conseil Communal |
| M. Freddy HUBIN | |
| M. Michel PIERLOT | Représentants des Associations locales |
| M. André CHERON | |
| M. Henry van ZUYLEN van NYEVELT | |
| Mme Monique MARCHAL MONFILS | A titre personnel |

Les actions menées en faveur des aînés touchent différents domaines :

- soutien aux associations de 3 X 20 par l'octroi d'un subside communal annuel de 250 € à chaque groupe de l'entité ;
- mise à disposition du bus communal pour le transport lors des réunions mensuelles ;
- mise à disposition de salles communales ;
- aide aux personnes en difficulté pour la collecte des déchets verts.

Activités récréatives :

- Le 1^{er} avril, au Trocadéro à Liège : spectacle de la Revue ;
- Le 30 septembre, à la salle du Fenil, mise à l'honneur des + de 90 ans lors d'un repas festif et accueil des 3 X 20 de l'entité pour une après-midi en chansons sur le thème « Au corso fleuri », spectacle présenté par les « Amis de Lambert » de Wavre dont le titre était « C'est ma vie. ».

Deux réunions ont été convoquées en avril 2012 autour de 2 appels à projets jugés fort intéressants par les membres de la commission.

Appel à projet de la Région wallonne :

Un projet de « parcours Vita » présentée par la Présidente du CPAS et que la commission aurait bien imaginé à proximité de la maison de Repos des 4 Nils. Malheureusement, des éléments d'éligibilité n'ont pas permis de le concrétiser tel que nous l'imaginions.

Appel à projet de la Province :

Un autre projet était une enquête participative de grande envergure menée auprès des aînés avec le concours de l'ALE. Le projet avait pour but de préciser les besoins des 3 et 4x20 de notre entité. Bien que nous ayons déjà mis en place des actions ponctuelles, nous souhaitons mettre sur pied un plan d'actions en prise directe avec ce travail.

Le projet consistait, en pratique, en une étude fouillée des besoins et des envies de ce public au travers d'une analyse autour de différents axes :

- l'analyse des services demandés par nos aînés tant auprès du CPAS, que de l'ALE, que des services privés, issus de mutualités, ...
- la mise en œuvre et l'affinement professionnel d'un questionnaire qui avait été présenté en CCA

- la rencontre avec des groupes déjà structurés c'est-à-dire les associations de 3x20 de la commune, l'AOP, ...
- la mise sur pied de groupes intergénérationnels afin d'identifier les synergies possibles, (l'activité « Eté solidaire » s'inscrit chaque année dans cette perspective à Walhain).

Il s'agissait donc d'aborder le « comment briser l'isolement » d'une part par cette analyse de ce qui existe comme services à Walhain et ce qui doit être créé, et d'autre part par la mise sur pied de groupe de paroles, l'apprentissage de l'outil informatique (mails, réseaux sociaux, ...), l'organisation de sorties au théâtre, expositions,

Ce projet aurait permis de mesurer les besoins précis de notre population, de permettre un accompagnement des réponses et des visites à domicile où les personnes les plus fragilisées pouvaient se raconter et exprimer leurs difficultés et de mettre déjà en place une structure organisée d'accueil pour répondre aux besoins croissants des personnes les plus âgées en matière de communication.

De multiples participations à ce projet avaient été identifiées. Notre projet n'a malheureusement pas été retenu par les autorités provinciales bien que la démarche ait été validée par l'agent en charge du subside provincial.

La Maison d'Enfants « Les p'tits Loups »

Ouverte pour la première fois en septembre 2001, la Maison d'Enfants « Les P'tits Loups » est une asbl installée dans des locaux communaux. Elle accueille 24 enfants (équivalents temps plein) de 0 à 3 ans :

Nombre d'enfants à temps plein : 18

Nombre d'enfants à temps partiel : 6

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente issus de Walhain : 42

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente non issus de Walhain : 41

La Maison d'Enfants « Les P'tits Loups » dispose de l'encadrement suivant :

Personnel

| | |
|-------------------------|--|
| Mme Isabelle VINCENT | puéricultrice et responsable de l'asbl |
| Mme Marie-Hélène SEHA | puéricultrice temps plein |
| Mme Ingrid VANDERLINDEN | puéricultrice mi temps |
| Mme Marie-Anne CLOOTS | puéricultrice mi temps |
| Mme Joëlle FRANZIN | puéricultrice temps plein |
| Mme Julie JANDRAIN | puéricultrice temps plein |
| Mme Emilie PIRET | puéricultrice à mi temps |
| Mme Nathalie BLUGE | technicienne de surface mi temps |

Les puéricultrices continuent à se former tout au long de leur carrière : elles suivent des cycles de formation prodigués par des organismes spécialisés dans différents domaines qui touchent la petite enfance : alimentation, conduite motrice, gestion de conflits, conte, musique, etc. Elles répartissent leurs jours de formation de telle manière que l'accueil des enfants aux « P'tits Loups » ne s'en ressente pas.

Activités

Outre ses activités d'éveil habituelles, l'asbl s'est adjoint, deux fois par mois, les services d'une musicienne, Mme Véronique Rolin-Georges en vue d'activité d'éveil musical avec les enfants.

Un comité de pilotage a été créé en 2012 (avec une première réunion le 17 juillet 2012), entre le CPAS, la Maison d'Enfants et le P'tit Favia en vue d'une synergie qui se traduit par des échanges d'idées pour des achats groupés, des conférences communes, etc...

Personne de Contact : Mme Isabelle VINCENT

Champ du Favia, 2 - 1457 Walhain

Tél. 010/65.90.47.

La Crèche « Le Petit Favia »

Ouverte depuis le 8 octobre 2012, la crèche Le petit Favia est une asbl communale installée à Walhain, Champ du Favia, 6. Elle accueille 19 enfants (18 équivalents temps plein) de 0 à 3 ans :

Nombre d'enfants à temps plein : 5

Nombre d'enfants à temps partiel : 14

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente issus de Walhain : 52 (au 31 décembre 2012)

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente non issus de Walhain : 14 (au 31 décembre 2012)

L'asbl et la Commune s'engagent à développer des synergies entre Le petit Favia et la maison d'Enfants Les p'tits loups.

La crèche Le petit Favia dispose de l'encadrement suivant :

Personnel

| | |
|------------------------|---|
| Mme Virginie DE NAEYER | directrice ½ temps (infirmière) |
| Mme Stéphanie CORNET | assistante sociale ½ temps |
| Mme Marie COPPENS | puéricultrice temps plein |
| Mme Justine CLOSSET | puéricultrice temps plein |
| Mme Noëlie TOURNEMENNE | puéricultrice ¾ temps |
| Mme Sylvia MINSCHAERT | puéricultrice ¾ temps |
| Mme Angélique FRERE | puéricultrice ½ -temps |
| A engager | puéricultrice ½ temps |
| Mme Georgette PERNIAUX | cuisinière ½ temps (engagée par la commune) |
| Mme Martine LENGELE | personnel entretien (mise à dispo ¼ temps CPAS) |

La crèche est agréée et subsidiée par l'ONE : elle bénéficie de subsides de la Province et de la Commune. Elle a obtenu, depuis le 29 janvier 2013, l'Attestation Qualité, et ce, pour une durée de 3 ans.

Les puéricultrices travaillent selon le projet pédagogique élaboré collégialement. Ce projet va continuer à s'étoffer au travers d'échanges variés sur les pratiques professionnelles, de formations et de réflexion.

Personne de Contact : Mme Virginie De NAEYER

Champ du Favia 6 - 1457 Walhain

Tél. 010/65.38.30.

14. AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (A.L.E.)

Administrateurs :

- | | |
|----------------------------|----------------|
| - Mr DUGAUTHIER Guy | Président |
| - Mr SOMVILLE René | Vice-Président |
| - Mme ART Yvonne | Trésorière |
| - Mme GALLEZ Danielle | Secrétaire |
| - Mr BLOT Yvan | |
| - Mr DELFORGE Jean-Pol | |
| - Mr DELFORGE Olivier | |
| - Mr DELMARCELLE Christian | |
| - Mr BOURLARD Marcel | |
| - Mr LARDENOËY Daniel | |
| - Mr LEBRUN Hugues | |
| - Mr MAROUTAEFF Jean | |

Préposée ALE :

Mme Marie-Sophie HEYMANS

Statistiques 2012

Prestataires actifs inscrits à l'ALE

| Données de base | Fin 2011 | Fin 2012 |
|--|-----------|-----------|
| Personnes entrant dans les conditions ALE* | 108 | 111 |
| Personnes réellement inscrites à l'ALE | 74 | 77 |
| | | |
| Personnes qui sont effectivement actives en ALE | 33 | 35 |

*Personnes de moins de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 24 mois ou plus.

*Personnes de plus de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 6 mois ou plus.

Profil des prestataires

Parmi les 35 prestataires actifs en ALE, on constate qu'une majorité d'entre eux ont entre 50 et 60 ans et sont en manque de qualification.

La préposée reçoit de l'Onem un listing mensuel des demandeurs d'emploi entrant dans les conditions ALE qu'elle convoque systématiquement. Bien qu'aucune obligation d'inscription en ALE ne puisse être imposée, cette démarche permet à la préposée d'informer les personnes quant aux différents plans d'aide à l'embauche et formations organisées.

Les demandeurs d'emploi s'adressent également à l'ALE pour toutes questions relatives à leur situation d'une façon générale, et plus particulièrement aux offres d'emploi reçues du Forem et aux convocations de l'Onem.

Utilisateurs de l'ALE - types de prestations effectuées

| Activité | Nombre total d'utilisateurs |
|---|-----------------------------|
| Toutes activités confondues | 75 |
| Aide à domicile* | 1* |
| Entretien du jardin | 48 |
| Enfants et malades | 5 |
| Formalités administratives | 1 |
| Réparations et entretien/garde et soins aux animaux | 13 |
| Autorités locales | 2 |
| Enseignement | 2 |
| ASBL | 3 |

*Suppression du droit d'exercer l'activité d'aide à domicile de nature ménagère pour les travailleurs de moins de 50 ans depuis le 1^{er} juillet 2009 (à l'exception des travailleurs ayant une incapacité de travail permanente d'au moins 33%).

Information

L'ALE de Walhain donne une information sur les différents dispositifs qui existent pour les demandeurs d'emploi : plan Activa, prime à la reprise du travail après 50 ans, convention premier emploi, activation du comportement de recherche d'emploi, formations.

Formations 2012

Formation PMTIC :

En réponse aux attentes des demandeurs d'emploi, l'ALE a organisé une **formation informatique de base** portant sur les fonctions élémentaires du PC, traitement de texte, courrier électronique et sensibilisation à Internet.

Formation « Agents habilités aux abords des écoles » :

À la demande de la Commune et en collaboration avec la Zone de Police Orne-Thyle, l'ALE a également permis à deux prestataires ALE de suivre une formation à la fois théorique et pratique leur permettant d'être aptes à assurer la surveillance aux abords des écoles de Nil-Saint-Vincent et Perbais.

Formation « Accompagnement aux personnes âgées » :

En collaboration avec l'asbl Cep-âge et dans le but de rompre l'isolement mais aussi de compléter dans l'avenir le service rendu par les aides familiales du CPAS, l'Agence locale pour l'emploi a organisé une formation d'accompagnement aux personnes âgées, principalement basée sur l'écoute et la communication, tant avec la personne en situation difficile qu'avec les familles.

Pour contacter l'ALE de Walhain :

Marie-Sophie HEYMANS
Place Communale, 1 – 1457 Walhain
Walhain.ale@gmail.com
Tél. 010/65.97.60.

Permanences :

Mardi : de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi

Jeudi : de 9h à 12h et de 13h à 16h

Vendredi : sur rendez-vous

15. CULTES

Interventions communales en faveur des Fabriques d'Eglise

| | Notre Dame WSP | St Lambert Libersart TSL | St Martin St Brice NSV | St Martin Sart WSP | St Paul WSP | St Servais TSL | Ste Thérèse WSP | St Vincent NSV | TOTAL |
|-------------|-------------------|--------------------------------|------------------------------|--------------------------|-----------------|-------------------|--------------------|-------------------|------------------|
| 2001 | 391.214 | | 69.651 | | | | | 294.594 | 755.459 |
| 2002 | 5.875 € | | 3.800 € | | 750 € | 2.426,90 € | | | 12.851,90 € |
| 2003 | 6.144,56 € | | 2.770 € | | 3.161,68 € | | 13.057,93 € | | 25.134,17 € |
| 2004 | 5.756,22 € | | 3.201,86 € | | 1.286,99 € | 269,25 € | 3.283,59 € | | 13.797,91 € |
| 2005 | 177323,85€ | | 68452,86€ | 10.000€ | 5544,84€ | 1970,60€ | 912,60€ | | 264204,75€ |
| 2006 | 69.110,85 € | | | | 3.456,95 € | 13.135,17 € | 3.638,70 € | | 89.341,67 € |
| 2007 | 6.080,72 € | | 3.526,75€ | | 8.503,66€ | 44.179,36€ | 313,61€ | | 62.604,10€ |
| 2008 | 5.146,27 € | - | 7.864,25 € | 15.594,77 € | 2.681,84 € | 3.041,99 € | 6.308,47 € | - | 40.637,59 € |
| 2009 | 26.976,31 | - | 2828,96 | - | 6523,52 | 7976,68 | 10468,48 | 6605,52 | 61.379,48 |
| 2010 | 9070,14 | - | - | - | 1781,76 | 9058,61 | 5.790 | 2013,19 | 27.713,7 |
| 2011 | 9.918,30 | | | | 2071,07 | | | 2005,81 | 13.935,18 |
| 2012 | 6.256,79 | 3.894,13 | - | - | 2.241,05 | 8.411,37 | 11.019,50 | 3.303 | 35.125,84 |

| <i>Paroisses</i> | <i>Desservants</i> | <i>Présidents des Fabriques d'Eglise</i> |
|--|--------------------------------|--|
| Notre-Dame (Walhain-Saint-Paul) | Père Augustin KALENGA MADYONDO | M. Philippe FREMY (>>> 08/11/2012) M. NABIL AZER-NESSIM (09/11/2012 >>>>) |
| Saints-Joseph & Martin (Sart-Walhain) | Père Marian DARAZ | M. Luc BERO |
| Saint-Lambert (Tourinnes / Libersart) | Père Paul ABOU NAOUM | M. Francis CORLIER |
| Saints-Martin & Brice (Nil-St-Vincent) | Abbé Prosper KANYAMUHANDA | Mme Géraldine PIRET-HOET |
| Saint-Paul (Walhain-St-Paul) | Père Augustin KALENGA MADYONDO | M. Fernand DEMORTIER |
| Saint-Servais (Tourinnes-St-Lambert) | Père Paul ABOU NAOUM | Mme Martine GILSON |
| Sainte-Thérèse (Perbais) | Abbé Didier KABUTUKA | Mme Anne-Françoise DESIRANT |
| Saint-Vincent (Nil-St-Vincent) | Abbé Prosper KANYAMUHANDA | M. Michel PIERLOT |

16. POLICE LOCALE

Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (1 police fédérale, des corps de police locale)

Impact sur le plan local :

L’A.R. du 28 avril 2000 délimite les zones de police. La Commune de Walhain participe à celle de Court-St-Etienne/Villers-la-Ville/Mont-Saint-Guibert/Chastre, actuellement dénommée Zone de police locale n°5270 ORNE-THYLE.

Le Commissaire divisionnaire Jacques Renneson étant parti à la pension le 1^{er} juillet 2011, par A.R. du 1^{er} juillet 2011, le Commissaire divisionnaire Laurent VAN DOREN a été nommé Chef de Corps de la police. Il a prêté serment devant le Collège de Police le 11 juillet 2011.

Effectifs

Le 30 novembre 2011 la zone de police comptait 81 membres du personnel répartis comme suit :

- 1 chef de corps (commissaire divisionnaire) ;
- 5 commissaires ;
- 14 inspecteurs principaux (cadre moyen) ;
- 48 inspecteurs (cadre de base) ;
- 1 agent de police ;
- 12 membres du personnel non-opérationnel (Cadre administratif et logistique).

Ces données n’ont pas changé en 2012.

Répartition géographique et organisation du corps de police

Les services sont répartis sur trois sites et deux antennes locales :

Mont-Saint-Guibert (Corbais) :

Siège de l’ex-brigade de gendarmerie de Corbais ainsi qu’un bâtiment préfabriqué adjoint au premier pour abriter le commandement.

| | |
|--|--|
| Chef de Corps | 1 CDP |
| | |
| Directeur du personnel et de la logistique (DPL) anciennement GRH + SCI | 1CP |
| Chef de service Secrétariat | 1 Niv B |
| Membre | 1 Niv C |
| Membre | 2 Niv D |
| Membre ICT (gestion technique) | 1 Niv D |
| Service technique | |
| Membre | 4 Niv D |
| Comptabilité | 1 employée administrative communale mise à disposition |
| Membre cadre administratif et logistique | 1 Niv D |
| | |
| Directeur de l’information (DIP) | 1 CP |
| Directeur adjoint DIP | 1 INPP |
| Membre DIP | 1 INPP |
| Chef de service CIZ | 1 INP |
| Membre CIZ | 1 Niv C |

| | |
|---|---------|
| Membre CIZ | 1 Niv D |
| Directeur de la gestion optimale(DGO) anciennement DAO | 1 CP |
| Directeur adjoint DGO | 1 INPP |
| Membre DGO | 1 INP |
| Chef de service SAV | 1 INPP |
| Directeur de la gestion stratégique (DSP) | 1 CP |
| Directeur de la fonction de police (DFP) | 1 CP |
| Directeur adjoint (DFP) | 1 INPP |
| Chef de service SLR | 1 INPP |
| Membre SLR | 5 INP |
| Membre service jeunesse | 2 INP |
| Chef de service circulation | 1 INP |
| Membre | 1 INP |
| Membre | 1 AGP |
| Accueil 1^{ère} ligne et Ecriture plaintes | |
| Membre | 2 INP |

CDP = Commissaire Divisionnaire de police / CP = Commissaire de police /
 AGP= Agent de police / INP = Inspecteur de police / INPP = Inspecteur Principal de police
 SLR = Service Local de Recherche - SAV = Service d'assistance aux victimes.

Le bâtiment préfabriqué abrite la direction de la zone, le service jeunesse et le service d'assistance aux victimes.

L'ancienne brigade de gendarmerie abrite les officiers responsables de l'intervention et de la proximité ainsi que du personnel affecté à ces directions. Le personnel d'intervention opère sur l'ensemble du territoire de la zone. Le personnel de proximité a en charge les Communes de Mont-Saint-Guibert, Chastre et Walhain.

Mont-St-Guibert (Corbais)

| | |
|-------------------------------------|--------|
| Chef de service Proximité | 1 INPP |
| Membres Proximité | 5 INP |
| Chef de service intervention | 3 INPP |
| Membres | 16 INP |

Court-Saint-Etienne : Bâtiment de l'ex-brigade de gendarmerie locale.

| | |
|-------------------------------------|--------|
| Chef de service Proximité | 1 INPP |
| Membres Proximité | 2 INP |
| Chef de service intervention | 1 INPP |
| Membre | 5 INP |

Le personnel d'intervention opère sur l'ensemble du territoire de la zone. Le personnel de proximité a en charge la Commune de Court-Saint-Etienne. On y trouve le Service Local de Recherches (SLR).

Villers-la-Ville : Bâtiment de l'ex-brigade de gendarmerie de Marbais

| | |
|-------------------------------------|--------|
| Chef de service Proximité | 1 INPP |
| Membres Proximité | 3 INP |
| Chef de service intervention | 1 INPP |
| Membre | 5 INP |

Le personnel d'intervention opère sur l'ensemble du territoire de la zone. Le personnel de proximité a en charge la Commune de Villers-la-Ville.

Walhain :

Une permanence de police est à la disposition des citoyens, dans un petit bâtiment situé à l'arrière de la maison communale, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 17h00 à 20h00 (tél 010/65.04.01). Les agents de proximité pour Walhain sont les INP Cédric **EVILARD** et Philippe **BOVENRADE**.

WALHAIN, le 12 février 2013

Par Ordonnance :
Le Secrétaire communal,

La Bourgmestre,

Ch. LEGAST

L. SMETS